L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1195 - VENDREDI 07 DÉCEMBRE 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Vos concessionnaires pour l'Yonne :

AGRI 45 45 - Saint-Hilaire-sur-Puiseaux 02 38 94 92 54

BSA 89 - Cussy-les-Forges 03 86 33 11 24

Ets PARIGOT 89 - Ligny-le-Châtel 03 86 47 43 62

▶ Sommaire



Photo: Guillaume de Werbier

Gazole non routier (GNR)
Les recommandations hivernales *p.20*

P 05 **Actualités** Côte d'Or
Dijon Céréales: Les sections se réunissent avant l'AG plénière

P 09 **Actualités** Nièvre
Pierre Pagesse à Pouilly-sur-Loire: Plaidoyer pour une agriculture plus compétitive

P 10 **Actualités** Yonne
Capserval: Une politique d'alliances et de mutualisation de moyens

P 14 **Actualités** Bourgogne
Interbev Bourgogne: Le paradoxe des marchés

P 16 **Vie syndicale**
Élections aux Chambres d'agriculture: Les 22 urgences de FNSEA-JA

P 18 **Élevage**
Charolais: L'EARL Les Pautrats, de Saint-Privé, classée 2ème au trophée national Sabots d'Or

A NE PAS MANQUER
DANS NOTRE PROCHAINE ÉDITION
VOTRE AGENDA 2013

Production laitière

LE GRAND TOURNANT



Photo: © www.jerome-chabanne.com

Des signaux positifs dans un contexte plutôt dépressif, c'est la caractéristique actuelle du secteur laitier. La demande mondiale augmente, l'Europe et la France se trouvent avantagées par un contexte pédo-climatique favorable... mais l'avenir n'a jamais été aussi incertain pour des producteurs dont le moral varie au rythme de la volatilité des prix, de l'évolution du futur schéma de la PAC, de l'accroissement des charges et des contraintes. Entre coup au moral et espoirs déçus, certains se demandent s'il y aura encore des producteurs demain en France en nombre suffisant pour satisfaire les marchés intérieurs et extérieurs. Et la Bourgogne dans tout cela ? Elle n'échappe pas au questionnement existentiel d'une filière qui s'interroge sur son avenir, mais les représentants professionnels envisagent la question de façon dynamique : c'est en réalisant un diagnostic précis des forces et faiblesses de la filière régionale que l'on pourra envisager des solutions d'avenir dans un schéma laitier cohérent. *Pages 4, 6, 13, 14.*





l'Agenda

Côte d'Or

Groupama Réunions d'information MRC «climat» 2012

Ces réunions d'information destinées aux agriculteurs et viticulteurs, sociétaires de Groupama, permettront d'aborder l'assurance multirisque climatique, l'assurance grêle, et les évolutions en cours.
Céréaliers : 11/12 : lycée agricole de Semur à 14h00 (caisses locales de Semur, Venarey, Thil, Saulieu, Sombernon), 14/12 : Mirebeau à 14h00 (Mirebeau, Pontailler, Ouges-Noiron, Fontaine Française),17/12 : lycée agricole la Barotte à Chatillon à 14h00 (Chatillon, Montbard, Montigny, Recey, Aignay), 19/12 : salle Charbonnel à Is à 14h00 (Is, Minot, Grancey, Salives, St Seine)
Viticulteurs : 06/12 : golf de Beaune Levernois à 18h00 (Beaune côte et plaine), 10/12 : salle des fêtes de Volnay à 18h00 (Meursault et Nolay), 11/12 : syndicat de viticulture à Nuits à 18h00 (Nuits terres et vins)
Erratum : La réunion d'Is-sur-Tille (salle charbonnel) se tiendra mercredi 19 décembre et non le mardi 18.

FDSEA Réunions cantonales

Comme chaque année, nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale cantonale de la FDSEA de Côte d'Or. Cette réunion revêt cet hiver une importance particulière puisque vous devrez élire en janvier prochain vos représentants à la Chambre d'Agriculture pour les six prochaines années. Aussi, nous souhaitons que cette rencontre soit l'occasion d'un débat fort sur l'avenir de nos exploitations et les nombreux sujets politiques et économiques en discussion actuellement.
Beaune : 10 décembre, 14h00. Salle Cérévia à 41 route de Seurre à Beaune
Dijon N&O : 11 décembre, 17h00. Salle de Messigny (place de l'Église)
Bligny : 11-décembre, 10h00. Petite salle de la Mairie de Bligny
Gevrey : 11 décembre, 20h00. Salle du Centre social (avenue de Nierstein) à Gevrey
Pouilly-en-Auxois : 11 décembre, 14h00. Salle polyvalente de Pouilly
Saint Seine : 11 décembre, 9h45. Salle de la Mairie de Saint Seine
Nolay : 13 décembre, 10h00. Salle de la mairie de Nolay
Arnay : 13 décembre, 14h00. Salle des mariages à la Mairie de Arnay
Laignes : 14 décembre, 9h30. Salle de Mairie à Marcenay
Selongey : 14 décembre, 9h30. Salle des Fêtes de Sacquenay
Grancey : 14décembre, 14h00. Salle de la mairie de Grancey
Châtillon-Montigny :14 décembre, 14h30. Salle de conférence Mairie de Châtillon.

La Saint-Vincent à Châtillon

La Traditionnelle Saint-Vincent Tournante pétillera à Châtillon-sur-Seine les 26 et 27 janvier 2013. Renseignements sur www.saint-vincent-tournante.fr

Nièvre

Jugement de bétail à Montigny-en-Morvan

Les JA du canton de Château-Chinon organisent leur concours cantonal de jugement de bétail, samedi 1er décembre, au Gaec de Velle (chez Mme et MM. Seguinier et Fauliau) sur la commune de Montigny-en-Morvan. L'épreuve se déroulera en deux catégorie: ovins et bovins. Les inscriptions pour le concours se feront sur place à partir de 13h30, la remise des prix vers 17h, avant le vin d'honneur offert par la municipalité. Le soir, à partir de 19h30, un repas sera servi (menu: terrine, tartiflette, salade, fromage et dessert) moyennant une participation de 12 euros par personne.
Réservation au 06 26 28 50 23.

Sicagemac Réunion publique d'information

La Sicagemac organise une réunion publique d'information le mercredi 12 décembre à 18h30 à la Sicagemac.

Jugement de bétail Cantonale à Corbigny

Les jeunes agriculteurs du canton de Corbigny organisent leur concours cantonal de jugement de bétail, samedi 8 décembre prochain. Le concours débutera à partir de 13h30 sur l'exploitation de Philippe Guillien, à Château Gaillard (commune d'Epiry). Inscriptions et renseignements: Damien Langlet au 06 74 87 55 52.

Réunions d'élevage 6 rendez-vous nivernais

La Chambre d'agriculture de la Nièvre et le GDS58 organisent six réunions d'élevage d'ici le 20 décembre, selon le calendrier suivant:
- Vendredi 7 décembre de 14 à 17h à l'ancienne mairie (à gauche de l'église) de Saint Benin d'Azy,
- Mardi 11 décembre de 14 à 17h à la ferme du Marault de Magny-Cours,
- Jeudi 13 décembre de 14 à 17h à la mairie (salle A) de Corbigny,
- Lundi 17 décembre de 14 à 17h à la bibliothèque de Luzy,
- Mercredi 19 décembre de 14 à 17h à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert,
- Jeudi 20 décembre de 14 à 17h à la mairie d'Alligny-Cosne.

Quatre thèmes constituent l'ordre du jour, l'économique (les caractéristiques de l'élevage allaitant bourguignon et nivernais. Le marché des broutards et des jeunes bovins), l'économie d'exploitation (mâles maigres: stratégies de vente), le sanitaire (santé-croissance: de la naissance au sevrage) et l'EDE (IPG bovine, ovine-caprine: conditionnalité 2013).

GDA Bourgogne nivernaise Assemblée générale

Le Groupement de développement agricole (GDA) de Bourgogne nivernaise tiendra son assemblée générale le 13 décembre, à partir de 8h45, à la mairie de Suilly-la-Tour. Ordre du jour: Rapport d'activités par Sébastien Perret, perspectives de travail pour 2013, rapport financier, élection de nouveaux administrateurs, intervention de Xavier Martignon (Isagri) sur l'agriculture de précision, déjeuner (participation entre 15 et 20 euros). Inscriptions avant le 7 décembre au 03 86 93 40 60, ou au 06 08 62 85 30 ou par mail à grandescultures@nievre.chambagri.fr.

Jugement de bétail Départementale à Devay

Les JA58 et l'équipe cantonale des JA de Decize/La Machine vous invitent à venir nombreux à leurs finales cantonale et départementale de jugement de bétail, qu'ils organisent le dimanche 16 décembre à partir de 10h chez Mme et M. Laborde (GAEC des Plots) à Devay. Le concours cantonal démarrera à 10h et la finale départementale (bovins, ovins, équins) à 14h avec, entre temps, un repas sur place (prévoir une participation financière). Entrée: 2 euros. Renseignements: JA58, Aline Rouleau, au 03 86 93 40 91.

Yonne

Marché *«Arts et saveurs»* à Sens

Le marché de Noël *«Arts et saveurs»* ouvre ses portes samedi 8 et dimanche 9 décembre dans les Halles du Marché couvert de Sens. L'occasion de retrouver des milliers d'idées de cadeaux pour les fêtes de fin d'année et d'apporter la qualité de nos terroirs sur votre table avec les producteurs, les artisans et la Chambre d'agriculture de l'Yonne Atelier cuisine le samedi, animations pour les enfants, atelier décoration avec le réseau Bienvenue à la ferme, nombreux cadeaux offerts par les producteurs et artisans du salon

Formations Certiphyto

La FDSEA de l'Yonne organise en ses locaux du 37 rue de la Maladière à Auxerre, plusieurs sessions gratuites, de formation Certiphyto sur 2 journées :
Certiphyto Polyculture / Elevage : vendredis 7 et 14 décembre
Certiphyto Viticulture : vendredi 30 novembre et jeudi 6 décembre
Le plus de ces formations : une approche globale de la réglementation sur les phytosanitaires basée sur des supports variés et animée par des quizz pour évaluer l'évolution de vos connaissances au cours des 2 jours
Renseignements : secrétariat FDSEA - Tél 03 86 49 48 10 - Fax 01 56 72 57 31 - Mail : fdsea.yonne@fdsea89.fr

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Les agents du Pôle Juridique Foncier vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, les 1er et 3e lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..

Apecita Permanence le 12 décembre

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mercredi 12 décembre, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Marché de Noël à la Chambre d'agriculture

Le réseau Bienvenue à la Ferme organise un marché de Noël jeudi 13 décembre, de 12 h à 19 h, Salle du rez de Chaussée à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre
Au menu : fromages, cidre, vins, bière, miels et pains d'épices, produits à base de cerfs, de truites, foies gras, escargots, confitures, etc… Lise complète des producteurs présents, sur le site Internet : http://www.bienvenue-a-la-ferme.com/bourgogne

Construire ses itinéraires techniques en Grandes Cultures

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise dans ses locaux une formation d'1 journée sur le thème « Construire ses itinéraires techniques en grandes Cultures », jeudi 13 décembre
Public : céréaliers
Intervenants : Christophe Vivier, responsable des actions grandes cultures à la Chambre d'agriculture de l'Yonne.
Renseignements au 03 86 94 22 26

Approche critique de l'amélioration génétique

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise dans ses locaux une formation d'1 journée, avec pour objectif «de connaître et comprendre les différents critères de la sélection des races laitières (représentées par le groupe) et en tirer les éléments importants pour sa future stratégie d'élevage», jeudi 20 décembre
Public : éleveurs laitiers de l'Yonne
Intervenants : Dr Pierre Froment, vétérinaire, GIE Zone Verte, Sandra Martinet, conseillère en production animale à la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Renseignements au 03 86 94 28 42

Culture du chanvre réunion d'information

La Chambre d'agriculture organise en ses locaux, lundi 17 décembre, à 14 h 30, une réunion d'information sur la culture du chanvre.
Au programme : le chanvre (culture, intérêt agronomique, résultats économiques, débouchés), présentation des Chanvriers de l'Est (CDE), modalités de contrat pour 2013 avec CDE

Marché Gourmand à la Chablisienne

La Coopérative La Chablisienne organise samedi 15 et dimanche 16 décembre, de 9 h à 19 h, un marché gourmand en son caveau du 8 boulevard Pasteur à Chablis. L'occasion de rencontrer des professionnels des métiers de bouche, foies gras, escargots, truites fumées, chocolats, macarons, crèmes de fruits, ratafias, huiles, fromages, vins…
Des artisans seront aussi présents : bijoux, aquarelles, art polonais

▶installation

PRI info

Côte d'Or

Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'Etat).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 67 85

Nièvre

Le point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon à l'Adasea au 03 86 93 45 99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne

Vous souhaitez transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé

Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'Agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'Etat). Contactez Marc Abonnet, Chambre d'Agriculture de l'Yonne au 03 86 94 21 95

Union européenne

La zizanie budgétaire pourrait retarder la réforme de la PAC

La PAC dépend du budget global de l'UE. En cas de retard trop important, l'idée d'un plan transitoire émerge.

Les négociations des chefs d'État et de gouvernement de l'UE sur le cadre financier pour la période 2014-2020 n'ont pas pu aboutir lors de la réunion extraordinaire des 22 et 23 novembre. Le prochain round de négociations est prévu pour début 2013. Mais ce report pourrait en entraîner un deuxième : l'entrée en application de la réforme de la PAC.

Dans cette première réunion, des 22 et 23 novembre à Bruxelles, entre chefs d'État et de gouvernement consacrée au cadre financier pluriannuel de l'UE pour la période 2014-2020, chacun a campé sur ses positions. La France a défendu la PAC, le Royaume-Uni son rabais, l'Allemagne un budget qui ne dépasse pas 1 % du RNB de l'UE. Résultat : aucun accord n'a été trouvé. À l'issue de la réunion, le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, a néanmoins estimé qu'il serait «*possible*» de trouver un accord début 2013, rappelant que, par le passé, les négociations sur le budget avaient nécessité au moins deux rencontres. «*C'est une bonne méthode d'avoir une première réunion exploratoire et une seconde conclusive*», a confirmé le président français François Hollande, à l'issue des discussions. Mais si rien n'a pu être acté, les négociations ont quand même permis d'avancer par rapport à la première proposition faite par Herman Van Rompuy qui prévoyait une baisse de 75 milliards d'euros de budget par rapport à la proposition de la Commission européenne, dont 25 milliards pour la PAC. La réduction du budget global n'a pas bougé, mais l'enveloppe de la PAC ne serait plus réduite que de 17 milliards. Les 8 milliards supplémentaires ont été ajoutés aux paiements directs. Le président français s'est félicité de cette évolution qui prouve que le budget de la PAC sera préservé «*à niveau plus bas que ce que nous voulons, mais préservé quand même*».

PAC : 8 milliards récupérés pour les paiements directs

Il a indiqué qu'il se battrait pour aller plus loin et sauvegarder l'intégralité des crédits prévus par Bruxelles pour les paiements directs. «*Il faut encore qu'on progresse*», a confirmé le ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll en marge du Conseil agricole du 28 novembre à Bruxelles. La France, avec l'Irlande (qui présidera l'UE à partir du 1er janvier prochain) et l'Espagne, souhaiterait encore récupérer 6 milliards d'euros supplémentaire sur les aides directes. «*Ce n'est pas la PAC qui prend de l'argent aux autres politiques de l'UE, notamment celles dites de croissance comme les transports ou les télécommunications. Ce sont ceux qui veulent une baisse supplémentaire du budget global européen qui réduisent les moyens alloués à ces secteurs*», a défendu François Hollande.



Le Commissaire à l'Agriculture et les ministres de l'Agriculture des États membres sont dans l'attente du vote du budget Général de l'UE.

Réforme de la PAC : vers un plan B

Le report d'un accord sur le budget de l'UE pèse sur les discussions de réforme de la PAC. «*Nous regrettons l'absence de décision cette semaine sur le futur cadre financier pour le budget de l'UE 2014-2020, qui maintient l'incertitude sur le futur budget de la PAC. Il est important de mettre fin à ce climat d'incertitude le plus rapidement possible afin que nous puissions aller vers la fin de la partie de la réforme de la PAC*», a commenté Roger Waite, le porte-parole du commissaire européen à l'agriculture Dacian Ciolos. Ce qu'a confirmé le ministre français de l'agriculture Stéphane Le Foll : «*Tant qu'on n'a pas de cadre financier, personne ne se lance vraiment dans la négociation sur la réforme de la PAC*».
La situation a été évoquée par les ministres de l'agriculture de l'UE le 28 novembre à l'occasion de leur déjeuner dans le cadre du Conseil agricole. Le ministre chypriote, qui préside le Conseil, a également souligné que «*si le budget de la PAC était réduit, le verdissement serait contesté par un certain nombre d'États membres*».
Les ministres de l'agriculture des Vingt-sept ont envisagé l'hypothèse d'une absence d'accord sur la réforme dans les délais. Les textes législatifs doivent être finalisés pour entrer en vigueur dès le 1er janvier 2014.
Les ministres ont donc demandé à la Commission européenne de commencer à travailler à d'éventuelles mesures de transition dans le cas où le nouveau cadre réglementaire ne serait pas prêt à temps. «*S'il n'y a pas d'accord, il faudra une période transitoire*», a ainsi commenté Stéphane Le Foll qui s'est dit peu optimiste sur le fait qu'une issue soit trouvée dans les temps «car il faut une bonne année au moins pour mettre les textes en application».

AGR

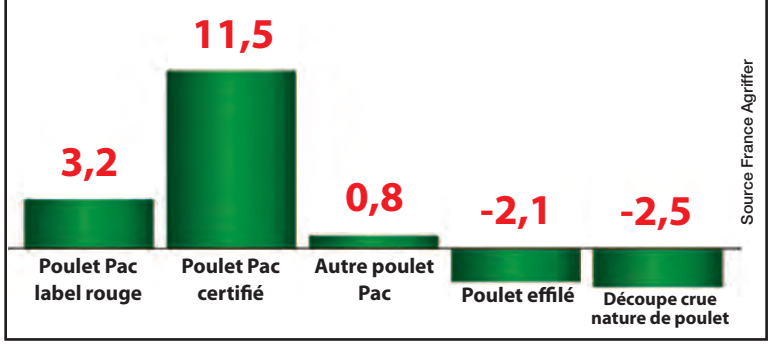
En chiffre

+ 11,5 % pour le poulet PAC certifié

Le poulet retrouve des plumes en cette fin d'année 2012. En tête des hausses le poulet prêt à cuire certifié, qui ne représente encore que 10 % du panel suivi par les statistiques (source Kantar WorldPanel) mais qui représente un bon compromis pour les consommateurs. Moins cher que le bio ou le label rouge, le certifié assure néanmoins une garantie de qualité. Il est peut-être le symbole de ce que veut le consommateur : une garantie de qualité sans que les prix soient trop élevés. A l'inverse, le poulet effilé, cher, voit sa consommation continuer de se réduire.

Évolution de la consommation de poulet

Cumul annuel du 26 décembre 2011 au 7 octobre 2012 (évolutionannuelle -5%)



Clin d'œil





Journée laitière à Sombernon

Les producteurs gardent espoir

La FDSEA21 a organisé une grande journée laitière, mardi à Sombernon. La conjoncture est difficile mais les producteurs ne veulent pas baisser les bras.



Cette journée était proposée à tous les laitiers du département.

«*Le lait, moi j'y crois*» affirme avec conviction Samuel Bulot, éleveur laitier à Prâlon, dans le canton de Sombernon. Présent mardi à la journée départementale organisée par la FDSEA, l'éleveur a particulièrement apprécié la richesse des thèmes abordés. Parmi les enseignements du jour : la demande en lait va rester soutenue et la production va devoir suivre. L'Europe est le deuxième exportateur mondial et la France n'est pas l'État le plus mal loti, loin de là. La quasi-totalité des pays européens producteurs de lait rencontrent des problèmes internes (concurrence avec d'autres productions, crise bancaire, problèmes fonciers). La production française aurait donc sa carte, tout comme le département de la Côte d'Or malgré sa spécificité de zone intermédiaire. «*La production du département est encore dynamique et elle doit le rester*» indique Samuel Bulot, «*il y a moins de producteurs et la densité baisse, mais nous avons tout de même gagné cinq millions de litres avec la création des bassins laitiers. Nous sommes passés de 98 millions à 103 millions de litres dans le département. Il faut maintenir ce dynamisme en encourageant l'installation*». L'éleveur local n'est pas sans omettre les difficultés du moment: «*c'est vraiment dur avec les charges que l'on a aujourd'hui. On n'a jamais vu de tels prix de tourteaux. Les charges étaient déjà élevées lors de moisson 2011, mais ça arrivait à passer car le prix du lait était meilleur qu'aujourd'hui. Là, ça ne passe plus. Le beurre poudre a remonté depuis plusieurs mois : on attend avec impatience la répercussion sur le prix du lait*». Pour Nathalie Mairet, présidente de la commission lait de la FDSEA et administratrice FNPL, cette répercussion sur les prix pourrait se faire dès le mois prochain.

Question au président de la FNPL La production laitière en Côte d'Or a t-elle un avenir ? Thierry Roquefeuil, le président de la FNPL, répond par l'affirmative : «*Bien sûr que oui. Le lait, c'est la vie. Il y a plusieurs intérêts : la production en elle-même et le maintien du dynamisme des territoires qui passe par l'emploi. De nombreux éleveurs vont partir à la retraite. Messieurs les élus, le lait est là, les sources d'emplois aussi !*» Concernant la faible densité laitière du département, pouvant remettre en question la collecte, Thierry Roquefeuil se veut également optimiste : «*s'il n'y plus la densité suffisante pour telle ou telle entreprise, il faut peut-être envisager quelque chose de collectif. D'autres pays ont bien trouvé des alternatives. Opter pour un seul camion plutôt que deux ou trois peut être une solution*». Pour le président de la FNPL, les décisions qui descendront de la prochaine Pac seront «*importantes, mais pas forcément déterminantes*» : «*Nous avons vécu beaucoup de changements ces dernières années, cela fait partie du métier. Il faudra encore se remettre en cause demain. Cette politique agricole aura peut être une fin d'ici quelques années. Il faudra aller vers autre chose. Les américains sont déjà dans une politique d'aides assurancielles*».

Nathalie Mairet interpellent les producteurs sur les difficultés locales : «*Nous devons nous regrouper, massifier l'offre au niveau du Grand-Est pour peser dans les prochaines discussions. Il faut que l'on soit organisés, plus forts pour négocier des contrats à peu près à l'équilibre. Nous ne serons bientôt plus sous régime de quotas. Nous voulons continuer à faire du lait, avoir un collecteur. Le syndicalisme est là, au service des producteurs, pour être encore là demain en Côte d'Or. On se battra jusqu'au bout*».

AURELIEN GENEST


Nathalie Mairet et Thierry Roquefeuil, administratrice et président de la Fédération nationale des producteurs de lait.


Samuel Bulot, éleveur : «*Le beurre poudre a remonté depuis plusieurs mois : on attend rapidement la répercussion sur le prix du lait*».

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

▶ Zoom sur...

Un jeune qui y croit

Des élèves de la MFR de Quetigny avaient fait le déplacement à Sombernon. Parmi eux, un jeune de 1ère Bac pro désirant s'installer en lait d'ici deux ans. «*Je suis venu m'informer sur l'avenir de la filière. En ce moment, je suis les dernières infos concernant la prochaine Pac dont les décisions seront très importantes pour les laitiers. Pour ma part, je souhaite m'installer quoiqu'il arrive. C'est la passion qui l'emportera ! J'ai envie de faire comme mon frère qui s'est installé en janvier*» confie Alain Girard, 17 ans, fils d'anciens céréaliers habitant Til Châtel (deuxième en partant de la gauche).



Dijon Céréales

Les sections se réunissent avant l'AG plénière

Avant son assemblée générale du 12 décembre, Dijon Céréales vient de faire le point de la campagne 2011-2012 et de ses projets à travers le département.



Si on ajoute la section des Associés Non Coopérateurs (Sombernon), ce sont plus de 650 adhérents de Dijon Céréales qui ont assisté aux réunions de section cette année.

La collecte 2011-2012 de Dijon Céréales a été très hétérogène selon les zones du département. A 901 000 tonnes, elle recule de 5% par rapport à la campagne précédente. La faute à la sécheresse du printemps 2011 qui avait particulièrement impacté les terres légères des plateaux.

C'est logiquement la section Auxois-Morvan-Châtillonnais qui a été la plus touchée par ces conditions climatiques difficiles, avec une collecte 2011-2012 qui recule de 8% (voir les résultats des sections en encadré).

L'exercice de la coopérative a dégagé un chiffre d'affaires de 371,3 millions d'euros pour la coopérative, en hausse de 8 %. Dans le cadre de l'opération *«Fonds Propres»*, engagée en janvier 2012 et toujours en cours, ce sont quelques 3,5 millions d'euros qui ont été souscrits par les adhérents, associés non coopérateurs et salariés. Pierre Guez, le directeur général, s'est félicité de ce résultat qui renforce la solidité financière de la coop, et a rappelé la forte participation des salariés, *«une marque de confiance dans leur entreprise»*.

La commercialisation des céréales s'est déroulée, en 2011-2012, avec de fortes amplitudes et beaucoup de volatilité des cours. *«Nous avons pu mesurer durant cette campagne la dynamique et la sécurité que nous apporte sur les marchés notre union de commercialisation Cérévia»*, a noté Marc Patriat, président de Dijon Céréales. *«Dans un contexte très mouvant, l'union et notre service céréales ont pu anticiper au mieux les tendances et finir sur une moyenne de prix intéressante»*.

60 000 ha de cultures touchées par le gel

Côté approvisionnement, le chiffre d'affaires de Dijon Céréales gagne près de 8%. La hausse du coût des engrais et les ressemis du printemps 2012 expliquent en grande partie cette hausse. Les assemblées de section ont largement évoqué l'épisode de gel de l'hiver 2012.

La coopérative et son service technique Damier Vert ont accompagné quotidiennement les adhérents dans cette période délicate, qui a impacté 60 000 ha de cultures. Très réactive, la coop a pu fournir des semences pour réimplanter plus de deux tiers de ces surfaces. Les ressemis se sont déroulés dans d'excellentes conditions et la moisson 2012 a finalement été un bon cru.

Localement, Dijon Céréales poursuit sa politique d'investissements. Du nouveau stockage de solutions azotées de Venarey, qui permet de limiter les ruptures d'approvisionnement pour la région, jusqu'à la maintenance et l'amélioration des petits silos, l'objectif est d'apporter un service de proximité et de qualité aux adhérents.

En matière de politique de services, Dijon Céréales engage d'ailleurs actuellement un nouveau projet d'entreprise. Cette réflexion sur l'organisation (réseau des sites, logistique, compétences) doit amener la coopérative et ses adhérents, à gagner encore en compétitivité. Une nécessité quand se profile à l'horizon une nouvelle réforme de la PAC et une concurrence accrue sur les marchés mondiaux des céréales.

▶ Repères

Les résultats des sections pour l'exercice 2011-2012
Tilles-Vingeanne-Bèze
Collecte : 299 200 tonnes (- 3 %)
CA approvisionnements : 28,34 millions d'euros (+7,5 %)
Auxois-Morvan-Châtillonnais
Collecte : 366 600 tonnes (- 8 %)
CA approvisionnements : 51 millions d'euros (+10 %)
Plaine Dijonnaise
Collecte : 235 400 tonnes (-2,5%)
CA approvisionnements : 26,5 millions d'euros (+6 %)

Restructuration foncière

Une occasion unique pour les exploitations de la plaine

Les agriculteurs de la Plaine dijonnaise sont conviés à deux réunions d'informations.

Le deuxième tronçon de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Rhin-Rhône va occasionner la perte d'environ 140 ha de terres agricoles. Dans le but de compenser cette emprise, la Safer à constitué, avec le soutien financier de Réseau Ferré de France, un stock foncier important : plus de 400 hectares répartis dans la plaine dijonnaise. Ce stock foncier est destiné en premier lieu à apporter des solutions de compensation foncière aux exploitants impactés par la LGV. Il permet aussi, au vu de son ampleur, la mise en œuvre d'une restructuration foncière d'envergure, à l'échelle de la Plaine.

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or et la Safer organisent deux réunions d'information les **vendredi 14 décembre (9h15) et mercredi 19 décembre (18h45)** à la salle des fêtes de Magny-sur-Tille. Ces réunions ont pour but d'informer les agriculteurs des opportunités que peut représenter cette restructuration. A charge pour eux de proposer les mouvements fonciers les plus pertinents.



Inscrit dans la branche Est du LGV Rhin-Rhône qui va de Mulhouse à Dijon, le deuxième tronçon rallie Soirans à Magny-sur-Tille et concerne dix communes.





Jeunes agriculteurs

Le foncier agricole diminue, JA alerte les élus

La préservation du foncier agricole fait l'objet, chaque année, d'une sensibilisation JA auprès des grandes agglomérations.



François-Xavier Lévèque, Aurélien Viellard et Simon Gevrey ont rencontré François Rebsamen.

Une délégation de Jeunes agriculteurs de Côte d'Or a rencontré François Rebsamen, jeudi 29 novembre. *«Nous n'avions pas pu obtenir de rendez-vous lors de la semaine nationale du foncier qui s'est déroulée du 5 au 11 novembre. Mieux vaut tard que jamais»* indique Aurélien Viellard, président des JA21.

Un département tous les 7 ans

Avec François-Xavier Lévèque, Yann Frelet et Simon Gevrey, trois autres membres du bureau, Aurélien Viellard a tenu à sensibiliser le sénateur-maire de Dijon sur la problématique du foncier : *«Nous lui avons rappelé que l'agriculture française perd l'équivalent d'un département tous les sept ans, c'est énorme»*. Pour JA, *«consommer du foncier agricole, c'est empêcher des jeunes de s'installer. C'est également une perte sèche pour l'agriculture»*. Les agriculteurs invitent l'agglomération dijonnaise à privilégier la réurbanisation, en favorisant la construction sur des espaces déjà urbanisés et délaissés plutôt qu'en périphérie de la ville sur des terres actuellement cultivées. Le potentiel des terres est aussi à considérer. *«Aujourd'hui, les maisons se construisent à l'Est dijonnais, là où les terres sont les meilleures»* fait remarquer François-Xavier Lévèque.

De meilleures consultations

Les jeunes agriculteurs côte d'oriens souhaitent obtenir beaucoup plus de concertations avec les politiques urbaines et prendre part aux décisions concernant le foncier. Concernant les terres expropriées, JA voudrait qu'un fond soit issu des expropriations pour développer l'agriculture. *«Indemniser un hectare ou indemniser sa valeur agricole, ce n'est pas la même chose. Avec ce fond, nous pourrions, par exemple, créer des bassins de rétention d'eau qui pourraient être très utiles aux agriculteurs»* lance Aurélien Viellard. Cette entrevue avec François Rebsamen a également servi à sensibiliser l'élu sur la ressource en eau.

Éviter «*les épines*»

François-Xavier Lévèque, vice-président des JA et président du syndicat des irrigants, était bien placé pour se prononcer : *«Les zones de volumes prélevables sont connus et fixés autour de Dijon. Avec l'augmentation de la population, nous ne souhaitons pas être la variable d'ajustement des prélèvements»*.

A la fin du rendez-vous, pour l'aspect symbolique, une épine blanche arrachée sur le site du technoport de Pagny-le-Château a été offerte à François Rebsamen. *«Il ne pousse plus que ça sur les hectares qui ont été expropriés il y a une vingtaine d'années»* signale Aurélien Viellard.

AURÉLIEN GENEST

Chambre d'agriculture

Un bureau orienté "lait"

Le Lycée La Barotte-Haute Côte d'Or a accueilli les membres de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or à l'occasion de leur dernier bureau de l'année.

La production laitière était à l'honneur lundi à Châtillon-sur-Seine. Une visite d'exploitation et une grande partie du bureau de la Chambre d'agriculture lui étaient consacrés. Opérationnel depuis plusieurs mois, le nouveau bâtiment d'élevage laitier du lycée La Barotte-Haute Côte d'Or a été visité par les membres de la Chambre d'agriculture. *«Un bâtiment superbe, une belle vitrine de la production laitière»* se félicitait le président Dominique Chambrette. Il y a une dizaine d'années, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or s'était jointe au lycée pour *«aller chercher les financements nécessaires à sa construction»*.

Intrants : +22€/1000 litres en un an

La conjoncture laitière abordée l'après midi en bureau de Chambre était beaucoup moins rose. Si les cours des céréales et de la viande sont bien remontés depuis plusieurs mois, les cours laitiers continuent de piétiner. Pire, les charges suivent l'évolution générale et plombent les producteurs. Franck Lavedrine, de Côte d'Or Conseil Élevage, a présenté les résultats *«Galacsy»*. Entre les campagnes 2011/2012 et 2012/2013, la baisse du prix du lait sera en moyenne (et dans le meilleur des cas) de 12€/1000 litres. Dans le même temps, la hausse du prix des intrants sera au minimum de 22€/1000 litres. Si l'approche *«coûts de productions»* relève une situation relativement équilibrée sur 2011/2012 avec un prix de revient à 355€/1000 litres et un prix payé à 348€/1000 litres, la situation est beaucoup plus tendue pour le tiers inférieur des exploitations dont le prix de revient est de 412€/1000 litres. Les perspectives de l'actuelle campagne n'arrangeront bien évidemment rien. Nicolas Michaud, responsable professionnel à la Chambre d'agriculture, a pointé du doigt le manque de compétitivité local par rapport à l'Allemagne et même à la Bretagne.

Découragement des producteurs

Les membres de la Chambre d'agriculture ont débattu sur l'avenir de la production laitière dans le département et dans la région. *«Un débat pas très optimiste»* confiait Dominique Chambrette à l'issue de la réunion : *«Les producteurs acceptaient la contrainte de traire les vaches à condition qu'il y ait un revenu en face. Cette condition n'est pas remplie aujourd'hui»*. Le découragement des producteurs évoqué lors de cette réunion est d'autant plus inquiétant qu'il toucherait même les exploitations qui ont su se restructurer au fil des années.

Quel avenir pour la collecte?

L'évolution du nombre de producteurs et la densité laitière du département inquiète. *«Demain, y aura t-il encore des industriels qui viendront ramasser le lait avec aussi peu de producteurs?»* se demandait-on dans la salle. La nouvelle Politique agricole commune tient peut-être la réponse.

Le président Chambrette a une nouvelle fois bondi devant le souhait du gouvernement de supprimer les cinquante premiers hectares : *«cela va favoriser les exploitations intensives comme celles de la Bretagne. Cette orientation donnerait encore plus de compétitivité aux régions qui en ont le moins besoin !»* Le président de la Chambre regrette que *«malgré les nombreux efforts de productivité, de compétitivité et de mises au normes, de grandes difficultés et inquiétudes persistent en production laitière. Dans la future Pac, la spécificité de régions laitières comme la nôtre pourrait ne pas être prise en compte et les producteurs de lait pourraient ne pas avoir le niveau d'aides dont ils ont besoin»*.

AURÉLIEN GENEST



La nouvelle étable est opérationnelle depuis juillet dernier. Ce bâtiment financé à 100% par le Conseil régional de Bourgogne satisfait pleinement l'exploitation agricole du lycée. Voici les principales caractéristiques : bâtiment structure bois de 60 places en aire paillée avec fosse caillebotis derrière les cornadis, salle de traite centrale 2X6 en épi permettant d'avoir deux lots distincts pour pouvoir réaliser des expérimentations, présence de deux distributeurs automatiques de concentrés (un dans chaque aire paillée), fonctionnement grâce à l'identification électronique des animaux située sur les boucles, passage de 330 000 litres à 450 000 litres de lait et rachat d'une quinzaine de vaches Brunes, mise en place d'un système de récupération d'eau de pluie. En 2013, des récupérateurs de chaleur du tank à lait seront installés pour chauffer le ballon d'eau chaude, de même qu'un pré-refroidisseur à lait pour chauffer l'eau de boisson des vaches. Un bâtiment de stockage attenant, financé à 100% par le Conseil régional, verra le jour début 2013.



Section bovine FDSEA

Accords interprofessionnels et dossiers sanitaires au menu

A l'invitation de la section bovine de la FDSEA 58, éleveurs et principaux acteurs économiques et sanitaires de l'élevage Nivernais, se sont retrouvés le 30 novembre dernier à Châtillon-en-Bazois.



Eleveurs, délégués de la section bovine, GDS 58 et représentants de la filière élevage Nivernaise – Sicagemac, Sicafome, Cialyn, Global – ont pris part à cette réunion.

La salle de la mairie de Châtillon-en-Bazois était quasi comble le 30 novembre dernier. A l'invitation de la section bovine de la FDSEA de la Nièvre, éleveurs, acteurs de l'économie de l'élevage Nivernais et GDS se sont retrouvés pour une martinée d'information et d'échanges sur les thématiques sanitaires et interprofessionnelles. En présence d'Isabelle Tisserand, directrice d'Interbev Bourgogne, et de Eric Chapelle, directeur adjoint de la FNB, et chargé du suivi des dossiers sanitaires au niveau parisien, les participants ont ainsi pu balayer, au cours d'une matinée rondement menée, les principales dispositions relatives à l'achat et à l'enlèvement des bovins de plus de 8 mois destinés à l'abattage ainsi que les principales actualités sanitaires du moment : FCO, Schmallemberg et Tuberculose.

Eleveurs/abatteurs des droits et des devoirs

Isabelle Tisserand et Emmanuel Bernard, président de la section bovine FDSEA mais également vice-président d'Interbev Bourgogne, se sont dans un premier temps attachés à présenter aux éleveurs présents les dispositions de l'accord interprofessionnel du 5 juillet 2012 relatif à *«l'achat et à l'enlèvement des bovins de plus de 8 mois destinés à l'abattage»*. Les dispositions de l'accord concernant les bordereaux de vente et d'enlèvement, les délais d'enlèvement et d'abattage, l'abattage d'urgence, les droits et devoirs du vendeur, les pénalités pour foie douvé, la propreté des bovins à l'abattage, la gestion des litiges et procédure de conciliation et le transfert de risques et de propriété ont ainsi été abordés, rappelant que pour toutes interrogations ou besoin d'accompagnement en cas de litige, Interbev Bourgogne se tenait à la disposition des éleveurs. Des documents d'information, disponibles auprès d'Interbev et récapitulant également les dispositions des accords PCM (Pesée/Classement/Marquage) sont également mis à la disposition des producteurs sur simple demande (également disponibles à la FDSEA).

Sanitaire : des évolutions à venir dans les prochaines semaines

Eric Chapelle est ensuite intervenu sur le volet sanitaire rappelant que depuis de nombreuses années et l'amplification des échanges mondiaux, l'exposition au risque sanitaire s'accentuait et que son contrôle s'avérait complexe du fait, notamment, de l'apparition de maladies vectorielles de type FCO ou SBV. Il a également fait part, dans la continuité de l'assemblée générale du GDS 58 tenue la veille, des préoccupations naissantes sur le sujet de l'antibiorésistance qui, a terme deviendra central pour l'élevage. Préoccupation relayée et confirmée par Bertrand Ribeaucourt, président des éleveurs Nivernais et représentant de la Cialyn.

Sur le plan des actualités sanitaires, Eric Chapelle a apporté de précieuses informations concernant l'évolution du dossier FCO et la gestion à venir de la vaccination des animaux destinés à l'export sur l'Italie. Par mail adressé à la FNB en date du 29 novembre 2012, la DGAL, service du ministère de l'Agriculture, informait de sa volonté de présenter à Bruxelles le 4 décembre, une demande de reconnaissance de statut indemne de FCO pour la France qui, de fait, et si elle été actée, permettrait aux éleveurs exportant des animaux vers l'Italie de ne plus avoir à vacciner. A la vue de la situation épidémiologique actuelle, cette hypothèse devrait se concrétiser sous peu. Aucune date n'est en revanche annoncée concernant l'impact de cette décision sur le marché du broutard et la possibilité de faire partir des veaux non vaccinés vers l'Italie.

Côté Schmallemberg, il a été rappelé que la FNB avait tenu une position visant à ne pas réglementer la maladie, de manière à ne pas retomber dans une gestion sanitaire et économique aussi complexe que celle de la FCO. Enfin, et concernant la tuberculose, Eric Chapelle a rappelé que face aux résurgences constatées dans plusieurs départements, un *«plan tuberculose»* visant à harmoniser les modalités de surveillance et la gestion des suspicions a été établi. Les représentants professionnels présents ont par ailleurs insisté sur l'impact pour le moins néfaste que pouvait jouer la faune sauvage dans la propagation de la maladie et sur la nécessaire destruction des populations de blaireaux et de sangliers présents en excès sur une grosse partie du territoire français. Un message relayé par la FNB et GDS France qui ont formulé auprès de l'Etat la demande de voir, en cas de confirmation de cas, la gestion de la faune sauvage confiée aux DDCSPP.

S.L – FDSEA 58

éditorial

«Pour un statut du fermage fort et protecteur !»

Olivier Cadiot, président de la Section départementale des Fermiers/Métayers (SDFM) rappelle le rôle stratégique des fermiers de la FDSEA dans la défense des preneurs et la préservation de leur principal outil de travail, le foncier, via le statut du fermage.

La section des fermiers et métayers de la *«fédé»* travaille quotidiennement au service de tous les exploitants de la Nièvre au travers des nombreux combats menés ces dernières années, tant au niveau départemental que régional et national. Grâce aux tribunaux paritaires où nous sommes, moi et mes collègues assesseurs, actifs sur chaque dossier, la défense de chacun est assurée. Les juges s'appuient pour rendre leurs décisions sur notre clairvoyance du monde agricole. Et c'est toujours, en lien avec les bailleurs avec lesquels l'entente est de mise pour être efficace, que la loi et le bon sens domine dans les débats pour défendre les plaignants.

Par ailleurs, la défense du statut du fermage est notre combat permanent ! Le pérenniser, le moderniser face aux évolutions du métier est une nécessité et c'est avec la volonté de conserver cette base de l'entreprise agricole, construite par nos parents, et ayant favorisé le développement de l'agriculture telle que nous la connaissons aujourd'hui. Ne nous laissons pas démunir de ce bel outil ! Les fermiers et métayers ont également et récemment signé une charte avec les JA pour que les jeunes puise continuer à exercer leur métier avec visibilité et sérénité.

Toujours avec ce souci de protéger le fermier, notre section a au niveau national favorisé la création du fonds agricole. Une simple déclaration à la Chambre d'agriculture suffit et vous permet d'évaluer et de chiffrer la valeur de votre entreprise en cas de session ou de problèmes rencontrés tout au long de votre activité.

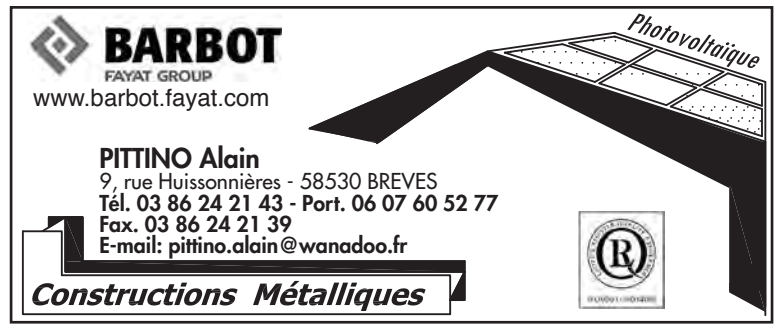
Enfin, la révision des arrêtés des loyers d'habitations et des valeurs locatives des terres et des prés ont été ces deux dernières années épiques mais nous ont permis, dans une confrontation réelle mais respectueuse avec les propriétaires, de statuer sur un compromis acceptable pour tous et ne venant pas grever l'économie des exploitations.



Olivier Cadiot, président de la SDFM de la FDSEA 58.

Nous avons encore beaucoup de projets, de combats à mener. La défense de l'exploitation agricole et de ses actifs, sa pérennité pour développer nos entreprises et exercer notre métier dans de bonnes conditions, sera dans tous les cas notre fil rouge. Les fermiers et métayers de la FDSEA sont à votre service et continueront à défendre, au côté des JA, les valeurs d'une agriculture d'entreprise, rémunératrice pour tous quelle que soit son orientation, sa production. Soutenir la liste FDSEA/JA dans le cadre des prochaines élections Chambre d'agriculture, c'est faire le choix du sérieux, du respect et surtout de l'action, pas celle que d'autres clament tous les 6 ans, celle de l'ombre et du quotidien.

S.L – FDSEA 58



Agriculture périurbaine

Un séminaire entre élus des villes et élus des champs

A l'instigation de la Communauté d'agglomération de Nevers, une journée de travail a été organisée, le 30 novembre, entre élus municipaux du Grand Nevers et ceux des communes rurales adhérant à son nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (Scot), en présence d'Éric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture et Jean-Luc Desbrosses, président de la Safer Bourgogne Franche-Comté.

Le Scot du Grand Nevers, récemment mis en place et dont le diagnostic a été réalisé par la Chambre d'agriculture de la Nièvre, réunit 49 communes (sur 6 communautés de communes) dans un triangle allant de Saint-Aubin-les-Forges, au Nord, à Diennes-Aubigny, à l'Est, et Saint-Pierre-le Moutier au sud. Il englobe la zone très urbanisée de l'Agglomération de Nevers (ADN) ainsi que deux communes encore non rattachées à une intercommunalité. L'originalité de cette journée était de faire se rencontrer, pour la première fois, des élus et des responsables professionnels à propos du développement du territoire. Entre réalités des villes et réalités des champs. Il est vrai que depuis les années 70, le développement s'est fait de façon assez anarchique, de nombreux citadins devenant propriétaires à la campagne, des agriculteurs valorisant leurs produits en vendant directement sur les marchés ou à la ferme, la ville s'étalant dans le même temps de plus en plus sur les espaces agricoles et les zones naturelles par la création de routes, de zones commerciales, d'activités ou pavillonnaires... On appelle ce phénomène la périurbanisation, les agriculteurs évoquant souvent les termes de *«grignotage»* ou d' *«artificialisation»*, quand dans le même temps ceux d'entre eux qui continuent à cultiver leurs champs ou élever leurs animaux à côté des maisons sont les tenants d'une *«agriculture périurbaine»*.

«Anticipation et dialogue»

En trois tables rondes, consacrées à *«l'agriculture, activité économique»*, à *«la contribution de l'agriculture à la préservation de la biodiversité»* et à *«l'agriculture et l'aménagement du territoire»*, le séminaire n'a pas répondu aux questions qui se font jour dans la concurrence plus accrue des différentes activités humaines. Mais il a eu le mérite de mettre à plat les enjeux devant des acteurs qui jusque, là s'ignoraient, les intérêts de chacun se révélant souvent contradictoires. L'habitat, les voies de communication, le développement économique, les attentes des citoyens vis-à-vis de l'agriculture, le besoin de compétitivité des exploitations agricoles; les conditions d'un avenir plus harmonieux du territoire ont été évoquées sans faux semblant, Eric Bertrand et Jean-Luc Desbrosses insistant dorénavant sur *«la nécessaire prise de conscience, l'anticipation, l'échange et le dialogue»* qui doivent présider aux décisions d'aménagement. *«Pas question pour nous de remettre en cause le développement des projets économiques, la Nièvre étant ce qu'elle est en termes d'activités, mais çà n'autorise pas n'importe quoi»* a répondu le résident de la Chambre d'agriculture à Didier Boulaud, le président de l'ADN et du Scot. Et le président de la Safer d'appuyer: *«s'il n'y a plus d'emplois pour les conjoints, c'est aussi l'avenir de l'agriculture et des territoires qui est en cause, celui-là même qui risque de voir vider la campagne de ses activités, de ses services, de ses écoles»*...

Désormais, l'initiative et les prises de risques pour les porteurs de projets, doivent se mesurer à l'aune de l'intérêt général pensé dans toutes ses dimensions.

E.C.



Éric Bertrand (CA58), Robert Lecas (ADN), Jean-Luc Desbrosses (Safer) ont posé les enjeux de ce séminaire sur l'agriculture périurbaine, organisé à l'ADN par Didier Boulaud (à gauche), son président.



Dimanche 16 décembre à Devay

Finale départementale de jugement de bétail

La traditionnelle Finale Départementale de Jugement de Bétail aura lieu le dimanche 16 décembre sur l'exploitation du Gaec des Plots située sur la commune de Devay.

Le Gaec des Plots, qui réunit 4 associés de la famille Laborde et un salarié, est un site exceptionnel avec un élevage charolais d'environ 350 mères, un atelier de production de poulets de chair, ainsi que l'une des unités de méthanisation les plus importantes de France en fonctionnement depuis cet été. C'est ce site, unique en son genre, que les Jeunes Agriculteurs des cantons de Decize et La Machine, organisateurs de la manifestation, ont choisi pour accueillir le public.



La journée se déroulera en deux temps : le matin sera consacré au concours cantonal des jeunes des cantons de Decize et La Machine, alors que l'après-midi sera entièrement dédiée à la finale départementale. Les concurrents à la départementale auront été au préalable sélectionnés lors des concours cantonaux JA, ou par le biais des concours organisés par les lycées agricoles Nivernais. Comme chaque année, ce sont environ 70 concurrents toutes catégories confondues (bovins, ovins et équins) qui auront la chance de participer au concours et de peut-être pouvoir représenter la Nièvre lors de la Finale Nationale qui aura lieu lors du Salon de l'Agriculture à Paris en février 2013.

Déjeuner sur place, entrée 2€
Plus de renseignements auprès des Jeunes Agriculteurs de la Nièvre: 03 86 93 40 91

AR - JA58

Pierre Pagesse à Pouilly-sur-Loire

Plaidoyer pour une agriculture plus compétitive

Le président d'honneur de Limagrain, groupement coopératif très implanté en Auvergne, Pierre Pagesse, vient de fonder le MOMAGRI, le Mouvement pour une organisation mondiale de l'agriculture. Vendredi dernier, il était l'invité de la section Grandes cultures de la FDSEA58, à Pouilly-sur-Loire, dans le cadre de la campagne pour les élections à la Chambre d'agriculture.



Pierre Pagesse (à droite) a exposé ses vues sur l'agriculture mondiale devant une cinquantaine d'agriculteurs présents à Pouilly-sur-Loire.

Se présentant comme un agriculteur en retraite qui a fait peu d'études mais s'est enrichi de son expérience professionnelle sur l'exploitation du Puy-de-Dôme et ensuite en tant que président de Limagrain, Pierre Pagesse a acquis une certaine sagesse et s'est forgé quelques convictions au cours des nombreux voyages qu'il a réalisés à travers le monde. Que ce soit pour railler l'Europe, accusée de se tirer une balle dans le pied, autant que pour parler de ces nouvelles rizicultures chinoises où les rendements atteignent les 19 t/ha, le responsable professionnel se montre à l'aise, employant, au gré d'une présentation macro-économique sur les productions végétales mondiales, un ton tout professoral. Et une pédagogie mise au service d'un véritable plaidoyer pour plus de compétitivité et de productivité.

«L'Europe croit au Père Noël»

«Nous avons besoin de la PAC, surtout quand le moindre ajustement de l'offre et de la demande, à la marge, peut entraîner une volatilité qui fait passer les cours de 0 à 100. L'Europe doit abandonner la gestion d'un budget qui ne correspond pas à une notion de prix. Les marchés agricoles ne répondent pas aux mêmes critères que les autres productions de matières premières. L'Europe importe 25 millions d'ha, elle ne dispose plus d'autonomie alimentaire. Il faut être bien conscient que s'il n'y a plus d'autonomie alimentaire, il n'y a pas de puissance publique» assène Pierre Pagesse pour qui *«la relance de la compétitivité passe par l'innovation - et la recherche dans la chimie verte- sous toutes ses formes et par une régulation des marchés. Le Brésil, l'Argentine, les Etats-Unis ne veulent pas en entendre parler, çà leur va bien comme çà, mais l'Europe, elle, croit encore au Père Noël»*.

Evoquant un prix d'équilibre par grandes zones, Pierre Pagesse croit à une gouvernance agricole mondiale afin de relégitimer la fonction première, nourricière, du secteur. A l'encontre d'une philosophie malthusienne qui s'insinuerait dans les logiques environnementalistes actuelles et dont Pierre Pagesse estime qu'elle anime des *«Khmers verts»*.

E.C.

uNiverBois

Le rendez-vous de la filière sera reconduit en 2014

Le Conseil général de la Nièvre organisait la semaine dernière une réunion de *«debriefing»* autour de la première édition d'uNiverBois, qui s'est tenue fin septembre au Marault. Devant la satisfaction générale, une nouvelle date est déjà programmée.

Une trentaine de professionnels et de partenaires de la filière bois et forêt se sont réunis le 26 novembre dernier au Conseil général en présence du président Patrice Joly et du vice-président Daniel Barbier. L'occasion était belle de saluer unanimement la réussite du premier salon uNiverBois qui s'est tenu fin septembre à la ferme du Marault à Magny-Cours, événement qui a su fédérer à la fois les professionnels nivernais et les visiteurs grand public. Près de 6000 personnes ont été comptabilisées durant les trois jours qu'a duré la manifestation. *«Tout le monde est prêt à repartir, la satisfaction est générale»* confiait Daniel Barbier en marge de la réunion de *«débriefing»* même si quelques améliorations seront envisagées.

Une date confirmée en septembre 2014

Et c'est donc sans surprise que les élus du Département, confortés dans leur priorité donnée au développement de la filière sur son territoire, avancent déjà l'idée *«d'une reconduction de la manifestation en 2014. La période de septembre sera maintenue parce que c'est celle qui correspond le mieux aux besoins exprimés par l'ensemble des partenaires. Le site sera pérennisé car la ferme du Marault constitue un écrin naturel exceptionnel pour uNiverBois»* souligne le vice-président chargé de l'agriculture et de la forêt. Côté changements, la journée professionnelle du vendredi sera allégée. *«Nous ne tiendrons plus que deux conférences au lieu des trois que nous avions prévues cette année, car le déroulement de la journée était difficile à tenir»*. Cette journée du vendredi sera également mieux ciblée envers les publics scolaires qui se sont montrés très demandeurs et enfin les démonstrations en tous genres autour du bois seront accentuées.

Centre de ressources permanent

Au-delà de l'événement particulier que constitue uNiverBois, le Conseil général de la Nièvre tente de s'impliquer davantage au quotidien dans le soutien à la filière, qui semble vital pour l 'économie du département. C'est ainsi que, selon Daniel Barbier, le site internet du Conseil général (www.univerbois.fr) publie la synthèse des conférences professionnelles tenues durant le salon. Mais ce qui domine, c'est l'ambition de fédérer l'ensemble des partenaires de la filière de façon suivie, *«rôle que tous les acteurs reconnaissent au Conseil général»*. L'institution y travaille désormais au quotidien, notamment par la création d'un annuaire professionnel du secteur Bois et Forêts ainsi qu'en devenant officiellement Centre de ressources permanent.

EMMANUEL COULOMBEIX



Les élus lors de l'inauguration officielle du pavillon de la forêt, le 28 septembre dernier, au Marault.

Communiqué

Élection des membres de la chambre d'agriculture de la Nièvre

La date de clôture du scrutin pour l'élection des membres de la chambre d'agriculture de la Nièvre a été fixée au 31 janvier 2013.
Les déclarations de candidatures doivent être déposées à la Préfecture de la Nièvre, bureau des élections, premier étage porte 113 ou 116, tous les jours ouvrables (à l'exception des 24 et 31 décembre
2012) de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.
Elles sont recevables jusqu'au mercredi 2 janvier 2013 de 9 heures à 12 heures.

PRÉFECTURE DE LA NIÈVRE

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Capserval

Une politique d'alliances et de mutualisation de moyens

L'assemblée générale de la coopérative a mis en exergue les faits marquants du dernier exercice, qui se caractérise par une faible collecte et une volatilité des cours, tout en confirmant une politique d'alliances stratégiques performantes



Étienne Henriot, président de la coopérative Capserval

Avec un tonnage global de 144 464 tonnes, la coopérative Capserval enregistre une collecte 2011 en retrait de 5,2 % par rapport à l'exercice précédent. Une diminution liée principalement aux mauvais rendements des orges de brasserie et à la baisse significative des collectes de blé (- 8,3 %) suite à la sécheresse printanière. Avec des rendements très hétérogènes, selon les parcelles, les sols superficiels enregistrent des baisses pouvant dépasser les 20 % , là où en sols profonds, on est quasiment identique à 2010. L'exercice se solde également par une collecte en retrait pour les orges d'hiver (- 13,2%) et de printemps (- 20%). Bonne surprise en revanche pour le maïs, dont la production a atteint 9400 tonnes, pour un rendement moyen de 100 q/ha. Une collecte qui progresse de + 6,8 %. La collecte pour l'ensemble du groupe est à l'image de celle de la coopérative : en retrait de - 7,4 %. La baisse des volumes étant amoindrie par une meilleure valorisation des prix.

Blé CRC : une stratégie de marché différencié

Un point sur la commercialisation de la récolte 2011/2012 a été dressé par Jean-Luc Billard, directeur de la coopérative : 23 % des productions sont utilisées dans le département, transformées essentiellement en ce qui concerne le blé par la meunerie, la production de maïs étant dédiée à l'alimentation animale. L'ensemble de la récolte de colza prend la la direction de l'usine du Mériot. Parmi les faits marquants, ce chiffre souligné par Jean-Luc Billard : «*70 % des productions de la coopérative sont livrées dans un rayon de 150 km autour de Sens*». L'évolution des prix moyens du blé, tous modes de valorisation confondus, fait apparaître sur six ans un écart type de 90 € de la tonne. Une volatilité pouvant faire varier le chiffre d'affaires de plus ou moins 630 €/ha chaque année et qui donne à la stratégie de mise en marché tout son sens.

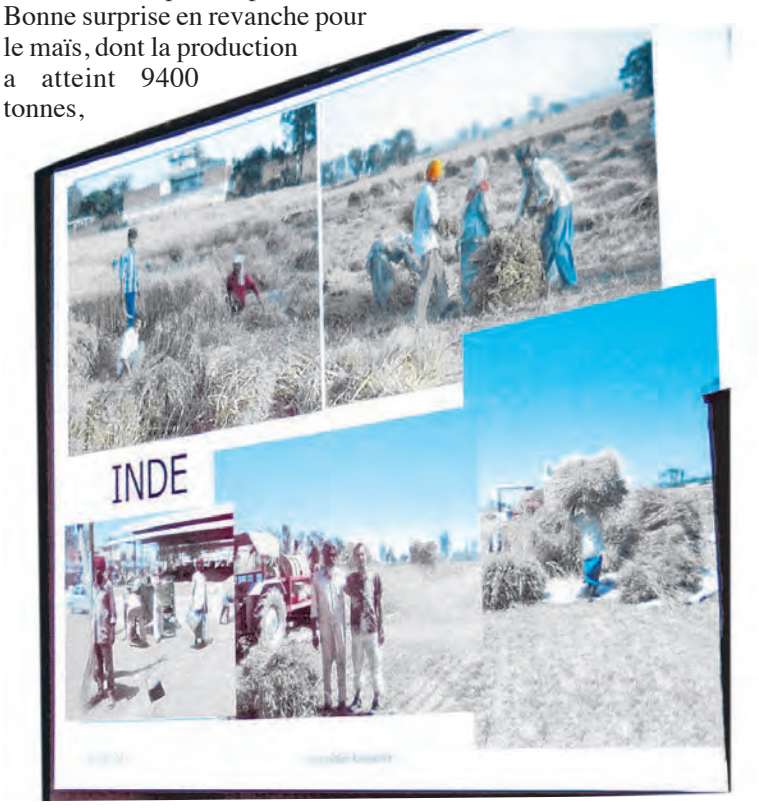
Si la quantité de blé 1 reste stable, la production de blé CRC (Culture Céréales Raisonnée) atteint 49 % du volume global. Devenue un axe majeur de stratégie pour la coopérative, cette filière de marché différencié a vu ses surfaces croître de 1850 ha sur six ans, pour atteindre 6527 ha. Une progression concernant essentiellement les secteurs de Saint-Valérien, Pont sur Yonne et Sergines, suite à l'agrément des trois silos présents sur leur territoire. Sur la partie panifiable du blé CRC, 78 % sont destinés à la boulangerie artisanale, essentiellement pour la production de blé label rouge. Autre secteur concerné ; l'industrie agroalimentaire, avec comme produit phare, les biscuits de la marque Saint-Michel. Concernant la partie alimentation infantile (ou Baby Food), les marchés sont orientés historiquement vers l'Italie, mais également depuis 2009, à destination de la Belgique. La mise en avant de la démarche se décline aussi plus localement, notamment au travers d'affiches significatives de producteurs icaunais au rayon boulangerie d'un hypermarché nouvellement ouvert à Sens.

Mutualisation des services agronomiques

La mutualisation des services agronomiques des coopératives Capserval et 110 Bourgogne au sein de l'entité SeineYonne est devenue effective depuis le 1er juillet 2011. Elle se traduit notamment par l'implantation de deux plateformes d'essai dans le cadre d'Artemis, de 2,5 ha chacune, à Nitry (sol argilo calcaire) et Evry (limon). Y sont testés des protocoles traitant de l'impact de l'allongement de la rotation, de celui de l'alternative au désherbage tout chimique et des itinéraires techniques bas intrants. Les résultats qui en découleront seront analysés selon plusieurs critères : fertilité des sols, environnement, économique et productivité. Parmi les autres faits marquants de l'exercice :la réalisation d'un embranchement fer au silo de Gron, ainsi que l'adhésion à la nouvelle structure d'achat d'agrofournitures Area.

Dans son intervention, le président de Capserval, Étienne Henriot a insisté en cette année internationale des coopératives, sur les valeurs de modèle économique auxquelles elles se rattachent : «*une entreprise d'hommes et non de capitaux, qui ignorent boursicotage et délocalisation, une gouvernance démocratique «un homme, une voix », des fonds propres protégés par des réserves impartageables et abondés chaque année pour servir le long terme*». Citant en guise de conclusion une réflexion du Président du Conseil Economique et Social, Jean-Paul Delevoye : «*la coopérative est une somme d'espérances individuelles qui nourrit des espérances collectives…*»

DOMINIQUE BERNERD



Thomas Hazouard, «*agriculteur globe trotter*», a témoigné en fin d'assemblée sur le tour du monde des moissons qu'il a effectué il y a quelques années, l'entraînant d'Australie en Inde, en passant par la Tasmanie, la Chine, l'Ukraine, la Pologne ou la Turquie…



▶ A découvrir

Un site Internet rhabillé de neuf



Le nouveau site Capserval est opérationnel depuis cette semaine

Le site Internet de la coopérative fait peau neuve, après une refonte totale de son ergonomie et de sa navigation, pour une plus grande facilité d'utilisation et un accès plus rapide à son contenu. Outre d'importantes modifications graphiques, il offrira une meilleure présentation du Groupe Capserval et plus d'informations sur la vie de la coopérative, au moyen notamment de photos et vidéos. Un système d'onglets facilitera la navigation, autorisant ou non certains accès en fonction de son niveau d'abonnement et de ses droits personnels. Avec des liens en bas de page sur d'autres sites partenaires. Une carte dynamique rappelant l'implantation des différents magasins Caps Vert, avec renseignements pratiques et rappel des produits les plus représentatifs figure désormais sur le site.

Parmi les autres nouveautés : des explications détaillées sur SeineYonne et Area, un module agenda où seront mis en ligne les différents rendez-vous donnés par la coopérative, la possibilité de demande de virement en ligne, etc…

Plus de fonctionnalité également, concernant les informations techniques, comme la gestion des mélanges phytosanitaires, l'accès aux cotations mises à jour quotidiennement, les bulletins météo. L'accent a été mis pour rendre le site ainsi que toute la partie gestion d'exploitation entièrement compatibles avec un Ipad ou sur des tablettes Windows 8. En attendant prochainement une version compatible avec le système Smartphone.

Deux offres d'abonnement Net Serval sont proposées : la première à 120 € de forfait annuel, comprenant toute l'info des marchés, l'info agronomique, la météo, ainsi des infos sur les activités de l'adhérent (comptes, réceptions, contrats, virements…). L'offre à 350 € donnant accès en plus à la partie gestion d'exploitation.

Lancé mercredi 5 décembre à minuit, le nouveau site Internet ne nécessitera aucune modification pour y accéder, tous logins et mot de passe existants étant conservés.

www.capserval.fr

110 Bourgogne

Assemblées de section

En préparation à l'Assemblée générale du 30 novembre prochain à Auxerrexpo, la coopérative a tenu plusieurs assemblées de section, où ont notamment été évoqués le bilan de l'année écoulée et l'analyse des marchés mondiaux



Les adhérents ont assisté nombreux aux différentes Assembles de section, comme ici à Monéteau, le 22 novembre dernier.

L'exercice 2011/2012 se solde pour 110 Bourgogne par une récolte globale de 464 000 tonnes, en retrait de 8 % par rapport à l'an passé. Conséquence directe de la baisse de rendements consécutive à la sécheresse du printemps. Le directeur de la coopérative, Jean Marc Kreps, a rappelé d'autres années antérieures encore plus pénalisées, comme «*en 2007 avec 454 000 t, ou 2003, année où l'on a perdu 70 % de la sole d'hiver et connu un coup de sirocco à mi juin, avec une moisson catastrophique à 419 000 t…*» De citer également 2009, année record avec 610 000 t, «*mais catastrophique car on vous payait en dessous du prix de revient !*» Les perspectives pour la récolte 2012 sont globalement en retrait, suite aux épisodes de gel qu'a connu la coopérative dans son ensemble, avec un secteur particulièrement touché : le Chatillonnais, qui enregistre une baisse de volume de 16 %. Sur l'Auxerrois, un peu moins touché par le gel, certaines cultures d'hiver ont été laissées en place mais ont donné des rendements ne dépassant pas 55 q/ha pour une moyenne de 70 à 75 q/ha d'ordinaire.

Les marchés mondiaux 2012

A l'échelon mondial, la récolte de blé 2012 est en diminution de 41 millions de tonnes. Un bilan essentiellement du aux faibles collectes en zone Mer Noire : l'Ukraine perd 7 Mt, le Kazakhstan, 12 Mt et la Russie, 14 Mt. L'Inde a vu ses récoltes progresser mais sans effet sur les marchés car destinées à son autoconsommation. Récoltes à la baisse également en Argentine (- 3 Mt) et en Australie (- 6 Mt), Les Etats-Unis enregistrant pour leur part une hausse de volume de + 5 Mt. Si les cours de ces derniers mois se maintiennent entre 240 et 260 €/t, quelques éléments haussiers, comme l'absence sur les marchés de la Russie et de l'Ukraine, les pluies en Argentine perturbant les récoltes et une parité euro/dollar, favorable. Même constat à la baisse en orges, pour ces mêmes pays, compensé par de bons volumes en Europe et Canada, d'où une disponibilité finale en retrait seulement de - 1 Mt. Conséquence de la crise économique, la consommation mondiale de bière est en baisse et les surplus d'orge brassicole trouveront leurs débouchés en orges fourragères. Les cours de la graine de colza ont connu une amplitude de 120 € depuis le début de l'année et sur les marchés, les voyants sont au vert : des fondamentaux solides, un bilan tendu en graines, de bonnes marges de trituration, révision à la baisse dans certains pays producteurs…

Baisse spectaculaire de la récolte mondiale de maïs, suite à la sécheresse, avec 274 Mt là où l'on prévoyait en mai 376 Mt. Les stocks ne sont plus que de 17 Mt : à peine 50 % de la production habituelle, soit 15 jours à trois semaines d'avance… Du jamais vu !

DOMINIQUE BERNERD

MSA Bourgogne

L'énergie la moins chère est celle qu'on ne dépense pas !

A l'initiative des délégués MSA de l'échelon local de Coulanges-la-Vineuse, Coulanges-sur-Yonne, Courson et Vermenton, une conférence sur le thème «*Maîtriser vos dépenses et réduire l'impact environnemental*» s'est tenue à Courson-les-Carrières, animée par un conseiller info-énergie de l'ADIL de l'Yonne.

Selon les chiffres cités par l'ADEME, bâtiments et habitations sont l'un des secteurs les plus «*énergivores*», représentant 43 % des consommations d'énergie en France, pour 22 % des émissions de gaz à effet de serre. Pour atteindre les objectifs fixés par l'accord de Kyoto, les normes en vigueur au 1er janvier prochain imposeront en matière de bâtiments le respect de standard «*Basse Consommation*». Un standard correspondant pour la région Bourgogne, à une consommation annuelle d'énergie primaire inférieure à 60 kWh/m² pour la construction neuve et inférieure à 96 kWh/m² en cas de réhabilitation.

Pour Yann Lhelias, conseiller Info Energie à l'ADIL 89, réduire sa facture énergie peut commencer par des gestes simples : «*savez-vous que 3 millimètres de givre dans un congélateur suffisent à engendrer une surconsommation électrique de 30 %...*». Les éco gestes sont nombreux et à, confort égal, permettent une facture allégée : comme de se contenter de 19 °C dans une pièce à vivre, sachant que chaque degré supplémentaire entraîne une surconsommation de 7 % ou que l'entretien régulier d'une chaudière permet de diminuer de 8 à 12 % l'énergie consommée. Attention également aux appareils en veille : téléviseurs, chaîne Hi-Fi, ordinateurs, fours, etc… Une consommation assurée de 300 à 500 kWh par an, sans rien produire en échange !

Un mat de 72 mètres de haut

Partant du principe que «*l'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas*», c'est sur l'isolation d'un bâtiment ou d'une maison qu'il faut travailler en priorité, en commençant toujours par la toiture et le plancher bas : «*les pieds et la tête au chaud !*» et sous plusieurs conditions, «*une épaisseur et une densité des matériaux utilisés suffisantes, leur étanchéité à l'air, veiller à ne pas emprisonner l'humidité dans les murs*». L'intérêt étant de raisonner «*global*» pour un maximum d'efficacité. L'exemple cité par le conférencier est révélateur : «*une isolation renforcée des combles et du plancher bas, l'achat d'une chaudière gaz à condensation, une horloge de programmation et des robinets thermostatiques, soit 14 000 € d'investissement rentabilisés en 16 ans compte tenu des aides allouées et de l'économie substantielle réalisee sur le chauffage, passant de 200 à 135 € par mois*».

Le conseiller Info Energie en a profité pour mettre en garde l'assistance sur les multiples offres d'installation de petit éolien en ville, souvent associés à des offres de prêts : «*énormément d'arnaques en ce domaine et il faut être vigilant*», rappelant ces règles simples : «*pour avoir l'équivalent et l'efficacité d'une éolienne de 12 m de haut installée en rase campagne, un petit projet éolien en ville, compte tenu des perturbations et turbulences des vents occasionnées par les maisons, devrait nécessiter la construction d'un mat de 72 m de haut !*»

DOMINIQUE BERNERD

Distinction

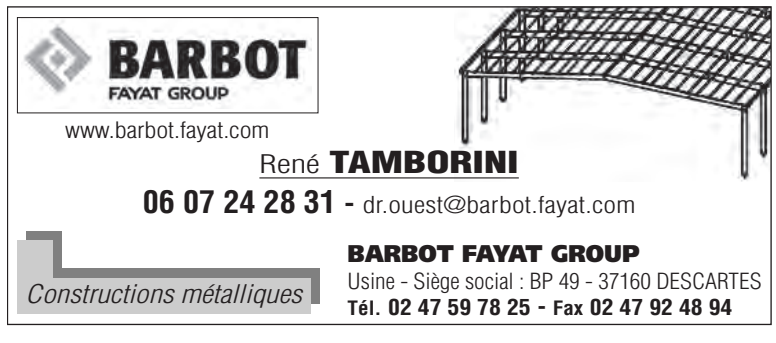
Une ambassadrice du pays d'Othe à l'honneur

Déjà titulaire de la médaille de bronze du tourisme, Louisette Frottier a été élevée au grade supérieur des mains du président de Yonne Tourisme et Conseiller général du canton de Chéroy, Jean-Baptiste Lemoyne. Une médaille argent qui vient couronner le travail mené depuis des décennies au service du tourisme dans le département. Louisette Frottier et son époux sont producteurs de cidre du pays d'Othe au sein de la ferme familiale où se perpétue depuis six générations cette tradition ancestrale. Véritable ambassadrice du pays d'Othe, Louisette a créé au sein de l'exploitation le musée de la pomme et du cidre, qui présente notamment un pressoir à roue de perroquet vieux de plus de deux siècles et l'historique de la production de cidre en pays d'Othe. Adhérente au réseau Bienvenue à la Ferme, l'exploitation reçoit chaque année plusieurs milliers de visiteurs. C'est elle aussi qui est à l'origine de la création de la «*route du cidre et des pressoirs*», un itinéraire qui conduit les visiteurs à la découverte de ce territoire encore trop méconnu. Parallèlement à son activité cidricole, Louisette Frottier s'est investie également dans la promotion de la région, à travers le Comite de Développement du pays d'Othe, devenant Présidente du syndicat d'initiative de Cerisiers et du pays d'Othe en 2004 puis en 2010. La médaille d'argent du tourisme lui a été remise le 23 novembre dernier lors d'une cérémonie qui s'est tenue au Château des Condé à Vallery. Un cadre parfait pour la «*reine du cidre*» en pays d'Othe.

DB



Louisette Frottier, avec à ses côtés, Jean-Baptiste lemoyne, président de Yonne Tourisme et Conseiller général du canton de Chéroy



Lycée de la Brosse

Remise de prix et diplômes

Initiée l'an dernier par Jean-Marie Baillard, quelques mois après son arrivée à la tête de l'établissement, une cérémonie de remise de diplômes s'est tenue pour la seconde année consécutive, en présence d'une trentaine d'élèves entourés de plusieurs parents et membres de l'équipe pédagogique.

Toute symbolique qu'elle soit, cette manifestation *«qui n'est plus vraiment dans l'air du temps»*, selon les propres mots de Jean-Marie Baillard, revêt à ses yeux tout son sens, par le fait qu'elle relève d'une démarche volontaire des élèves présents, dont la majeure partie ont quitté l'établissement pour la suite de leur cursus ou entrer dans la vie active : *«à défaut de ce type de rendez-vous, on banalise énormément un cursus scolaire et on sait bien aujourd'hui, que les interrogations sur l'avenir sont nombreuses et qu'un diplôme ne signifie pas forcément un visa pour l'entrée dans la vie professionnelle»*.

Une manière aussi, outre le fait de rendre hommage au travail des élèves, de remercier les équipes qui, à longueur d'années scolaire, concourent à leur réussite.
Toutes filières confondues, le lycée agricole d'Auxerre la Brosse aura connu à l'issue de la session 2011/2012, un taux de réussite à l'examen de 76%, tout à fait honorable, même si son directeur en demande encore davantage : *«des chiffres satisfaisant globalement, mais moyens, qu'on souhaite améliorer dans toutes les promos, certaines étant excellentes, d'autres moins performantes»*. Au rang des meilleures, la filière Bac Pro CGEA (Conduite et gestion de l'Entreprise Agricole), avec un taux de réussite record de 94%. Plus de 20% au-dessus de la moyenne nationale, qui placent l'établissement en tête de la carte régionale de l'enseignement agricole public en Bourgogne. Autre *«bon élève»*, la filière BTS Agronomie et Productions Végétales, avec un taux de 90 % : *«un BTS technique axé sur les itinéraires agronomiques, qui a toute sa place dans un établissement comme le nôtre, d'autant que ces résultats s'inscrivent dans la continuité»*.
Dans la catégorie *«bien mais peut mieux faire»* : la filière bac Techno, avec une moyenne de 68 % de réussite. Grosse déception en revanche en ce qui concerne les BTS Acse (Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation), qui n'ont pas dépassé les 40% de réussite. Jean-Marie Baillard a son explication et elle est sévère : *«beaucoup d'élèves ont déjà leur projet professionnel plus ou moins tracé et ne viennent là que pour décrocher un diplôme dans les meilleures conditions et sans trop de fatigue !»* L'accent sera mis cette année pour que cette situation ne perdure pas : un véritable challenge pour La Brosse.
La filière BTS Anabiotec doublement à l'honneur : à la fois pour le nombre d'élèves présents à la remise des prix mais aussi pour un taux de réussite à l'examen de 85 %, *«dont la renommée va bien au-delà des frontières de l'enseignement agricole»*. Une filière qui fêtera l'an prochain ses 20 ans d'existence.
Chaque major de filière s'est vu remettre un livre de la part de l'établissement, accompagné d'un chèque offert par l'amicale des *«Anciens Brossards»*, dont plusieurs membres du Conseil d'administration étaient présents à la cérémonie.

DOMINIQUE BERNERD



Photo souvenir à l'issue de la cérémonie.

La Forêt d'Othe
03 86 35 29 52
La Forêt d'Othe
Bâtiments bois adaptés aux professions agricoles
Lamellé - Collé - Traditionnel
Charpentes bois - Maisons individuelles ossature bois
- Devis et première étude gratuits
- Bâtiment clefs en main.
- Pour production électrique: étude et pose de centrales photovoltaïques
La Forêt d'Othe - 89570 Turny
03 86 35 29 52
laforet-dothe.fr
Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube

Marché de Noël

Salon "Arts et saveurs" à Sens ce week-end

Le marché *«Arts et saveurs»* organisé par la Chambre d'agriculture de l'Yonne fête cette année sa 20e édition et se tient ce week-end, dans les Halles du Marché couvert de Sens. L'occasion d'apporter la qualité des terroirs icaunais sur votre table pour les Fêtes de fin d'année.

Accompagnés par la Chambre d'agriculture, les agriculteurs de l'Yonne souhaitent se rapprocher des consommateurs, de vous, afin d'engager un véritable dialogue et proposer le meilleur de leur travail et de leurs terroirs. Le Salon *«Arts et saveurs»* permet depuis 20 ans cette rencontre constructive et instructive dans l'ambiance conviviale des fêtes de fin d'année.
Comme nous le faisons régulièrement lors des foires, salons et autres marchés à la ferme, nous avons cette année encore, réuni plus de 50 exposants, constituant ainsi le premier et le seul évènement de cette importance dans le domaine de la gastronomie et de l'artisanat d'art dans l'Yonne. De nombreuses animations, notamment musicales ou bien à destination des enfants, égaieront Arts et saveurs.
Des assiettes de dégustation, composées des produits présents sur le marché, vous seront proposées dans la cave du marché couvert le samedi, toute la journée, par le Lycée professionnel Saint-Etienne. L'occasion de goûter agréablement toutes les saveurs qui égaieront vos papilles aux réveillons. Egalement proposées les deux jours, des animations musicales et festives, dont certaines tout particulièrement destinées aux enfants. Nous recevrons notamment les fermes de découverte du réseau Bienvenue à la Ferme pour les enfants le samedi et le groupe musical *«Air de rien»*, la journée du dimanche.
Le salon *«Arts et Saveurs»* ouvre ses portes samedi 8 décembre de 10 h à 21 h et dimanche, de 10 h à 19 h, dans les Halles du marché couvert de Sens. L'occasion de retrouver des milliers d'idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année avec les producteurs, les artisans et la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Venez nous voir et régalez-vous !



Le salon *«Arts et Saveurs»* se tient tout ce week-end, dans les Halles du Marché couvert de Sens.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

▶ Zoom sur....

Les producteurs et artisans présents

Andouillettes : Chablis Gourmets
Bière : Brasserie Larché
Chocolats : Comptoir du Cacao
Cidre, jus de pomme, ratafia, eaux de vie : Philippe Charlois
Eaux de vie, liqueurs, ratafia : Distillerie Mean
Escargots : Croque Bourgogne, Ets Billot
Fleurs et sapins : Ets Kallenkoot
Foie gras de canard, terrines, plats cuisinés : Roger Rabuat, Jean-Louis Gaujard
Fromages de chèvre et pâtisseries salées : Desmoutiers & Breton
Huiles artisanales : Earl Rivière
Légumes biologiques : Les Jardins de la Croisière
Miels et ses dérivés : Christine Busson, Julien Henry
Poulets, pintades, rillettes, terrines, confitures : Earl de la Maiterie
Produits de cerf : Earl Moreau
Safran : Les Safraniers du Gâtinais
Soumaintrain, fromage blanc et frais : Earl du Val d'Auré
Terrines, escargots : Yonne Helix
Truffes : Eric Collinet
Truites : Laurent Pageaud
Vins : Dominique Bière, Céline Boudard-Coté, Domaine Goisot, Domaine de Noelle, Domaine des Remparts, Earl Lemoule, Christophe Ferrari, Gaec des Vins Vieux, Claude Madelin, Benjamin Portier, Anne et Rémi Proffit, Alain Rigoutat

Et chez les artisans

Arts de la table, luminaires : Dominique Cadoret ; **Céramiques et grès** : Jean-Pierre Meyer ; **Cucurbitacées décorées** : Michel Brunet ; **Cuir** : La mare aux Loups ; **Dessins** : Yves Chudoba ; **Lampes, bijoux, bougies** : Chantal Dumaire ; **Meubles et objets patinés** : Emeline Claeys ; **Objets de décoration, art de la table** : Catherine Avons-Bariot ; **Œufs décorés** : Mireille Noué ; **Miroirs, eintures** : Alexandra de Prinsac ; **Réalisations en bois tourné** : Rémi Marceau ; **Tableaux fantaisie** : Annie Baillat ; Vitraux, maroquinerie : Nadine Navarre

Lait

Des perspectives pour la filière

Quel avenir pour la filière laitière bourguignonne dans la perspective de la fin des quotas laitiers ? C'est la réflexion qui a été ouverte lors d'une réunion organisée par la Chambre régionale d'agriculture à laquelle ont participé des représentants professionnels et des techniciens.

D'abord, les points positifs: une demande mondiale soutenue sur un grand marché où l'Europe se maintient au second rang des exportateurs. Une Europe favorisée par ses sols et son climat, alors que l'on connaît l'impact des facteurs naturels sur la localisation de la production laitière. Autre point positif: la convergence des coûts de production au plan mondial et la diminution de l'écart de compétitivité entre l'Europe et le reste du monde. Si les systèmes entre les principaux pays producteurs européens présentent une grande diversité, ils connaissent tous aussi des contraintes et des freins qui accentuent la convergences entre les résultats des uns et des autres. En Europe les projets d'investissements sont importants, avec 1 420 millions d'euros. Mais le monde entier investit pour un total de 2,8 milliards d'euros répartis en 58 projets sur 28 pays et par 51 entreprises. L'ampleur des projets est à la mesure du potentiel de développement mondial du secteur laitier.



Des signaux positifs, dans un contexte plutôt dépressif

Mais... la volatilité des cours des produits échangés au plan mondial (poudre, fromage...) limite la visibilité et la confiance des producteurs français. Ainsi, même si les signaux à moyen terme apparaissent positifs, le contexte actuel favorise plutôt une ambiance dépressive dans les zones de polyculture-élevage confrontées à la fin des quotas, la flambée des cours des céréales, les menaces sur certaines collectes... Les régions de Bourgogne ne dérogent pas à cette réalité nationale et les éleveurs s'interrogent sur l'avenir du lait dans ces zones où la densité laitière est plutôt faible et où les cours des céréales augmentent l'attactivité des productions de grandes cultures.
Quel avenir pour la production laitière dans ces zones ? C'est la question qui taraude les responsables professionnels et les acteurs politiques des territoires ruraux, qui veulent maintenir de l'activité, des emplois et de la diversité dans les productions agricoles. Si l'avenir de la production laitière dépend d'abord des éleveurs laitiers, il dépend aussi des stratégies des transformateurs laitiers présents sur les différents bassins. En Bourgogne, les professionnels s'inquiètent de la pérennité de certains investissements et de la capacité des opérateurs locaux et régionaux à affronter la concurrence internationale à armes égales. Quels sont leurs projets d'investissement, leurs difficultés, leurs appréciations de leur bassin de collecte ?

Un diagnostic à établir et à financer

Autant de questions qui se posent aux décideurs professionnels et politiques régionaux et qui ont amené les participants à cette réflexion à proposer la réalisation d'une étude permettant d'établir un diagnostic précis de la filière laitière dans les départements bourguignons et sur des secteurs limitrophes. Le diagnostic établi, il s'agira de dresser des perspectives d'évolution de la transformation à l'horizon 2020 et d'aboutir à des recommandations qui favorisent le maintien, voire l'expansion du potentiel laitier, de la valeur ajoutée et des emplois existants dans la zone étudiée.
Nadine Darlot, qui participait à cette réunion régionale relève des points positifs importants comme la capacité d'exportation de la filière laitière, la grande diversité des produits de la filière et sa capacité d'innovation. Avec cinq grands groupes de dimension internationale, la France, qui se maintient au second rang des producteurs européens, n'a pas à rougir face à ses concurrents. Les écarts de prix et de charges se ressèrent d'ailleurs en Europe. Reste le niveau des coûts alimentaires qui plombent les résultats. *«Dans ce contexte, il est particulièrement important de faire de la prospective sur l'évolution de notre territoire laitier, tout comme il est important de pouvoir intégrer les références bourguignonnes aux évaluations nationales réalisées par l'Institut de l'élevage»* insiste Nadine Darlot. Reste maintenant à dégager les moyens de ces ambitions pour la filière lait en trouvant les financements des études à réaliser.

ANNE-MARIE KLEIN

Les MFR à la découverte de l'Europe

«Une expérience unique et exceptionnelle»

C'est à un rendez-vous citoyen et européen, au Conseil régional de Bourgogne, que les jeunes élèves de six MFR de Bourgogne ont été conviés, le 30 novembre pour rendre compte de leur découverte de l'Europe au travers des stages de trois semaines, effectués en Irlande, en Espagne, en Allemagne, en Italie, en Pologne, en Grèce, en Bulgarie. Des destinations-découverte pour 109 stagiaires et leurs six accompagnateurs-formateurs, partis dans le cadre du projet groupé Léonardo da Vinci 2011, bénéficiant de l'aide régionale *«ELBE»*.

Six Maisons familiales et rurales sur les quatorze présentes en Bourgogne ont relevé le défi européen : organiser un stage professionnel de trois semaines, pour des jeunes élèves de 15 à 21 ans se formant dans les secteurs de l'agriculture, la valorisation du cheval, le commerce en alimentation et vins, le service aux personnes... A l'heure du bilan, la Fédération régionale qui portait ce projet européen dans le cadre du programme Leonardo da Vinci, a souhaité organiser ce rassemblement, le 30 novembre dernier, au Conseil régional. L'expérience a marqué et pas seulement parce que la plupart des jeunes engagés dans ce programme européen n'avaient jamais pris l'avion. Les restitutions des élèves dans cette grande salle du Conseil régional sont encore empreintes d'émotion. L'objectif de ce projet de mobilité européenne c'est bien de *«changer le regard des jeunes»* de les rendre plus autonomes, plus réactifs par rapport à leur environnement, d'éveiller leur curiosité et de leur montrer à voir et à expérimenter, comme l'a expliqué Sandrine Lubin de la MFR de Quétigny. Auparavant, Xavier Cosnard, directeur régional de la Fédération régionale des MFR avaient rappelé la volonté de ces institutions *«de favoriser la mobilité en inscrivant dans leurs actions une participation à de grands programmes européens comme Erasmus ou Leonardo da Vinci»*.
Les témoignages sur ce plan ont été éloquents, pour les participants de la MFR d'Etangs-sur-Arroux (71), le stage représente *«un tremplin pour la suite»* ; pour les bac pro de la Clayette (71) *«la gestion des imprévus»* a été l'occasion d'apprendre à s'adapter ; pour les jeunes de la MFR de Grandchamps c'est le grand plongeon dans *«une autre civilisation»*, la prise de confiance en soi, la conquête de l'autonomie. A Montceaux-les-Mines, les jeunes stagiaires en immersion dans le monde du travail ont apprécié *«l'ouverture d'esprit et la remise en perspectives d'autres types d'agricultures en Europe»*, ce qui leur a permis *«de balayer quelques idées reçues»*. Pour tous, l'effort de communication, *«en dépassant les barrières de la langue»*, a été constant et bien récompensé *«par des contacts chaleureux»*, des expériences humaines inoubliables. En Irlande, les jeunes de la MFR de Quétigny *«ont vaincu la peur de l'inconnu, de l'étranger»*, compris toute la richesse *«de la différence»*. Tous sont rentrés *«plus matures»*, le sens critique aiguisé et plus confiants dans leurs capacités et leur avenir. Le mot de la fin revient aux jeunes stagiaires : *«c'est une expérience unique et exceptionnelle, c'est un projet à vivre»*, pas seulement pour se faire des souvenirs, mais pour se construire un avenir aussi.

ANNE-MARIE KLEIN



Les compétences acquises par les jeunes stagiaires pendant leur parcours européen sont formalisées dans un document, le *«Portefeuilles»* de compétences que certains brandissent fièrement.

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

CHAPUIS FRERES, votre spécialiste de la traite



Robot VMS


Roto


Traite arrière

21450 St Marc/Seine - 03 80 93 22 28
DeLaval

Conseil national FNPL

Le Paquet lait en questions et réponses

Comme chaque année, le Conseil national de la Fédération nationale des producteurs de lait a réuni tous les responsables des sections lait régionales et départementales. En réflexion : le paquet lait et ses incidences. Deux représentants professionnels bourguignons commentent cette réunion. Entretien avec Nathalie Mairet, administratrice FNPL et Nadine Darlot, responsable régionale lait.



Nathalie Mairet



Nadine Darlot

n **TdB : Le Paquet lait est présenté comme un outil de gestion de la fin des quotas, une perspective qui inquiète beaucoup de producteurs, quel regard portez-vous sur ses dispositions, comment en évaluez-vous la portée ?**

Nathalie Mairet : *"D'abord il faut dire que ce Conseil national a été très constructif. Tout le monde va dans le même sens et travaille à forger l'avenir de la production. Ce qui se construit en ce moment est très important pour les producteurs de lait, nous avançons sur les contrats et sur les organisations de producteurs. Tous les obstacles juridiques ne sont pas levés, mais nous avons demandé au ministère de l'Agriculture d'intervenir pour simplifier ce cadre juridique et faciliter la création des OP".*

Nadine Darlot : *"Ce que l'on peut en retenir c'est l'important effort de structuration de la filière, qui doit amener les producteurs à renforcer leur position dans la chaîne d'approvisionnement. Il s'agit de se préparer aux évolutions des marchés après la fin des quotas. Mais en parallèle on se trouve aujourd'hui face à un risque majeur : les recommandations sur le prix du lait obtenues de haute lutte sont mises à l'index par les instances européennes qui voient là un outil de contournement des règles de la concurrence. Dès janvier on ne pourra plus communiquer sur le prix du lait".*

n **TdB : Le marché mondial du lait est porteur, mais la concurrence est déjà forte, quel avenir pour la production française dans ce contexte ?**

Nathalie Mairet : *"Les marchés se reprennent bien, ce qui pourrait amener un accroissement de la production avec le risque d'un effet négatif sur les prix. Dans ce contexte, il est d'autant plus important de trouver un système collectif qui évite les dérapages, car le marché sera exposé à une plus forte volatilité. C'est tout l'enjeu de l'évolution de l'interprofession".*

Nadine Darlot : *"On peut craindre que le Paquet lait, au niveau des indicateurs du prix du lait, ne mette à mal tout ce qui a été construit depuis quinze ans, de quoi porter un coup au moral. Cependant notre position est favorable, tant sur le plan de l'évolution des marchés mondiaux avec une demande croissante attendue des pays émergents, que sur celui du contexte de notre production en France, comme en Europe, du point de vue du climat et des sols. Ces avantages pédoclimatiques nous permettent une autonomie alimentaire et facilitent la gestion des effluents, nous pouvons ainsi être compétitifs et nous préparer aux évolutions du marché".*

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-MARIE KLEIN

Repères

Un outil d'avenir ?

Le Paquet lait vise à assurer un avenir à long terme du secteur laitier et à prendre le relais des quotas laitiers que l'UE abolira en 2015. Le Paquet prévoit des contrats écrits entre producteurs et transformateurs de lait et la possibilité de négociations collectives des termes de contrat via les organisations de producteurs.

Il définit de nouvelles règles européennes pour les organisations interbranches, permettant aux acteurs de la chaîne du lait de dialoguer et de mener certaines activités. Il comporte une série de mesures en faveur de la transparence. Il s'appliquera jusqu'à la mi-2020, mais la commission européenne fera un rapport sur la situation du marché et l'application des mesures dès 2014 et 2018.

Interbev Bourgogne

Le paradoxe des marchés

Le Conseil d'administration d'Interbev Bourgogne s'est tenu le 28 novembre à Pouilly en Auxois. Les familles de l'interprofession viande réunies à cette occasion ont fait le point sur les nombreuses actions de communication destinées à soutenir les produits et dressé un instantané en demi-teinte du marché.

Sur le plan de la communication, les actions pérennes se poursuivent et la foire gastronomique de Dijon a été le théâtre de plusieurs moments forts, avec de l'information, des dégustations et des animations très courues par les visiteurs. Le bœuf, l'agneau... toutes les viandes y ont trouvé leur compte et l'opération steack haché Charolais de Bourgogne a été particulièrement bien relayée. Cette axe fort de la communication est d'autant plus important que les attaques contre le produit viande et contre la viande bovine en particulier, occupent toujours le terrain médiatique. Il faut accentuer la réactivité, observe Jean-Pierre Fleury, président d'Interbev Bourgogne, pour parer les attaques et rétablir certaines vérités.

La production européenne décroche

Côté conjoncture, l'état du cheptel, si l'on considère l'inventaire des bovins et l'évolution des sorties, traduit la morosité du secteur mieux que n'importe quel tableau de bord. Les stocks de femelles ne remontent pas et si la décapitalisation semble marquer le pas on peut se demander si cette tendance est durable, s'interroge le président d'Interbev Bourgogne. En 2012, cette contraction concerne l'Europe entière. La diminution du cheptel européen est un véritable enjeu qui montre que les problèmes de l'élevage sont loin d'être solutionnés. En France, la baisse des effectifs dans les élevages est révélatrice des incertitudes qui pèsent sur l'avenir, entre une PAC qui va être redessinée et la fin des quotas laitiers. Pour Jean-Pierre Fleury, *«la faiblesse des stocks reflète la fragilité des élevages en terme de trésorerie»*. Les tensions apparues en juillet pour les approvisionnements des outils d'abattage génèrent une certaine incertitude quant à la capacité des outils d'abattage *«à encaisser»* ces fluctuations.

Sur le plan franco-français, le mois d'octobre a été particulièrement édifiant avec *«un nombre de sorties anormalement élevé»* qui s'est vite traduit par une chute brutale des cours. Le président d'Interbev Bourgogne, insiste sur la nécessité *«de parvenir à tous les niveaux à une meilleure planification des sorties et des ventes pour éviter les embouteillages»*. L'étalement des sorties est d'autant plus important pour le maintien des prix, que les projections sur les revenus 2012 de l'élevage ne sont pas encourageantes. Sont en jeu l'attractivité du métier et la transmission des exploitations. L'écart continue de se creuser entre les revenus de l'élevage et le coût des installations. Ce qui engage *«à réfléchir de façon urgente à de nouveaux modes de financement pour l'installation et à mener des études très affinées en préalable aux installations à venir»*.

Un marché mondial porteur

A l'export, l'Italie reste le client n°1 pour les broutards français, mais les difficultés économiques du pays et les risques financiers associés, entraînent des coûts de plus en plus importants sur les assurances crédit. Le président d'Interbev Bourgogne alerte sur la nécessité d'engager une réflexion globale sur un système de garanties négociées collectivement au plan national. Si les marchés européens subissent les effets de la crise, les marchés extra-communautaires bénéficient toujours *«de belles opportunités»*, mais ce sont *«des marchés fluctuants, difficiles à satisfaire»*. Et ce n'est pas le moindre des paradoxes qu'un contexte extra-communautaire plutôt porteur pour la production de viande. Les plus gros producteurs mondiaux sont moins présents et la production actuelle ne suffit pas à satisfaire une demande mondiale en augmentation, notamment dans les pays émergents. Une situation qui nécessiterait de s'engager dans de vraies stratégies de conquêtes *«plus politiques qu'économiques»* et *«réfléchies et menées de façon collective»*.

ANNE-MARIE KLEIN

FDSEA 21

Primordiales, ces cantonales

Les assemblées générales cantonales de la FDSEA de Côte d'Or se déroulent du 30 novembre au 20 décembre. La présentation des prochaines élections «Chambre d'agriculture» sont à chaque fois au programme. Direction Fontaine-Française, où l'assemblée cantonale s'est tenue vendredi dernier.



Samuel Maréchal, secrétaire général adjoint de la FDSEA et Emmanuel Raillard, président cantonal de Fontaine-Française ont abordé différents sujets, dont celui des élections Chambre.

Le mois prochain, les Côte d'oriens éliront leurs représentants à la Chambre d'agriculture pour les six prochaines années. Les assemblées cantonales de la FDSEA, lancées vendredi dernier, consacrent une large partie de leur programme à ces élections. «*Pour un milieu agricole fort et bien armé face à certains dossiers, notamment environnementaux, la FDSEA se doit d'être sur le terrain pour motiver les troupes. Nous voulons un vote de masse*» affirme Emmanuel Raillard, président cantonal de Fontaine-Française.
Samuel Maréchal, secrétaire général adjoint de la FDSEA et Arnaud Ehrlacher, animateur syndical, ont tous les deux rappelé les missions, le fonctionnement mais aussi la composition de la Chambre d'agriculture.

Inquiétudes Pac

La Politique agricole commune était ensuite dans les discussions. «*Il n'y a rien d'acquis, le dossier Pac est en suspens, au moins jusqu'au début de l'année 2013*» confiait Emmanuel Raillard, pour qui «*il y a de grandes chances pour que le budget soit réduit, pour qu'il y ait des coupes dans le budget de l'Europe et en particulier dans celui de l'agriculture*». Le président cantonal redoute des normes environnementales «*encore plus drastiques*» et de moindres soutiens. «*Il y a encore quelques élevages laitiers dans le canton, ce n'est pas rose tous les jours. Les décisions qui descendront de Bruxelles auront un rôle déterminant pour la suite*» ajoute t-il.

Où sont les jeunes?

Samuel Maréchal et Emmanuel Raillard se sont ensuite penchés sur la notion d'engagement syndical. Force est de constater qu'il y a de moins en moins de jeunes dans le réseau. «*Des jeunes passent par JA, viennent s'informer vers nous, mais ont du mal à franchir le cap*» constatent les responsables FDSEA.

La raison financière, parfois évoquée, n'a pourtant «*pas de sens*» selon le président cantonal: «*sans parler des nombreux acquis syndicaux obtenus par la FDSEA, le coût d'une adhésion à l'année est vite remboursé via la carte moisson et via le remboursement de la TIPP sur les gazoles*».

Dossiers chasse

Si Fontaine-Française n'est pas le canton le plus touché du département en termes de dégâts de gibier, n'en demeurent pas moins de nombreux problèmes comme l'indique Emmanuel Raillard : «*les bois de la Haute-Saône sont à la périphérie du canton. Nous nous retrouvons, aujourd'hui, devant un mur de chasseurs et de fédérations de chasseurs qui ont du mal à comprendre que nous vivons et souhaitons continuer de vivre de notre métier*». Prochainement l'objet d'une réunion d'information sur le ramassage des viscères se fera dans les jours à venir et invite les présidents de chasse locaux à le contacter (06 71 44 46 50) et informe, au passage, que «*la mise en place d'un bac à viscères dans le canton ne peut être qu'une bonne chose pour lutter contre les maladies de la faune sauvage*».

AURÉLIEN GENEST

▶ Les élections

Des dates à retenir

19 décembre : dépôt des listes (collèges chefs d'exploitations, propriétaires, anciens exploitants, collège syndical). A partir du 4 janvier : campagne terrain. Du 7 au 18 janvier : réunions inter-cantonales. Du 21 au 31 janvier : vote par correspondance. 8 février au plus tard : résultats.

▶ Rendez-vous

FDSEA 21 :

Calendrier des réunions cantonales

Lundi 10 décembre à 14h00 : Beaune
Mardi 11 décembre à 17h00 : Dijon Nord et Ouest
Mardi 11 décembre à 10h00 : Bligny sur Ouche
Mardi 11 décembre à 20h00 : Gevrey Chambertin
Mardi 11 décembre à 14h00 : Pouilly en Auxois
Mardi 11 décembre à 09h45 : Saint Seine l'Abbaye
Jeudi 13 décembre à 10h00 : Nolay
Jeudi 13 décembre à 14h00 : Arnay le Duc
Vendredi 14 décembre à 09h30 : Laignes
Vendredi 14 décembre à 09h30 : Selongey
Vendredi 14 décembre à 14h00 : Grancey le Chateau
Vendredi 14 décembre à 14h30 : Chatillon sur Seine et Montigny sur Aube



ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Élections aux Chambres d'agriculture

Les 22 urgences de FNSEA-JA

La FNSEA et les Jeunes agriculteurs ont précisé le 27 novembre leur programme commun, avec 22 priorités à porter durant leur campagne. En ligne de mire : «*Assurer un projet pour l'agriculture française qui puisse être adapté à tous les territoires et à toutes les filières*», a affirmé le président de la FNSEA, Xavier Beulin.

«*Nous ne sommes pas des intermittents du syndicalisme, à nous agiter tous les six ans sur tel ou tel sujet. Ce sont des combats que nous menons au quotidien sur le terrain, et nous sommes aussi capables de regarder loin de l'avant, pour préparer l'avenir*», a indiqué le 27 novembre le président des Jeunes agriculteurs, François Thabuis qui, dans les locaux de son syndicat, rue de la Boétie, à Paris, recevait son aîné et partenaire dans la course aux élections aux chambres d'agriculture, la FNSEA. L'occasion pour le duo de marquer un peu plus la campagne, au niveau national, quand bien même «*c'est bien parti dans les départements !*», a prévenu François Thabuis. Le candidat FNSEA-JA a ainsi dévoilé 22 urgences «*pour une agriculture diversifiée, performante, de qualité et procurant un revenu*», a décrit le président du syndicat majoritaire, Xavier Beulin. Soit, 22 priorités portées par un projet adapté à tous les territoires et toutes les filières, a-t-il ajouté. Les deux syndicats s'engagent ainsi à défendre de meilleures retraites pour ses aînés, à mieux faire reconnaître le travail effectué par les agricultrices, à inciter fiscalement les cédants à transmettre leur exploitation, à offrir un soutien personnalisé à tous ceux désireux d'entrer dans la profession : «*Nous sommes les seuls à proposer un projet intergénérationnel*», a résumé François Thabuis tout en dévoilant l'affiche de campagne faite de portraits d'hommes et de femmes.

Normes : consulter la profession en amont

Les 22 urgences s'intéressent aussi au foncier et à la préservation des terres agricoles : les deux centrales ont réaffirmé la nécessité de mettre en place des politiques contre l'étalement des villes, au détriment des espaces agricoles. Les agriculteurs doivent être consultés préalablement sur tous ces projets, ont-ils plaidé. La consultation de la profession en amont est aussi nécessaire, selon eux, concernant toute nouvelle réglementation. Les paysans souffrent de toujours plus de contraintes administratives : «*Ils ne supportent plus que depuis Paris, on discute de ce qui est bon et de ce qui ne l'est pas pour les territoires, sans s'entretenir avec ceux qui sont sur le terrain*», a indiqué le président de la FNSEA. «*Quand on dit à la Chambre d'agriculture de désigner son représentant, pour telle ou telle procédure – et on en a accumulé des dizaines depuis des années – celui-ci se retrouve, lors des comités, au milieu de l'administration, des ONG, etc. Quelle est la place de l'agriculture dans tout cela ?*», a-t-il poursuivi tout en demandant l'équité au sein de ces comités et la prise en compte du savoir des agriculteurs.

Chaque liste départementale poursuit l'adaptation locale des priorités des syndicats. Au moins deux dépassent les frontières : la mise en œuvre d'une politique de l'eau quantitative (stockage) et qualitative (protection des masses d'eau) et la défense d'une Politique agricole commune «ambitieuse » avec un budget sécurisé. L'objectif du duo est simple : gagner toutes les Chambres d'agriculture, avec plus de 55,19% des voix, leur dernier score. Inédit par ailleurs : la FNSEA et les JA ont indiqué que plusieurs agricultrices candidates seraient susceptibles pour cette échéance de prétendre à la tête d'une chambre.

RA

Zoom sur…

22 priorités syndicales

FNSEA et JA ont annoncé la semaine dernière 22 priorités syndicales et demandent au gouvernement une mise en place accélérée des mesures suivantes :

1. Réglementer les transactions sur les marchés financiers pour lutter contre la spéculation sur les matières premières agricoles ;
2. Défendre une PAC ambitieuse qui exige un budget sécurisé ;
3. Conserver dans la PAC des moyens d'action efficaces sur les marchés, des outils de gestion de crise, les droits de plantation, les quotas de sucre… ;
4. Offrir à tout candidat à l'installation un soutien personnalisé, qui réponde aux besoins spécifiques de son projet ;
5. Inciter fiscalement les cédants à transmettre leur exploitation à un jeune qui s'installe ;
6. Reconnaître le travail effectué par les agricultrices sur les exploitations en leur accordant des droits gratuits de retraite complémentaire obligatoire ;
7. Calculer la retraite des agriculteurs sur leurs 25 meilleures années et non plus sur la totalité de leur carrière ;
8. Protéger le foncier agricole par des politiques qui pénalisent les étalements des villes au détriment des espaces agricoles ;
9. Evaluer l'impact économique et social de toute nouvelle règlementation sanitaire ou environnementale ;
10. Instaurer un moratoire sur les projets d'extension des zones vulnérables et supprimer certaines mesures des programmes d'action ;
11. Mettre en œuvre une politique de l'eau quantitative (stockage) et qualitative (protection des masses d'eau) compatible avec le développement de la production agricole ;
12. Reconnaître le droit des agriculteurs de s'organiser ainsi que la spécificité de l'agriculture dans le droit de la concurrence ;
13. Imposer à la grande distribution de répercuter la hausse de l'alimentation animale et des autres intrants ;
14. Sanctionner les pratiques abusives et déloyales de la grande distribution vis-à-vis de ses fournisseurs ;
15. Réguler sans délais la population des loups, des prédateurs et des nuisibles ;
16. Simplifier les mesures administratives, alléger les procédures et réduire les délais d'instruction et de recours ;
17. Fixer des tarifs de rachat d'électricité stables et réévalués pour soutenir la production d'énergies renouvelables (méthanisation, solaire…) par les exploitations agricoles ;
18. Rétablir les exonérations de charges sociales pour l'emploi de travailleurs occasionnels, les étendre aux travailleurs permanents ;
19. Réformer le mode de financement de la protection sociale en privilégiant la TVA emploi qui s'applique sur les produits importés ;
20. Permettre la constitution de provisions fiscales pour gérer les risques de toute nature et maintenir la valeur ajoutée de l'exploitation ;
21. Assurer d'ici 2015, le déploiement effectif du très haut débit sur tous les territoires ;
22. Mettre en place une péréquation entre les territoires pour lutter contre les déserts médicaux ;



FDSEA 89

Bilan du mandat Chambre d'agriculture

Le conseil de la FDSEA de l'Yonne, réuni le 27 novembre dernier, a fait le bilan du mandat Chambre qui se termine. Un Conseil hors normes, qui a duré près de 4h30 pour laisser à chacun le temps de s'exprimer.

Les élus à la Chambre d'agriculture de l'Yonne sur les listes FDSEA et JA en 2007 sont depuis le début de leur mandat invités à participer aux réunions de Conseil d'administration de la FDSEA. Pour ce conseil de fin de mandat, où le sujet principal concernait leur bilan, 20 élus FDSEA et JA étaient présents.

La parole a d'abord été donnée au président de la Chambre qui a fait état d'une situation financière saine. Le budget de la Chambre d'agriculture a connu peu de variations et il est d'environ 4,6 millions €, financé à près de 55% par l'impôt. Il a annoncé que le nombre d'ETP (équivalent temps plein) a un peu baissé pendant le mandat : -2,4 ETP au niveau des services de comptabilité et paye puisqu'un travail de mise en commun de moyens a été fait au niveau de la région. Un autre ETP a été supprimé au niveau des Entrepôts frigorifiques de Migennes, suite à un départ à la retraite, mais est compensé par le recours à l'intérim en période de forte activité. Au niveau de la Chambre de l'Yonne, le président a fait état d'une participation au bureau des membres élus de 60%. Certains élus à la session ont peu participé, manquant les débats sur les grands sujets. Dans le cadre de son mandat à la Chambre régionale, Gilles Abry était en charge des dossiers économiques, a œuvré pour un Prad discuté en départements et a travaillé à la tentative de régionalisation des Chambres de Bourgogne qui a finalement débouché sur un système de mutualisation. Il a également siégé au bureau de l'APCA en cours de mandat en tant que représentant de la Bourgogne et a pris part au travail sur le dossier de la PAC, les dossiers économiques et la structuration à venir des Chambres d'agriculture.

Bilan vu par les autres membres du bureau

Sur les 7 autres membres du bureau présents lors du conseil d'administration, l'un d'entre eux a dressé un bilan positif tant sur le fond que sur la forme. La personne en charge des Entrepôts frigorifiques de Migennes a déclaré être surprise des critiques formulées par d'autres élus à la Chambre d'agriculture quant au manque de circulation de l'information. Le rythme d'un bureau tous les 15 jours permettait des prises de décisions rapides et réactives. Les autres membres du bureau ont eu un regard différent : frustrés par la gouvernance, par la méthode, ils ont été confrontés à un manque de confiance et d'information sur les projets principaux tels que le développement d'une filière chanvre, le projet de régionalisation des Chambres, les mutualisations de services entre Chambres départementales. Certains se sont sentis évincés des dossiers qui leur avaient été confiés. D'autres ont regretté de ne pas avoir eu la possibilité d'associer plus les autres membres de la session du fait de l'organisation du travail très centrée sur le bureau, revenant à exclure les membres de la session de la prise de décision sur des dossiers pourtant stratégiques. Le constat est partagé par 6 membres du bureau de la Chambre sur le dysfonctionnement de l'équipe. Un élu siégeant à la session a demandé aux membres du bureau de la Chambre pourquoi rien n'avait filtré pendant le mandat s'il y a avait de telles difficultés de fonctionnement. L'un d'entre eux a répondu qu'ils ne voulaient rien laisser filtrer pour ne pas prêter le flan à la critique des autres syndicats et par respect pour le mandat qui leur avait été confié.

Et par les autres élus à la session

Pour les membres de session, les analyses sont là aussi partagées : certains ont travaillé librement dans les délégations et dossiers qui leur étaient confiés et ont eu un bon suivi avec le président de la Chambre. D'autres ont souffert de ne pas être associés aux projets menés dans les territoires qu'ils représentaient ou que leurs propositions ne soient pas débattues dans les instances de la Chambre d'agriculture. Plusieurs se sont trouvés déçus ou surpris : ils s'attendaient à travailler sur les aspects techniques.

Le président de la FDSEA a pris la parole pour faire le bilan des relations entre la Chambre et la FDSEA. Les sujets importants à traiter, les décisions sur les projets à mener auraient dû être débattus en premier lieu dans les conseils FDSEA et JA avant d'être travaillés à la Chambre.

Dans tous ces débats la capacité du président à porter des dossiers a toujours été reconnue. Mais le manque de confiance entre les responsables professionnels a été plusieurs fois évoqué.

Au moment du vote, conformément aux statuts de la FDSEA, seuls les administrateurs à la FDSEA ont pu s'exprimer et répondre par oui ou par non à la proposition suivante *«Gilles Abry en position éligible sur la prochaine liste FDSEA-JA»*. Le résultat du vote est le suivant : 54 exprimés, 49 *«non»* et 5 *«oui»*.

La question a ensuite été posée de savoir qui mènerait la liste. Francis Letellier a proposé de mener la liste en tant que président de la FDSEA avec en 2ème position Loïc Guyard, représentant des JA. Francis Letellier a précisé qu'il ne briguait pas la présidence de la Chambre. Cette proposition a été largement acceptée.

Le travail sur la composition de la liste sera mené d'ici le prochain conseil d'administration le 18 décembre et plusieurs propositions seront faites au Conseil qui validera les listes de chaque collège qui seront déposées à la Préfecture dans la foulée. La difficulté de la composition de la liste du collège 1 tient au respect de la règle de 30% de candidates réparties à raison d'au moins une tous les trois noms, tout en tâchant d'assurer une bonne représentation des productions et des territoires. En attendant, les candidats sortant souhaitant poursuivre leur mandat, seront sollicités et devront officiellement faire connaître leur souhait par écrit à la FDSEA.

FDSEA DE L'YONNE

Le mot du président

Que chacun se rassure. Le conseil d'administration du mardi 27 novembre dernier s'est déroulé dans une atmosphère sereine et d'écoute.

Chacune et chacun ont pu s'exprimer librement et avec franchise, aucun débordement n'a eu lieu. Je tiens à remercier tous les présents à ce conseil pour leur participation responsable.

Le vote qui a suivi ne peut souffrir d'aucune contestation : il est clair et exprime la position de chacun et chacune. La volonté de changer de méthode de gouvernance ne remet pas en cause le bien fondé du travail d'une Chambre d'agriculture. Tout ce qui a été engagé sera poursuivi avec, bien évidemment, un partage des responsabilités.

Point de vue

70% des produits alimentaires consommés en France sont produits dans l'Hexagone... Oui ! Mais jusqu'à quand ?

La production en France est un gage de qualité pour les consommateurs. Qualité alimentaire, qualité sociale, qualité environnementale. Les producteurs agricoles français et les entreprises agroalimentaires sont tenus au respect de cahiers des charges stricts.

Signes de qualité et mentions d'origine

VPF pour Viande de Porc Française, VBF pour Viande de Bœuf Française, AB pour Agriculture Biologique, IGP pour Indication Géographique Protégée, AOP pour Appellation d'Origine Protégée, Label Rouge sont autant de signes de qualité ou d'appartenance qui informent les consommateurs et leur permettent d'orienter leurs choix vers une production locale plus conforme à leurs attentes. Ces indications figurant sur les produits ne concernent que les produits alimentaires alors que le *«made in France»* ou le *«fabriqué en France»* pourrait faire l'objet d'une extension aux produits manufacturés selon un projet de loi consommation présentée par Benoît Hamon, le ministre délégué chargé de la consommation. Ceci afin de guider le choix des consommateurs et de favoriser la reprise de la production en France.

Des entreprises agroalimentaires implantées dans les territoires

Si 70% des produits alimentaires consommés en France sont produits en France, c'est aussi parce que 10 000 entreprises agroalimentaires maillent le territoire français. C'est une force et une faiblesse : une force, parce qu'elles assurent l'activité et l'emploi dans les zones rurales et participent à la production de mets typés et variés qui font la richesse de notre gastronomie. C'est une faiblesse aussi parce que face à cinq grandes centrales d'achat, l'offre est atomisée et leurs poids dans les négociations commerciales est fragilisé. Ces entreprises souffrent aussi et l'accord du 3 mai 2011 prend toute son importance pour elles aussi.

L'harmonisation sociale est indispensable

Alors que l'on exige des producteurs et transformateurs français, des normes strictes, entrent pendant le même temps, sur le territoire français des produits dont les conditions de production et de transformation ne respectent pas les mêmes règles sociales et environnementales. C'est une concurrence déloyale ! Et il ne s'agit pas toujours de produits venant de Chine, mais de pays très proches de nous. Par exemple, en Allemagne, le Smic n'existe pas en agriculture. Cette différence dans le coût du travail entraine une perte de compétitivité énorme pour les producteurs français. Par exemple, la production de fraises est passée de 87 000 T produites en France en 1990 à 43 500 T en 2008, soit une perte de 50% de la production. Pendant le même temps, la production allemande de fraises est passée de 74 000 T à 150 000 T. Sur la même période, la France a perdu 43% de sa surface en asperges et l'Allemagne a augmenté la sienne de 64% ! L'Europe ne peut pas continuer sur cette voie.

Le prix Nobel de la Paix honore l'Europe et oblige l'Europe !

Les pères de l'Europe ont été des visionnaires en imaginant que des pays en guerre depuis des siècles pourraient créer ensemble un vaste espace de coopération. Nous qui vivons dans un continent en paix depuis plus de 60 ans, devons au moins reconnaitre le mérite de cette construction qui repose en grande partie sur une seule politique réellement intégrée : la Politique Agricole Commune. Or, cette distinction oblige aujourd'hui l'Europe à plus d'Europe et l'harmonisation sociale est un des chantiers les plus urgents à mettre en œuvre.

C'est ainsi que Jacques Attali lors d'un débat auquel il participait récemment avec Xavier Beulin sur BFM TV estimait : *«qu'une des raisons qui a fait que les Pays Bas et l'Allemagne sont passés devant la France en termes d'exportation agricole, ça tient, … à ce qu'ils emploient des travailleurs venant d'Europe de l'Est à très bas prix et on ne peut pas continuer comme ça, s'il y a vraiment une politique européenne à mener c'est une politique d'uniformisation du droit du travail et des conditions de rémunération. Quand en Allemagne on peut être employé à 8 ou 5 euros par jour pour des entreprises agricoles d'abord, mais maintenant aussi dans la sidérurgie, le bâtiment etc., on ne peut pas avoir de compétitivité»*.

FDSEA 89

Charolais

L'EARL Les Pautrats, de Saint-Privé, classée 2e au trophée national Sabots d'Or

Chaque année sont remis au Sommet de l'Elevage à Cournon, les trophées Sabots d'Or récompensant les meilleurs éleveurs allaitants au contrôle des performances. Cette année, trois éleveurs de la zone Alysé se classent parmi les 10 premiers éleveurs charolais de France.

Créés par la Fédération Nationale Bovins Croissance il y a une dizaine d'années, les trophées *«Sabots»* récompensent les élevages ayant obtenu les meilleures performances génétiques et techniques mesurées en ferme. Ils se déclinent en trois couleurs : le premier de chaque département est *«Sabot»* de Bronze, celui arrivé en tête du classement régional, *«Sabot»* d'Argent, et le meilleur national de la race se voit remettre un *«Sabot»* d'Or décerné chaque année lors du Sommet de l'Elevage à Cournon début octobre.



Gilles Salin, éleveur de Puisaye, arrivé 2e au national, au trophée récompensant les meilleurs éleveurs de race charolaise.

Trois éleveurs de l'Yonne dans les dix premiers du classement

Cette année pour la zone Alysé, l'élevage EARL Les Pautrats situé à Saint Privé dans l'Yonne se classe deuxième de France en race charolaise parmi les 1362 éleveurs répondant aux critères de sélection.

Polyculteur éleveur avec 136 ha, Gilles Salin conduit seul un troupeau de 35 vaches et la suite sur une surface fourragère de 37 ha dont plus des trois quarts sont en prairies temporaires. L'éleveur privilégie les vêlages précoces pendant la période d'octobre à décembre (durée de la période de vêlage: moins de 100 jours) et pratique l'insémination artificielle sur l'ensemble de son troupeau. Depuis quelques années les génisses sont toutes conduites pour faire du vêlage à 2 ans. Les veaux sont complémentés en bâtiments et les mâles vendus en broutards autour de 400 kg à 8 mois. Les meilleurs mâles sont vendus aux stations d'élevage de reproducteurs à Migennes (Union Charolais Croissance ou Centre d'Elevage). Ils sont commercialisés lors des ventes de reproducteurs dans le courant de hiver.

Le cheptel de mères est d'un gabarit élevé, les 19 vaches vendues finies sur 2010 et 2011 ont pesées en moyenne plus de 480 kg de carcasse. Les niveaux génétiques utilisés pour le classement sont l'IVMAT des vaches et l'ISEVR des veaux. Pour l'élevage ils sont respectivement de 107,1 et 110,2. Le poids âge type des veaux en 2011 était de 375 kg et l'intervalle vêlage de 368 jours.

Si seul le premier de chacune des 8 races allaitantes de France est récompensé à Cournon, il n'en reste pas moins qu'être classé deuxième est une excellente performance qui est à signaler et révèle un parcours génétique et technique de grande qualité.

D'autres éleveurs sont également bien classés puisque 3 éleveurs sont classés parmi les 10 premiers, et 5 éleveurs parmi les 20 premiers. C'est le cas de l'EARL Desplanches, de Champcevrais dans l'Yonne qui avait été récompensé lors du premier Salon du charolais à Saulieu fin août, sur le grand ring, par le sabot d'Argent. Cet élevage s'est classé 5e au niveau national.

JÉRÔME LAVIRON
CAIAC - EDE

▶ Zoom sur...

Des critères sélectifs bien définis

Pour concourir, les élevages doivent être adhérents à Bovins Croissance depuis au moins cinq ans, avoir un troupeau connecté (taureaux communs entre élevages) et compter plus de 20 vêlages par an.

3 postes issus des résultats du contrôle des performances sont retenus et participent chacun à un tiers dans le calcul du challenge des *«sabots»*:

- La croissance avec le poids à âge type des veaux à 210 jours,

- La maîtrise des outils génétiques avec le niveau génétique moyen des femelles reproductrices du troupeau (IVMAT) ainsi que des veaux nés sur la campagne (ISEVR). Ils traduisent le choix des reproducteurs mâles et les orientations raciales,

- La maîtrise de la conduite technique, à travers l'intervalle moyen entre deux vêlages (IVV), ainsi que le taux de mortalité avant sevrage. Un seuil éliminatoire est pris en compte en terme de productivité.

La taille du cheptel est également prise en compte dans la note finale. A la note obtenue, se rajoute, avant la note définitive, la moitié de la progression des notes sur les quatre années antérieures, pour permettre aux éleveurs en forte progression d'avancer dans le classement et d'éviter que les mêmes éleveurs se retrouvent lauréats chaque année.

Le classement national des éleveurs de la zone Alysé

2e : EARL Les Pautrats, à Saint-Privé (Yonne)
5e : EARL Desplanches, à Champcevrais (Yonne)
6e : GAEC A l'Orée des Bois, à Champlost (Yonne)
11e : EARL de Boudernault, à Champlost (Yonne)
18e : SCEA Martinot, à Vitry le Croisé (Aube)

Race Brune

Trois élevages à l'heure suisse

Le concours national suisse, le Championnat d'Europe et le congrès mondial des éleveurs de la race Brune se déroulent ce week-end en terres helvètes.



Upsilone, en 6ème lacation, sera l'une des deux vaches présentées par l'EARL Sureau-Clerget.

Le Gaec Chevallier-Jacoillot (Mauvilly), l'EARL Sureau-Clerget (Courcelles-Frémoy) et le Gaec Changarnier (Montmoyen) sont partis très tôt mercredi matin pour rejoindre la ville suisse de Saint-Gall. Ces trois élevages côte d'oriens présenteront quatre vaches au concours européen dès 9 heures demain.

Prochain rendez-vous en France

La délégation du 21 tentera de briller sur la scène européenne comme il y a deux ans en Italie. *«Nous essaierons surtout d'avoir une bonne place dans les lots»* explique Mickaël Clerget, *«chaque pays présentera trois vaches. Les Suisses sont intouchables, on le sait. Ils ont gagné les derniers championnats d'Europe. Être leurs dauphins serait déjà très beau. Nous avions terminé troisième en Italie»*.

La neuvième édition du congrès mondial de la race Brune se déroule en même temps que le championnat européen et le National Suisse. *«Les Upra de chaque pays travaillent sur des thèmes techniques bien précis et présentent leurs résultats lors de ce congrès»* explique Mickaël Clerget.

La France intervient à quatre reprises sur des thèmes très variés: *«Dix ans d'expérience du croisement Brune x Holstein»*, *«L'aptitude de la race brune à la traite robotisée»*, *«Comparaison de méthodes d'indexation génomiques sur les données Brunes»*, *«Indexation des mammites cliniques en France»*. Le prochain congrès mondial aura lieu en 2016 en France. A suivre : les résultats des éleveurs de Côte d'Or dans nos prochaines éditions.



Eléonore, du Gaec Chevallier-Jacoillot, 2e lactation.



Finette, du Gaec Changarnier, en 1ère lactation

AURÉLIEN GENEST

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

AgriDis INTERNATIONAL A/S
HE-VA

T. Chenillot
Chosal F-74350 Cruseilles
Voiture 06 08 97 59 88
tc@agridis.com

JM. Chenillot
89000 Saint-Georges sur Baulches
Voiture 06 08 95 26 90
jmc@agridis.com

www.agridis.com



RONDO-DAN
(dérouleuse à balles rondes)

"Super" de Moulins-sur-Allier

Deux élevages nivernais et un côte d'Orien récompensés

Le 117ème Concours général agricole de Moulins s'est tenu, comme il se doit, les 29 et 30 novembre derniers. Si le Super Prix d'honneur des veaux mâles revient à Helsinki, qui appartient à l'élevage Marié Thierry de St-Symphorien dans le Cher, deux Nivernais et un Côte d'Orien se sont aussi distingués.

A Moulins-sur-Allier, la récompense la plus attendue de la saison dans la région -le Super Prix d'honneur des veaux mâles- est allée à Helsinki, issu d'une exploitation du Cher. Mais quelques autres animaux ont aussi brillé, et parmi eux des Bourguignons. D'abord, le Super Prix d'honneur des mâles adultes est revenu à un animal de Côte d'Or. Il s'agit du célèbre et bien racé Eldorado, qui avait déjà été sacré champion au National adultes de Saulieu. Ce fils de Baccarat et d'Adrienne appartient à Cédric Tainturier de Montoillot (21).

Prix d'honneur et Prix AJEC de la Nièvre

Deux autres élevages de la région ont su convaincre les jurés du Concours de Moulins. Hermes, qui appartient à la SCEA Jean-Christian Raymond de Decize (58), a remporté le 1er prix d'honneur des veaux mâles de l'année. Et puis Historia, présentée par Roger Batho de Saxi Bourdon (58), a obtenu le Prix AJEC Nationale des laitonnes.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ



Le Côte d'Orien Eldorado, appartenant à Cédric Tainturier de Montoillot (21), a remporté le Super prix d'honneur des mâles adultes.



Le 1er prix d'honneur des veaux mâles est allé à Hermes, présenté par la SCEA JC Raymond de Decize (58).



Le prix AJEC des laitonnes a été attribué à Historia, qui appartient à Roger Batho de Saxi Bourdon (58).

▶ Le Palmarès

-Super Prix d'honneur des veaux mâles: Helsinki, de Thierry Marié (St Symphorien,18); Prix de la Fédération: Heracles, de l'EARL Pacaut JM (Laizy, 71).
-Super prix d'honneur des mâles adultes: Eldorado, de Cédric Tainturier (Montoillot, 21); Prix de la Fédération: Champion, du GAEC Valignat (Meillers, 03).
-Super prix d'honneur femelles adultes: Dentelle, du GAEC Nanotti (Marthille, 57); Prix de la Fédération: Fabuleuse, de François Baudin (Issy l'Evêque, 71).
-Super prix d'honneur laitonnes: Harmonie, d'Eric Feurtet (St Jean de Trézy, 71); Prix AJEC Nationale: Historia de Roger Batho (Saxi Bourdon, 71).
Prix d'honneur veaux mâles: 1er, Hermes, de la SCEA JC Raymond (Decize – 58); 2ème, Héros, de l'EARL Patrick Bonnet (Mercy – 03); 3ème, Hugo Boss, de Alexis Rizet (Vaux en pré, 71); Prix d'honneur AJEC: Hambourg, du GAEC Clame Aubouard (Bourbon l'Archambault, 03); Prix d'honneur mâles juniors: Feu Follet de l'EARL Touillon Moiron (Decize, 58); Prix d'honneur et Grand prix d'honneur mâles adultes: Cadeau du GAEC Benas Lemierre (Dompierre les Ormes, 71).

Martial Beaudequin, de Gacogne

Un aliment broutard qui fait des heureux

Un jeune éleveur de Gacogne, Martial Beaudequin, gagne 1000 € pour financer l'achat d'un (bon) taureau.

Un aliment de qualité avec une bonne génétique, voilà le mariage gagnant que la coopérative Épis-Centre proposait au printemps 2012 à ses éleveurs en partenariat avec le fabricant Tellus dans le cadre d'une opération spécifique liée à la souscription des «*Contrats aliments broutard*». Cette dernière donnait la possibilité à tous les souscripteurs de participer à un tirage au sort pour permettre à l'un d'entre eux de gagner 1 000 €, et de pouvoir ainsi accéder à la meilleure génétique lors de l'achat d'un taureau reproducteur.
Pour 2012, l'heureux gagnant dans la Nièvre est Martial Beaudequin : un jeune éleveur de Gacogne, installé depuis une dizaine d'années et à la tête d'un troupeau de 110 mères
Depuis 1 an, Martial nourrit ses broutards à l'aliment Tellus «*Formule 1 Royal Flocon*» et le résultat le satisfait pleinement.

Le 27 novembre dernier à l'espace élevage du dépôt Epis-Centre de Corbigny, il a reçu un chèque de 1000 € en présence, comme la règle du jeu l'exige, d'Harpic, un jeune taureau inscrit de 8 mois dont il a fait l'acquisition cet automne et qui dispose à ses yeux des qualités de grain de viande et de finesse de cuir et de membre qu'il recherchait. Issu de l'élevage de Gérard et Nicolas Guenot à Alligny-en-Morvan, Harpic rejoindra les six autres taureaux adultes de l'élevage de Martial Beaudequin.



A Corbigny le 27 novembre
Un fabricant d'aliments, Tellus, un fournisseur d'aliments, Epis-Centre, un éleveur de broutards, un éleveur de reproducteurs : c'est toute une chaîne de gens heureux de se retrouver autour de la même passion de la performance (et d'Harpic), qui était réunie pour remettre un chèque de 1000 € à Martial Beaudequin (au centre), éleveur de charolais à Gacogne.

▶ En bref

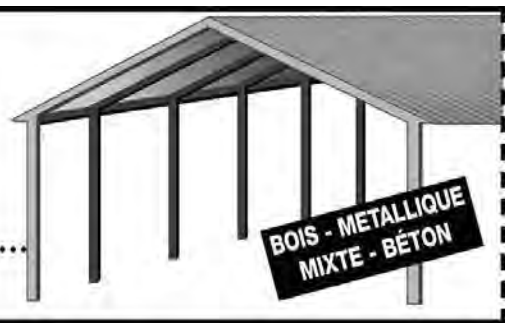
Recul de la collecte laitière

En septembre 2012, la collecte de lait de vache a reculé de 7% par rapport au mois correspondant de 2011. Les fortes chaleurs de l'été ont en effet considérablement réduit les disponibilités en herbe et fortement pénalisé la production. En outre, l'envolée des prix des céréales, combinée à la baisse du prix du lait ont poussé les éleveurs à limiter la distribution d'aliments concentrées, réduisant ainsi la production de lait. Selon les premières estimations de FranceAgriMer, la collecte aurait encore diminué en octobre de 4% par rapport à octobre 2011.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES
CONSTRUCTIONS AGRICOLES
CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Gazole non routier

Recommandations hivernales

Sous l'égide de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat, les représentants des professionnels concernés par la mise en œuvre du gazole non routier (pétroliers, distributeurs, motoristes, intégrateurs, utilisateurs) ont rédigé les recommandations suivantes. Ces recommandations sont émises suite à des difficultés de fonctionnement d'engins et de véhicules rencontrées lors d'une période exceptionnellement froide en février 2012. Elles sont valables pour les carburants à destination des moteurs diesel et en particulier pour le gazole non routier (GNR).

Pendant les périodes froides, il est possible que des moteurs diesel rencontrent des difficultés pour démarrer. Il se peut parfois qu'un moteur en fonctionnement puisse même s'arrêter.
Ces problèmes sont en partie dus à la formation de cristaux de paraffines et de condensation d'eau dans le gazole, qui viennent bloquer les filtres à carburant et les canalisations lorsque les circuits de stockage et d'alimentation en carburant du véhicule n'ont pas été conçus dans l'optique d'une protection thermique suffisante et/ou lorsque les recommandations développées dans ce document n'ont pas été prises en compte.
Tout carburant gazole (gazole routier et gazole non routier) contient des paraffines. La teneur en paraffines est une caractéristique importante du gazole car elle lui confère son niveau élevé d'indice de cétane qui rend la combustion performante.

Normalement, les paraffines sont solubilisées (c'est-à-dire à l'état liquide) dans le gazole. Cependant, quand le gazole refroidit, ces paraffines commencent à cristalliser (c'est-à-dire à former des cristaux et à se solidifier).
Si la température est suffisamment basse, la quantité et/ou la taille des cristaux formés seront suffisantes pour bloquer le filtre à carburant et l'alimentation en gazole du moteur ne pourra plus se faire correctement. En conséquence, le moteur démarrera mal ou s'arrêtera par manque de carburant.
Ce phénomène est accentué lorsque la température ne remonte pas suffisamment pendant plusieurs jours.

Comment identifier des problèmes de parafines ?

Lorsque les paraffines cristallisent dans le gazole jusqu'à bloquer les filtres et les canalisations de carburant, on peut observer que le gazole a un aspect laiteux.
On peut aussi constater la présence d'un dépôt rougeâtre en fond de réservoir ou sur la surface du filtre à gazole quand celle-ci est visible.

Comment évalue-t-on la tenue au froid du gazole non routier ?

La caractéristique réglementaire, c'est-à-dire « officielle », de tenue au froid du gazole est exprimée par la température limite de filtrabilité (TLF) et sa valeur limite est de -15°C maximum en hiver.
La TLF est mesurée en laboratoire selon une méthode utilisant la norme NF EN 116.
Cette méthode de référence européenne, élaborée conjointement par les constructeurs et les pétroliers, est utilisée pour caractériser la tenue au froid de tous les gazoles européens actuels (c'est-à-dire répondant à la norme EN 590).
La méthode de mesure NF EN 116 utilise un protocole de descente en température et des conditions de pompage spécifiques ainsi qu'un filtre aux mailles de 45 microns, plus larges que celles des filtres actuellement installés sur les équipements, engins et véhicules.
Comme pour toute méthode analytique, ces différences par rapport aux conditions réelles sur le terrain peuvent conduire à un écart entre la température mesurée par cette méthode - la TLF - et *«la température d'opérabilité»* de l'ensemble du système en place (stockage et équipements des engins et véhicules) dans des conditions réelles.
L'action du vent en particulier, sans abaisser le niveau de température, a pour effet d'accélérer les échanges thermiques et provoque ainsi un refroidissement plus rapide du produit contenu dans un stockage non protégé ou un réservoir exposé.
La présence d'eau dans le carburant et au niveau des filtres est un facteur participant également à leur colmatage.

Que faire pour s'affranchir des problèmes ?

Carburant
Les gazoles ont une saisonnalité été et hiver avec des spécifications adaptées : le gazole de qualité *«été»* a une tenue au froid limitée qui n'est pas appropriée pour un usage en hiver. La qualité «hiver» plus résistante au froid (TLF de -15°C maximum) est disponible réglementairement du 1er novembre au 31 mars.
Afin d'assurer la conformité des produits dans tous les points de vente au 1er novembre, les producteurs et importateurs délivrent la qualité *«hiver»* dès le 1er octobre. Par conséquent, la qualité *«hiver»* peut être disponible courant octobre si la logistique de distribution le permet (renseignez-vous auprès de votre fournisseur)
Il est important que les carburants de qualité *«été»* ne soient pas conservés pour l'hiver.
Il convient également de se souvenir qu'au premier remplissage d'un réservoir avec un gazole non routier de qualité *«hiver»*, il reste un fond de gazole de qualité *«été»* qui conférera au produit dans le réservoir une tenue au froid d'autant plus limitée que le fond de gazole de qualité *«été»* était important.
Il est recommandé de s'assurer par un contrôle que l'ensemble du volume de la cuve présente, à l'annonce d'une période de froid, une caractéristique de tenue au froid en ligne avec la spécification *«hiver»* du produit.
En parallèle, il est indispensable de vérifier que la cuve de gazole non routier ne soit pas polluée par la présence d'eau ou de bactéries.
Il faut également nettoyer le trou d'évent de la cuve qui lui permet sa respiration.
En cas de stockage prolongé (supérieur à 6 mois) ou en cas de présence d'une quantité résiduelle en stock importante de gazole non routier de qualité *«été»* à l'approche de l'hiver, il est recommandé de s'adresser à son fournisseur pour envisager des solutions afin d'éviter de rencontrer des problèmes lors de l'utilisation du produit.
Huile moteur
Assurez-vous que l'huile lubrifiante utilisée est adaptée aux conditions hivernales. Un mauvais grade d'huile conduira à une protection moindre du moteur et à des difficultés de démarrage.
Si l'état de votre moteur conduit à une dilution importante de l'huile par le gazole, il est possible, dans des conditions hivernales sévères, que suffisamment de paraffines cristallisent et s'accumulent dans le lubrifiant.
Vérifiez toujours l'aspect de l'huile sur votre jauge avant de démarrer et en cas de doute, changez d'huile en préventif avant l'arrivée des conditions rigoureuses de froid.
Véhicules & Equipements
De façon générale, assurez un entretien préventif avant l'hiver selon les instructions des constructeurs et équipementiers.
Le réservoir de carburant de l'engin doit être vidangé afin d'en éliminer les impuretés et l'eau de condensation. Il faut également s'assurer de l'absence d'eau dans le filtre ou le décanteur soit en le démontant, soit en le purgeant s'il existe un robinet de purge.
En préventif, des changements de filtres, préfiltres coalesceurs et éventuellement d'huile moteur, peuvent être réalisés.
Pensez aussi à vérifier en début d'hiver que la batterie tient bien la charge.
En cas d'annonce de grand froid, mettez, dans toute la mesure du possible, les véhicules, engins et équipements sous abri.

Avant le démarrage de l'engin
S'il existe un robinet de purge sur le réservoir de carburant, réalisez la purge avant de démarrer si le plein a été effectué la veille, ce qui permet d'évacuer les impuretés et l'eau de condensation.
Dans le cas où le filtre est gelé, changez le sans oublier de purger correctement le circuit. Vérifiez aussi que le trou d'évent du bouchon de remplissage du réservoir n'est pas bouché.
En cas de froid intense, mettez en place un réchauffeur de filtre avant le démarrage. Après démarrage, faites tourner le moteur à bas régime pendant sa montée en température pour profiter de la chaleur du gazole retournant du système d'injection vers le réservoir.
Stockages
Un des moyens les plus efficaces pour réduire l'apparition des cristaux de paraffines est le calorifugeage des réservoirs, des filtres et canalisations, des installations et des véhicules.
N'oubliez pas que :
- Les matériels de stockages aériens et les engins de manutention peuvent souffrir des effets liés aux grands froids,
- Les matériels exposés aux vents (réservoirs, tuyaux, pompes) se refroidissent plus rapidement qu'à l'abri,
- Les cristaux de paraffines peuvent décanter, s'agglomérer et s'accumuler en fond de cuve empêchant le pompage du gazole
N'oubliez pas non plus de retirer dans les stockages l'eau présente liée à sa condensation dans les bacs. Sans purges régulières, l'eau présente dans le carburant gèlera dès 0°C ce qui provoquera l'obstruction des filtres et canalisations.
Additifs
Des additifs améliorant la tenue à froid du gazole non routier peuvent être proposés directement par des fournisseurs spécialisés.
Il est rappelé qu'une additivation en produits améliorant la tenue à froid est déjà effectuée en raffineries et dans les dépôts.
Les réserves possibles d'amélioration de tenue au froid du gazole non routier commercialisé sont très difficiles à évaluer et doivent l'être au cas par cas.
L'additivation ne dissoudra pas des cristaux de paraffines déjà formés dans le gazole.
Il est rappelé qu'une additivation non maîtrisée peut avoir l'effet inverse de celui escompté.
Contactez votre fournisseur qui pourra vous orienter vers la meilleure solution.

▶ En savoir plus...

Ces recommandations sont le fruit d'un travail collectif dont l'objectif est d'informer les utilisateurs de gazole non routier des problèmes potentiels qui peuvent se présenter lors de l'utilisation de ce produit pendant l'hiver et de les sensibiliser aux précautions à prendre pour une meilleure utilisation du gazole non routier en période de grand froid.
Liste des organisations et entreprises ayant participé à l'élaboration de ces recommandations :
- UFIP : union française des industries pétrolières
- FF3C : fédération française des combustibles, carburants et chauffage
- FFPI : fédération française des pétroliers indépendants
- FICIME : fédération des entreprises internationales de la mécanique et de l'électronique
- SIMOTHERM : syndicat international des industries du moteur thermique
- SEIMAT : syndicat des entreprises internationales de matériel de travaux publics, mines et carrières, bâtiment et levage
Liens vers les sites internet où ces recommandations sont publiées :
www.developpement-durable.gouv.fr/Le-gazole-non-routier
www.ff3c.org • www.ficime.org • www.ufip.fr

▶ Zoom sur...

• Mélanges avec d'autres produits pétroliers
Tout mélange de gazole non routier avec d'autres produits pétroliers est strictement interdit.
Le gazole non routier est un carburant ayant une très basse teneur en soufre, limitée à 10 mg/kg maximum.
Les solutions de rattrapage par des produits diluants de type pétrole lampant ne permettent pas de respecter la teneur en soufre maximale requise pour le gazole non routier et génèrent en particulier des risques à l'utilisation pour les engins modernes, principalement pour les systèmes d'injection très haute pression sensible à une perte de lubrifiance.
• Sécurité
• Ne jamais ajouter de l'essence dans le gazole
• L'essence a un point éclair beaucoup plus bas que le gazole pouvant provoquer des incendies et des casses dans le moteur
• Ne jamais réchauffer le réservoir par contact d'une flamme (feu ou chalumeau)

Après un an d'activité

La division manutention d'Axe Equipement sur de bons rails

Un service spécialisé dans la manutention pour devenir un acteur principal dans ce domaine. Tel était l'objectif que s'était fixé Axe Equipement en créant l'an dernier une division spécialisée dans la manutention. Expertise du marché, attentes des clients,…tout a été analysé par Laurent Benoit, responsable de cette division au sein de la concession John Deere.
Rappelons qu'Axe Equipement distribue Merlo sur ses bases d'Aunay, Clamecy, Sauvigny et Beaune et Caterpillar à Juilly. Après un an d'activité, Laurent Benoit est satisfait du résultat de la campagne. «*Sur notre secteur, nous estimons qu'il se vend 90 à 100 télescopiques neufs chaque année. C'est un marché qui correspond aux besoins réels des exploitations avec des automoteurs qui font beaucoup d'heures. Nous avons doublé notre part de marché des ventes de télescopiques neufs dès la première année pour la porter à 25% soit la même qu'en tracteurs. Ce résultat nous conforte dans l'orientation que nous avons prise.*»



«*Axe manut*» : Un véhicule-atelier a été aménagé spécialement pour les interventions sur site.

La division manutention représente 10% du chiffre d'affaires de l'entreprise. Commercialement, elle s'appuie bien entendu sur les vendeurs de secteur, secondés si besoin par Laurent Benoit, pour l'expertise des machines à reprendre et des besoins spécifiques. Un technicien, Julien Laudet (voir encadré) a rejoint l'équipe en juillet dernier pour assurer les interventions terrain sur l'ensemble du secteur. Son camion-atelier spécialement aménagé (un investissement de 36 000 € HT) pour la manutention : compresseur, établi, groupe électrogène, outillage, valise constructeur, stock de pièces d'usure, chalumeau… lui permet une grande autonomie.

Vu l'augmentation du parc de télescopiques neuf et occasion, l'embauche d'un second technicien manutention est prévue pour 2013. Les ateliers restent, bien entendu, disponibles pour les petites interventions. Pour Laurent Benoit «*Cette organisation spécifique satisfait nos clients par sa disponibilité, sa réactivité. Ils savent que l'on fait le maximum pour maintenir une qualité de service à tel point que nous avons vendu des télescopiques chez des clients qui ne nous achetaient pas de John Deere jusque-là.*»

Julien Laudet, technicien manutention



Ce fils de mécanicien agricole originaire de Luzy a rejoint Axe Equipement en juillet. A seulement 23 ans, il dispose déjà d'une solide expérience dans la mécanique agricole. Passionné par le terrain, il apprécie l'autonomie de son poste. Les 1200 km mensuels qu'il peut être amené à parcourir sur son secteur pour dépanner les agriculteurs ne l'effraient aucunement.

Certification des concessionscase IH

La DAFP récompensée pour sa qualité de services

La DAFP a récemment reçu la certification Red Excellence par Case IH pour l'année 2011. C'est la deuxième année consécutive que la concession de Toucy est primée.
Cette certification, mise en place par le constructeur, vise à récompenser et encourager les concessions pour la qualité de service apportée aux clients tant au niveau commercial que SAV.
La connaissance des produits Case et les formations en ligne suivies par les vendeurs et les techniciens, l'identification des bâtiments, véhicules et techniciens sont prises en compte pour cette certification. Le suivi clientèle (fichier, réactivité, résolutions des problèmes techniques…) et les remontées de terrain sont aussi analysées.

«*Cette certification récompense le travail de l'ensemble des équipes que je tiens à remercier*» se félicite Stéphane Bonfilllou, le PDG de la DAFP.



Des professionnels à votre service

Broyage de haie
Élagage au lamier
Ent. BONDOUX Christophe
Acroux - 58290 Moulins-Engilbert
Imp. René Sombert
58 300 **Champvert**
03 86 25 47 65 - 06 71 96 60 72

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
Surveillez sur votre Iphone ou Ipad !
FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

500 SPORTMAN FOREST
6 263 € HT
GARAGE du MOUESSE
Agent POLARIS The Way Out.
VENTE DE QUADS
NEUFS ET OCCASIONS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
Distributeur de vêtements et accessoires KENNY
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 NEVERS
Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr

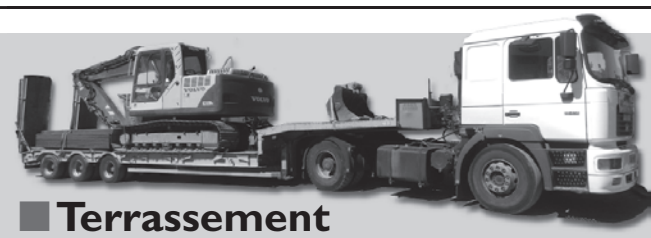
L'Eleveur Bourguignon
Logette - Barrière - Cornadis
Le choix, la technique
Pour plus de productivité de votre élevage
J.P.Clerget 06 80 34 11 73
12, rue de la coopérative - 21 Pouilly-en-Auxois - 03 80 90 66 60

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 € HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55

SOFIE
Bien + qu'une caméra !
N°1 des systèmes de surveillance pour vêlages.
VISIONAUTE
Romain Chabert 06 80 41 11 04 www.agri-video-system.com

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35


Terrassement
Création plate-forme
Draînage, assainissement
Transport
SARL Bourgogne Travaux Publics
La Baratte - 58000 Saint Éloi
Tél./fax : 03 86 21 94 90
Port. : 06 82 85 40 55
bourgogne.travaux.publics@orange.fr

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins	Bourg-en-Bresse	St Christophe-en B.	National
	28/11/12	27/11/2012	28/11/2012	28/11 au 04/12/12	
Vaches viande (V)	U		4,20 €	4,25 €	4,15 €
	R	3,89 €	4,00 €	4,04 €	3,89 €
0	-	3,70 €	-	3,55 €	
Vaches mixte (M)	R		3,60 €	-	3,50 €
	O	3,43 €	3,40 €	-	3,39 €
Vaches lait (L)	O		3,20 €	-	3,14 €
	P	2,97 €	2,80 €	-	2,88 €
Génisses VML	U		4,50 €	450 €	4,35 €
	R	-	4,15 €	4,17 €	3,98 €
0	-	3,45 €	-	3,35 €	
Taureaux VML	URO	3,28 €	3,25 €	3,28 €	3,18 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 04/12

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	3,19	-	
200-250 kg	-	3,06	2,75	
250-300 kg	-	2,96	2,72	
300-350 kg	-	2,78	2,54	
350-400 kg	-	2,69	2,42	
400-450 kg	-	2,59	2,48	
450-500 kg	-	2,50	2,35	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	2,53	
250-300 kg	-	2,62	2,61	
300-350 kg	-	2,60	2,51	
350-400 kg	-	2,55	2,40	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	2,47	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,54	2,37	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	2,48	-	
450 kg et +	-	2,36	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,76	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,55	2,08	1,92	-
5-10 ans	2,48	2,04	1,87	
+10 ans	-	1,93	1,76	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,58	2,26	2,03	

Tendance : 94% de vendus.
Broutards : l'offre est de qualité satisfaisante. Le marché retrouve des couleurs après plusieurs semaines de morosité. Les transactions sont plus animés et les cours progressent plus ou moins sensiblement selon les qualités et les poids des sujets jusqu'à 430 kg. En sujets plus lourds, les tarifs n'évoluent pas mais réussissent à se stabiliser.
Laitonnes - Génisses 18 mois : l'offre n'est pas trop importante et les cours se maintiennent.
Vaches : bonne vente et cours reconduit en sujets proches de la finition. Les cours sont plus discutés tout en restant corrects dans les sujets nécessitant une finition plus longue donc plus coûteuse.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 03/12

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
285 à 410 kg	750 - 1030 €	2,21 - 2,75
425 à 520 kg	1050 - 1200 €	2,29 - 2,46
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
265 à 360 kg	-	-
Génisses		
340 à 525 kg (16-24mois)	730 - 1100	2,10 - 2,24
600 à 675 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
900 à 1090 kg	1650 - 2210 €	1,83 - 2,03€
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	720-1130 €	
entre-deux	1140-1390 €	
lourdes	1400-2000 €	

Apports faibles en mâles permettant de tenir les cours après plusieurs semaines de baisses successives, peu d'invendus. Vente totale en génisses d'export à des tarifs sensiblement reconduits.
Les apports restent importants en vaches sans variation de tarifs avec seulement trois invendus.

Prochain marché bovins le lundi 10 décembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 05/12

Broutards	U	R
200 à 250 kg	2,95	-
250 à 300 kg	-	-
300 à 350 kg	-	-
350 à 400 kg	2,50	2,30
400 à 450 kg	2,42	2,25
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	-
300 à 350 kg	2,45	2,20
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	-	2,15
Vaches		
- 5 ans	2,08	1,90
de 5 à 10 ans	2,05	1,80
+ 10 ans	-	1,74

Tendance : effectif plus restreint, vente difficile dans les broutards lourds, cours reconduits dans les laitonnes.
Génisses et vaches : les cours sont maintenus dans l'ensemble des catégories, quelques vaches de qualité supérieure se commercialisent plus facilement. Les cours des génisses sont aussi reconduits.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 27/11/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,25 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,15 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,40 €	2,15 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,10 €	nc

Tendance : Plus d'apports, vente toujours calme.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 26/11/2012 au 02/12/2012*

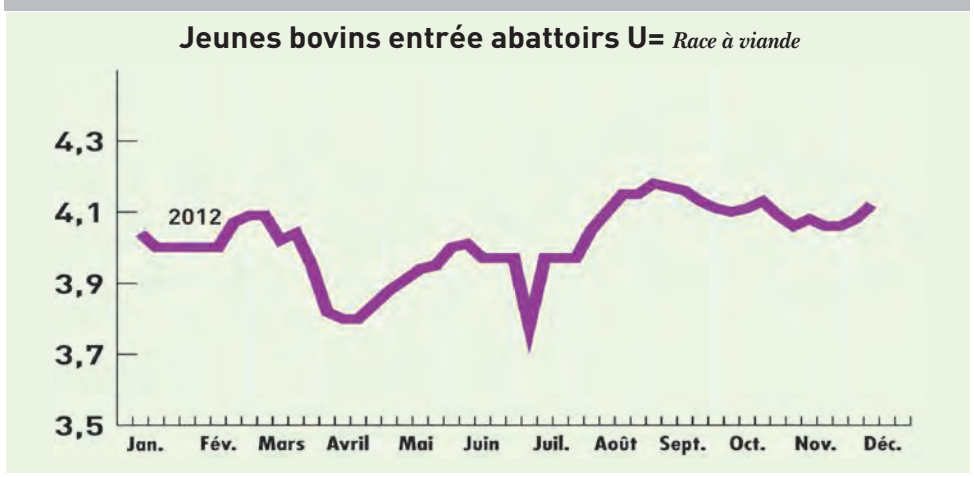
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,63 €	2,58 €
350 kg	-	2,53 €	2,47 €
400 kg	-	2,46 €	2,43 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,39 €	2,35 €
500 kg	-	2,34 €	2,30 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,56 €	2,50 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,36 €	2,33 €

Tendance :
Manques de débouchés qui pèsent sur les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 26/11/2012 au 02/12/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,12 €	3,92 €	3,80 €			
Races mixte		-	3,73 €	3,70 €	3,67 €	3,61 €	
Races lait					3,48 €	3,47 €	3,45 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,44 €	4,07 €	3,92 €	3,74 €	3,56 €	-
Races mixte	-	-	-	3,58 €	3,56 €	3,54 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	3,25 €	3,23 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,64 €	4,40 €	4,25 €	3,85 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,33 €	4,25 €	4,19 €				
Limousine -10 ans +350 kg	4,61 €	4,51 €	-				
Races mixte	-	-	-	3,57 €	3,52 €		3,21 €
Races lait				3,35 €	3,24 €	3,17 €	3,10 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,62 €	4,45 €	4,29 €	4,13 €	3,52 €	-	
Viande +350 kg	4,64 €	4,47 €	4,32 €	4,18 €			

Tendance :



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 26/11/2012 au 02/12/2012*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Races à viande	4,25 €	4,23 €	4,19 €	4,09 €				
Vaches								
Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	-	4,77 €	4,34 €	4,31 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,23 €					
Races mixte					3,55 €	3,48 €		
Races lait						-	3,22 €	3,14 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Etat engraissement 3								
Viande mixte lait	4,68 €	4,53 €	4,41 €	4,21 €				
Viande +350 kg	4,73 €	4,58 €	4,42 €	4,24 €				

Tendances

SEMAINE DU 26 NOVEMBRE AU 30 NOVEMBRE 2012

Bovins de boucherie

Les échanges sont moins soutenus dans la viande haut de gamme, car le concours de Charolles avec ses 700 animaux haut de gamme a couvert une grande partie des besoins des opérateurs pour les fêtes de fin d'année. L'activité commerciale est un peu plus calme dans les bonnes génisses alors que les jeunes vaches Charolaises viandées restent bien valorisées. La vente est normale sans plus dans les réformes allaitantes de choix secondaire et bas de gamme dont l'offre est un peu plus abondante à la rentrée d'étable. En réformes laitières, les apports et la demande tendent à s'équilibrer ce qui entraîne une tendance à la stabilisation des cours pour les vaches Frisonnes et Montbéliardes. En jeunes bovins, la tendance reste positive avec une demande qui devrait s'accroître sur l'Italie pour les fêtes de fin d'année. ■

Broutards

L'activité export sur le Maghreb ne suffit pas à stabiliser les prix et la faiblesse des mises en place en Italie continue de peser sur les échanges. Les niveaux tarifaires sont peu élevés dans les mâles lourds. Dans le domaine des broutards plus légers destinés à la repousse, les acheteurs ont du choix et privilégient les mâles de qualité. Dans les femelles, le commerce est plus calme avec des tarifs orientés à la baisse pour les bonnes Charolaises lourdes et vaccinées. Le placement est laborieux dans les petites femelles exportées vers l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'équilibre offre/demande entraîne une bonne stabilité des prix dans les Frisons ou les Abondances. La tendance est en revanche légèrement positive pour les bons Montbéliards. La vente est fluide avec des tarifs en hausse pour les bons veaux Limousins, Charolais ou les croisés/Montbéliards destinés aux labels. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché (du 4 décembre) **«Une offre en gros bovins toujours réduite devrait jouer positivement sur les prix en faveur des éleveurs, malgré les velléités de baisse des abatteurs. Le courant d'export vers Pays-tiers, bien que limité, se poursuit cette semaine, notamment vers l'Algérie. Et l'Allemagne tire vers le haut le prix des JB laitiers, avec une répercussion favorable sur l'Est de la France »**

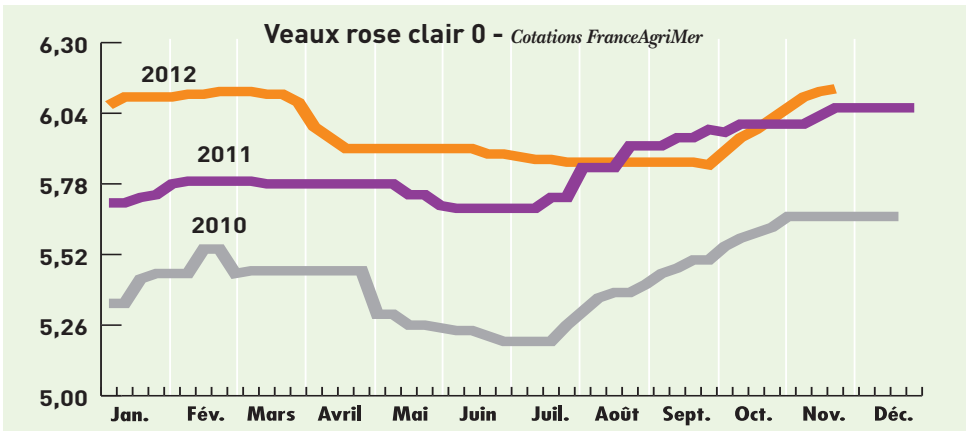
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 28/11 au 04/12//12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,77 €**	-	-	-
U	**8,06 €**	**7,41 €**	**6,00 €**	-
O	**6,30 €**	**6,13 €**	**4,97 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 3/12 au 7/12/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	111	**410-580 €**	**320-530 €**	**150-270 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**220-560 €**	**2100-480 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**130-250 €**	**50-120 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	941	**280-350 €**	**260-340 €**	**80-140 €**	-



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 28/11 au 04/12//12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,66 €**	**2,48 €**	**1,60 €**	–
Bons	**2,34 €**	**2,00 €**	–	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 03/12*

Agneaux (859)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,50-2,75**	**2,18-2,75**
Gras (38-44 kg)	-	**2,50-3,00**	**2,23-2,73**
Gras (+44 kg)	-	**2,49-3,08**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,15-2,50**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)			
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (128)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,96 - 1,16**	**0,69 - 1,05**	-
Divers			
Béliers **(13)** 88 à 126€	**0,96 - 1,57**	-	
Agneaux maigres	**38 à 85 €**		
Chèvres	**5 à 35€**		
Boucs	**10 à 20 €**		

Apport de saison.
Agneaux : mauvaise ambiance commerciale engendrant une baisse importante des cours et de nombreux invendus.
Brebis : l'offre est de moins bonne qualité, mais les cours se maintiennent
Béliers, caprins : demande suivie et cours sans changements

Prochain marché :
Les lundis 17 décembre, 7 et 14 janvier 2013, (pesée 6h00, vente 9h00)

Effectifs :
Agneaux: 859 - Brebis: 128 - Béliers: 13 - caprins: 48

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 03/12*

Ovins : 320	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras (-44 kg)	**95 -117 €**	**2,56 - 2,84 €**
Agneaux gras (+44 kg)	**100-126 €**	**2,14 - 2,67 €**
Agneaux maigres	**80-85 €**	**2,22 - 2,74 €**
Brebis	**35-85 €**	**0,59- 1,08 €**
Béliers	-	-

Vente suivie dans l'ensemble des catégories à des tarifs stables, seulement deux lots invendus

Prochain marché ovins le lundi 10 décembre aux horaires habituels.

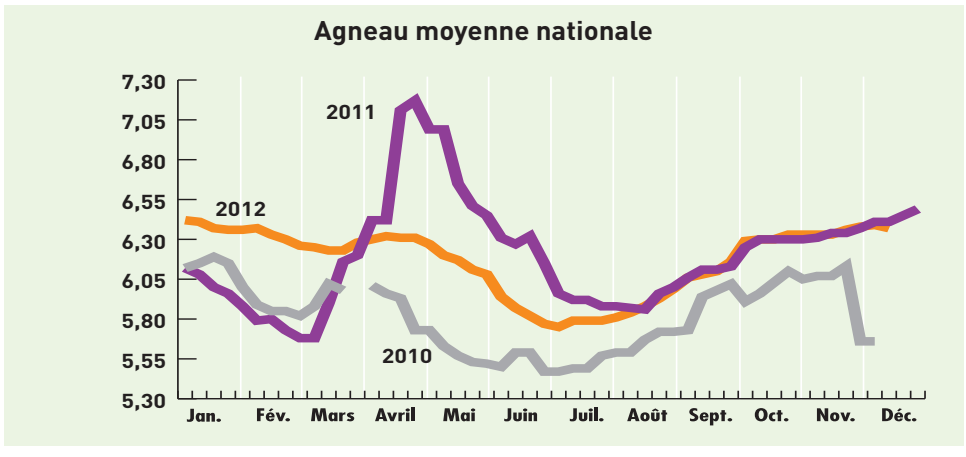
Ovins

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 28/11 au 04/12//12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,81 €**	**6,54 €**	**5,95 €**
Couvert	16-19 kg	**6,63 €**	**6,40 €**	**5,78 €**
Gras	13-16 kg	**4,88 €**	**4,76 €**	**4,38 €**
Gras	16-19 kg	**4,71 €**	**4,44 €**	**4,16 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 28/11 au 04/12//12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,32 €	**6,29 €**	**6,37 €**



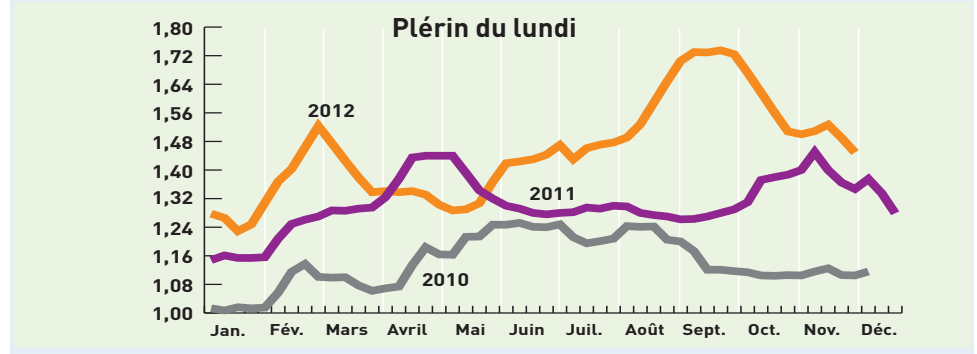
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (12 450 porcs présentés) — *Cotations du lundi 3/12/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,446 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 28/11 au 04/12//12*

1,74 €/kg/carcasse euros



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 45 à 47
Nombre d'opérateurs consultés : 8 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
45/2012	**0**	**0**	-	-	-	**2**
46/2012	**0**	**0**	-	-	-	**2**
47/2012	**0**	**0**	-	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 28 novembre 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,90 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,80 à 7,10 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,30 euros/paire
Pintades : 7,80 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,50 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 €	190-200 €
2e coupe	240 €	190-200 €
3e coupe	220-230 €	180-190 €

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**; blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	janv.-mars	260	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	janv.-mars	263	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	janv.-mars	260	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63 kg/hl	janv.-mars	233 à 234	T C
Nord Côte d'Or	66-67 kg/hl	janv.-mars	235	V C nature
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	janv.-mars	233 à 234	A C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50-51 kg/hl	janv.-fév.	240	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	-	inc.	C
AVOINE BLANCHE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl	-	inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50-51 kg/hl	-	inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/haute Saône	68-70 kg/hl	janv.-fév.	245	V C
SEIGLE FOURRAGER	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/haute Saône	-	-	inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	-	janv.-mars	245	T C
Sud Côte-d'Or/Saône-et-Loire		3 de janv.	245	N C

Fruits et légumes

Stade grossiste détaillant

unité : le kg (*) unité utilisée sauf mention contraire* — *Cotations du 27/11/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Ail blanc sec France cat I sac 5 kg	**3,20 €**	-	**3,00 €**
Bette France plateau	**1,05 €**	-	-
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,60 €**	**0,65 €**	**0,55 €**
Céleri rave France	**0,70 €**	**1,10 €**	**0,80 €**
Chou blanc France cat I	**0,50 €**	-	**0,55 €**
Endive France extra colis 5kg	**0,92 €**	**1,35 €**	**1,20 €**
Epinard France cat I	**1,80 €**	-	**1,80 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 g colis vrac	**1,30 €**	-	-
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,53 €**	**0,68 €**	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,65 €**	**0,68 €**	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,90 €**	-	**0,98 €**
Noix AOC Grenoble sèche France cat.I +30mm	**3,80 €**	-	-
Navet long blanc France	**1,00 €**	**1,27 €**	**1,10 €**
Navet rond violet France	**1,00 €**	**1,26 €**	**1,10 €**
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	**0,32 €**	-	-
Poire Doyenne du comice France cat.I 75-80mm plateau 1rg	**1,60 €**	-	**1,80 €**
Poireau France cat I plateau 5 kg	**0,95 €**	**1,20 €**	**1,00 €**
Pomme Gala France 136/180 g caisse litée	**0,85 €**	-	**1,00 €**
Pomme Gala France 170/220 g caisse litée	**1,05 €**	-	-
Pomme Golden France 136/180 g caisse litée	**0,75 €**	**1,15 €**	-
Pomme Golden France 170/220 g caisse litée	**0,85 €**	**1,40 €**	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,48 €**	**0,77 €**	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,75 €**	-	**0,70 €**
Potiron Muscade France	**0,40 €**	-	**0,50 €**
Radis demi-long France (la botte)	**0,85 €**	-	-
Raisin Muscat Hambourg Sud-Est cat I frigo	-	**3,80 €**	**3,80 €**
Tomate ronde France grappe cat I	**1,20 €**	-	-

Petites Annonces

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1195
VENDREDI 07 DÉCEMBRE 2012

Matériel

Tracteur

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.300 h, clim, TBE, année 2003.
✆ **06 86 76 81 23.**

25 - VDS tracteur Deutz M600 130 cv relevage prise de force av. vitesse rampante an. 2010 620 h, 52.000 euros.
✆ **03 81 60 44 81 ou 06 95 19 75 41**

26 - Vds tracteur John Deere 2650 7900 heures - Moteur refait à 7000 heures
✆ **06 60 38 45 56**

26 - Vds tracteur case ih 7332rm cabine 4300h 1main bon état
✆ **04 75 25 01 25 ou 06 30 94 11 82**

42 - Vds presse haute densité L 60x80 Supertino faucheuse Vicon 2.17 andaineur Fella 3.90 pirouette
✆ **04 77 97 01 62 hr**

69 - Vend tracteur Jacquet DR 35 diesel 1985 prise de force arrière + rogneuse très bon état. Secteur beaujolais.
✆ **06 88 56 69 49**

71 - Vends Rlt Arès 715 RZ, 156 CV, an. 2002, tts options, pneus 15 %, TBE, 4 RM, 11.150 H.
✆ **03 85 75 90 31 ou 06 19 70 35 22**

71 - Vds tracteur John Deere 3650, 4 RM, 115 CH, très bon état.
✆ **03 85 50 99 46 06 89 82 96 67 H.R.**

Travail sol

01 - Vds herse amazone KE 200, 3m, packer 500 portacourt boitier 180 cv limiteur lame nivelleme
✆ **06.74.57.69.96**

38 - Vds charrue Huard HBO 2 socs manuel : 300 euros.
✆ **06 43 73 68 43**

57 - Vends carrier Vaderstadt 6,50 m disques neufs 2000, fonte éclairage, bon état, 14.800 euros.
✆ **06 62 49 43 33**

71 - Vends géminator SP 5000 Kongskilde trainé 5 m, repliage hydro. de 1995, B.E., 3.800 E à voir.
✆ **06 17 91 33 32**

88 - Vends semoir Vaderstad RD 400 s avec disc de 2008 Croskill 6 m vibro Quivogne 3,4 m.
✆ **06 80 31 63 92**

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuse Claas, Consul, Mercator, Dominator, 66, 68, 76, 78, 85, 86, 88, 96, - John Deere 952, 955, 965, 970, 975, 1052, 1055, 1065, 1075, 1085, - New Holland, 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, - presses MD et RB. (réf. 490A)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds andaineur fella 3,50m tandem calibreuse à noix et bac à pierre cultivateur 3,20m
✆ **04 75 71 71 99 (HR)**

42 - Vds MB John Deere 1075 coupe 4.2 tbe 12 000 euros
✆ **06 72 00 03 07**

69 - Recherche MD Presses Class Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 - Constant Dominant John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 - Rivierre Casalis - Fahr - Kelger et presses à balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Traitement

26 - Vds pulvé berth elyte 1200 dptronic dpae rampe ulys 21m 7 tronçons an 2009 toutes options
✆ **06 79 81 58 13**

39 - Vds pulvé Hardy master 1 000 l 15 m dep. manuel 2006 toutes options contrôle 26-11 ok DPM
✆ **06 86 92 54 21**

Epandage

42 - Vds épandeur Heiwang 6 T bon état cultivateur 15 dents + épandeur 2500 euros
✆ **06 88 38 03 06**

42 - Vds tonne lisier 7000 l roue 21.3.24 vanne cote acro. rapid. 7 m tuyau tbe 5000 ¤
✆ **06 83 83 60 77**

71 - Vends semoir engrais centrifuge.
✆ **03 85 84 55 54**

Forestier

01 - Vds élagueuse Bamford GT427 cellule grains 300 quintaux
✆ **06.76.72.95.54**

Cave

69 - Vds foudres bois 60 - 56 - 40 + 20 Hl. - Cuves ciment 70 - 60 Hl. - Charrue bi socle HB1.
✆ **06 70 27 72 69**

Agri. divers

01 - Cause cess vds Agrotron 115 DX145 rotative Enagri chisel IH pousse tire décompacteur Durou
✆ **04.74.42.51.78**

• Bétaillère Mazeron 4,50 m
• Dessileuses pailleuses Jeantil 4m³ et Cacquevel portée 2,50 m³
• Dessileuse portée Audureau 1,5 m³
• Cage à écorner Mazeron
• Glissière autoroute 4,30 m
• Cornadis Jourdain 5 m, 8 et 10 places
• Épandeurs Rolland 18 m³ avec table d'épandage et Samson 908 et SP15
• Faucheuses pendulaires JF 3,20 m et Kuhn GMD 702
• Faucheuse conditionneuse Pottinger Catnova 125
• Andaineurs soleils Tonutti 7,80 m Raptor 14, 8,50 m Dominator et T13
• Faneuse Fella TH 800
• Plusieurs réducteurs révisés Maury-Curétable, Samas, Albert, Miro, Sovémag et Alfa-Laval
• 110 m chaîne Albert.
• 150 m chaîne marine Samas
• 105 chaîne carrée Miro
• 130 m chaîne carrée échange Samas + Curetable
• 1 rampe Seta orientable état neuf

ETS BONORON
58 Moulins Engilbert
03 86 84 20 22

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vds broyeur de haie Feor, 7,50 m, bras télescopique, refroidisseur, année 2005 - presse BR Claas Variant 2160, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

21 - VENDS andaineur Kuhn 7301, année 2004, 8 500 euros, - épandeur d'engrais Kuhn MDS 921, année 1994, 2 000 euros, - dérouleuse pailleuse Suire DMB Kit, année 1997, 4 500 euros, le tout TBE, prix à débattre suivant livraison (réf. 460G)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - moissonneuses Dominator, - télescopiques (460J)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS dessileuse pailleuse Alizée double commande électrique, BE, 6 000 ¤, - épandeur engrais Vicon, 1 800 l., 1 000 ¤, - semoir à grains Naudet 4 m., 300 ¤, - ensileuse Meugelé portée avec Pick-up à herbe, 1 000 ¤ (réf. 470A)
✆ **06 78 75 83 87**

25 - VDS cause décés matériel peu servi t.b.é. Deutz M 600, presse BR Deutz 4.60, andaineur double Deutz Fahr 5.000 euros.
✆ **03 81 60 44 81 ou 06 95 19 75 41**

26 - Cause cessation vends tank à lait japy en l état capacité 1060l prix 500 euros
✆ **06 27 04 75 86**

38 - Vds tank à lait 2700 l + dac 2 descentes + machine à traire + transfert à lait + quad Yamaha 700 Gryzly de 2011.
✆ **04 76 34 01 44 06 70 45 35 28**

38 - A vendre MB M150 barre de coupe, cueilleur, broyeur arceaux 4m50 pour serre.
✆ **04 74 20 27 73 ou 04 74 20 27 26**

38 - Vds silo monocoque 24 m3 salle de traite 2x4 décro, cuve fuel 1000 l écorneur veau.
✆ **06 70 24 56 64**

42 - Vds cse cessation tracteur 9034 90 11000 h be andaineur Kuhn GA4121 2010 dessileuse Jeantil 2m3
✆ **06 79 34 91 45**

69 - Vds remorque monocoque cv 10T - Désileuse portée - Enrubanneuse - Moteur Deutz 6 cylindres - Pompe à vide. TBE MB NH 1530 pour pièces.
✆ **04 78 57 09 31 HR**

69 - Vds benne PTAC 12,21 T. année 1997 - 2 essieux béquille hydraulique - Vds tapis d'alimentation pour bovins caprins 60 ML 70 CM année 2004.
✆ **06 60 97 83 90**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vends remorque Brimont 14 T, essieu suiveur pneu neuf bon état, prix 9.800 euros.
✆ **06 87 37 14 14**

71 - Vds dessil./pailleuse Jeulin 3,5 m3, an. 08, cdes élec. avec finan. 5 camp. au taux 1,50 %.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V Deutz Agrotron 118 CV, 4.386 H, pont av. susp. 4 de clim. avec finan. 5 camp. au taux 1,50 %.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds dessileuse trainée 2,5 m3, 1.300 E HT, TA Lambo. 95 CV avec TVA cde + 2 éch. de 6.975 E.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds combinés semis 4,80 m (repli.), 4 m et 2,50, cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 40 dis., charrues nonstop 2-3- 4-5 socs, semoirs 2,5- 3 et 4m, vibroculteurs 4- 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

88 - Vends MB John Deere 9660i HM Wts 663 H batteur an 2007 cpe 7m60 cpe colza tournesol TBE.
✆ **06 07 82 98 98 - 03 83 52 04 75**

89 - VENDS charrue Demblon TX 170 5 corps, 4 000 euros, - pulvé Nodet 3 000 l., 24 m., 3 000 euros, - jumelage Molcon 18.4 x 38, 6 bras, 1 000 euros, le tout TBE. (490B)
✆ **09 64 01 07 97 ou 06 29 69 02 08 HR**

Conditions sur
- Couloir et cage de contention
- Auges 3, 4, 5 et 6 m x 0,80 m Mazeron
- Plateaux 6 et 8 m, 4 roues mazeron

ETS BONORON
58 Moulins Engilbert
03 86 84 20 22

89 - VENDS remorque démontable 4 roues, 200 euros - herse alternative Vicon 4 m., 300 euros (réf. 4902)
✆ **06 65 13 66 94**

Elevage

01 - Vds bol mélangeur RMH VR 12 distri D G pesée 2005, 20 logettes Agritubel type Madison SDT Wesfalia 2x5 décro compteur
✆ **06.79.51.84.77**

26 - Vds tapis alimentation, tank lait Japy 900l, machine à traire Alfa Laval
✆ **06 81 98 19 72**

38 - Vd désileuse portée Lucas 2 m3 année 2002 / distribution à droite entretien régulier, utilisé uniquement pour maïs ensilage, tapis et fond refait, 1650 euros HT à débattre.
✆ **04 76 07 24 09**

71 - Vends, cse cess. dessil.-pailleuse Miro DP 4001 centrale hydro peu servi, TBE, trainée, syst. surveil. vêlages 2 caméras coul. orientables vert. horiz. transm. cable BE de fonct., Brabant 3 socs Huard, pièces curage Albert prix à débattre.
✆ **06 48 41 67 51**

Véhicule

Utilitaire

42 - Vds Peugeot Partner 2007 1.6 L HDI 90 cv 90 000 km clim 4 pneus neige TVA recup. tbe 6250 ¤ TTC
✆ **06 03 45 87 39**

71 - Vds Partner HDI 04/08, TBE, 35.000 km, vitres, pneus neufs, porte lat., galerie, crochet.
✆ **03 85 32 37 03**

Tourisme

01 - Vds Megane III Renault 1,5 dci expression diesel 35000 km tbé
✆ **06.73.53.09.35**

Achat-Vente

Récolte

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

84 - Vends huile d'olives 10 euros le litre. Tél : 06 21 36 57 02
✆ **06 21 36 57 02**

Fourrage

54 - Vends foin balle ronde ¯ 160 bonne qualité, non mouillé, stock sous hangar.
✆ **06 88 43 42 73**

58 - VENDS paille de blé et orge de printemps, départ ou livraison toutes distances (réf. 490C)
✆ **06 78 33 33 83**

69 - VDS très belle paille et foin de qualité, livraison par CRQ
✆ **04 74 00 30 70**

71 - Vds foin, paille, regain, enrubanné, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

71 - Vends paille et foin, livraison camion remorque.
✆ **03 85 54 30 97 ; port. 06 10 11 12 55**

À vendre grosse quantité de paille en bigs et en rouleaux, foin de prairie + prestation de transport
✆ **06 19 58 12 28**

71 - Vends paille de blé orge, foin, regain, livraison toutes régions.
✆ **06 75 28 47 79**

Pépinière

01 - Vds plants charmilles taillées 1m20 racines nues 2,50 E
✆ **04.74.25.30.99. hr**

26 - Vds beaux plants de lavande MAILLETTE et GROSSO sélec
✆ **06 83 00 65 05 ou 04 75 53 53 15 (le soir)**

Terrain

38 - Jeune agriculteur cherche terrains agricoles mécanisables avec possibilité d'irriguer avec ou sans DPU, secteur Drôme- Sud Isère-Ardèche-Vaucluse.
✆ **06 89 44 75 22**

69 - Vd centre B. Villages lots associant parcelles AOC pour replantation immédiate, prés, bois.
✆ **04 78 66 16 58**

Divers

07 - Vds remorque en fer 2x6m non basculante avec rangées 600 euros
✆ **06 74 71 85 69**

25 - Vds remorque grue forestier Farmi 9 T t.b.é. 11.000 euros treuil Igland 5,5 T 2.000 euros.
✆ **03 81 60 44 81 ou 06 95 19 75 41**

26 - Vds charrue huard trisocs 65t secu boulons secoueur à noix rousset à cable herse rotative lely 3m pour pièce
✆ **06 16 71 80 90**

38 - Donne char bois pneu 4 m + cuve ful 1200 l Ronot + Vds foin ou échg. contre paille.
✆ **04 76 55 25 93 Répondeur**

38 - Vieux outils agricoles, Houe à bras, forge, roues bois, diable, tonneaux etc...
✆ **04 60 06 82 27 06 04 49 26 22**

38 - Vds poële cheminée efel vitre avant 70cmx45cm hauteur 75 cm bon état.
✆ **04 74 54 27 07 06 86 77 51 08**

42 - Vds tank lait Packo TB état cse capacité an 93 3500 euros
✆ **04 77 27 83 60**

42 - Vds tank lait Japy 1400 L lavage auto + tank lait Japy 200 L
✆ **06 61 63 57 20**

42 - vds mat. from. armoire à caillage + armoire à séchage et aplatisseur à grains
✆ **04 77 20 88 21**

67 - Vends tracteur New Holland T 7040, 220 cv trés bon état pont avant super steer relevage avant.
✆ **06 88 77 35 70**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4 rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - A l'approche des fêtes de fin d'année, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire». Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire» au prix de 30 ¤ + 4 ¤ de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

Location

Agricole

89 - Bail lt 25 + 25 ha, prairie avec eau, Saint Florentin - Yonne (réf. 4904)
✆ **01 40 72 79 65**

Offre

Emploi

58 - RECHERCHE salarié exploitation agricole élevage CDD en remplacement salarié en maladie (réf. 4805)
✆ **03 86 22 43 36**

69 - Beaujolais sud recherche employé viticole expérimenté motivé sérieux.
✆ **04 78 47 93 45**

71 - Domaine viticole Sud Mâcon rech. ouvrier viticole autonome.
✆ **06 86 28 21 89**

71 - Urgent cher. fermier pour exploitat. viticole Sud Mâcon, 5,5 ha dont 3 St-Véran, 2,5 Beaujolais villages. Ecrire au journal «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire», Maison de l'Agriculture, 59 rue du 19 mars 1962, 71000 Mâcon,
réf. 641, qui transmettra.

88 - Exploitation de montagne dans les Vosges, troupeaux bovins, caprins, transformation vente directe, recherche 3éme associé. Revenus garantis.
✆ **03 29 25 06 34 - 06 21 10 19 20**

89 - Cause départ retraite fin 2013, GAEC polyculture-élevage lait RECHERCHE associé poste élevage. gaec-de-chichery080@orange.fr (réf. 430D)
✆ **03 86 73 21 68 03 86 73 26 03**

Dans le cadre de notre développement
RECHERCHONS
▶ CHEF d'ATELIER H/F (poste basé à Toucy)
▶ MÉCANICIENS H/F(postes basés à Toucy et Venoy)
▶ COMMERCIAL(E) expérimenté (e) région St.Florentin et Tonnerre
▶ Merci d'envoyer CV à
Route de Joigny - 89130 Toucy
Tél. au 06 07 54 76 70
DAP MATÉRIEL AGRICOLE — CASE IH

Service

84 - Addou ETA propose ses services pour la taille d'arbres fruitiers et vignes. Siren 752 646 737.
✆ **06 23 73 59 94**

84 - DeltaArboriculture Siren 522668496 taille arbres fruitiers + vignes. Personnel qualifié, matériel de pointe.
✆ **06 75 38 29 28**

Demande

Emploi

69 - Homme 43 ans célibataire expérience en arboriculture et maraîchage recherche emploi.
✆ **06 37 13 42 89**

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Mariage

Rencontre

49 - Gratuit : recevez 1 extrait journal pour rencontrer agricultrice, agriculteur, votre dpt, 4.500 PA avec n°. http://rencontres-rurales.monsite-orange.fr
✆ **02 41 74 06 93**

Animaux

Bovin

01 - Vds 1 mâle Charolais 10 mois origine vêlage facile, TGS, IBR A - Earl Journet
✆ **04.79.42.15.22**

01 - Vds vache Red Holstein 1 lac Wisconsin,Rustler + vaches pleines
✆ **06.66.33.11.44**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND jeunes taureaux LIMOUSINS 14 - 15 mois HBL + vaches pleines, vêlage janvier - février, pères qualifiés Lanaud, IND para tub. (réf. 470C)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Elevage charolais, HBC, visible toute l'année, vend reprod. de l'année. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - A vendre une génisse normande, 1 mois et une de 18 mois - une vache jersiaise.
✆ **02 48 79 38 94.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, nés en déc. 2011 et janv. 2012 (nombreux d'origines vêlages faciles), tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12.

21 - Eleveur Herd Book Limousin VEND génisses repro. 12 mois, - reproducteurs 12 mois (réf. 46VB2)
✆ **03 80 23 68 04 -**
06 30 82 41 63

21 - VENDS 11 taureaux 1 an HBC dont 3 vêlage facile, - 1 taureau 5 ans fils de Magenta. TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100 % IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 460H)
✆ **06 15 28 77 63 -**
03 80 84 33 13

21 - VENDS vaches charolaises pleines, février - mars, prix raisonnable, secteur Auxois (réf. 4901)
✆ **06 85 56 15 18**

21 - VENDS taureaux reproducteurs 20 mois et veaux de l'année HBC, TGS. GAEC de Pergeot - Chatellenot (réf. 4903)
✆ **03 80 84 12 09**

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 1 - 2 ans, origine IA, garanties sanitaires (4905)
✆ **06 21 88 22 77 -**
03 80 62 15 52

23 - Cause retraite vend vaches Holstein terme décembre inscrit UPRA.
✆ **05 55 81 70 42**
heures repas

42 - Vente en permanence génisses gestantes Prim'holstein
✆ **06 08 65 52 51**
ou 04 77 27 82 58 fax

42 - Vente permanente de taureaux prêts à saillir Holstein Rouge et Noir, Montbéliard, issus mère à taureaux, poss. location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - vds 8 génisses Prim'Holstein 15 à 24 mois IBR A livr. assur.
✆ **04 77 72 23 61**
ou 06 86 57 38 41

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, excellentes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - El. limousin VENDS grand choix de veaux reproducteurs 10 mois, HBL ou non (410A)
✆ **06 10 09 65 69**
03 45 82 90 10

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC et non. Guinot - Sermages (réf. 4210)
✆ **03 86 84 33 19 -**
06 50 19 42 35

58 - VENDS bons taureaux 18 mois et veaux reproducteurs HBC, TGS. GAEC Pigoury - St Aubin les Forges (réf. 4514)
✆ **03 86 60 44 24**

58 - VENDS très bons veaux HBC, origine IA, bon index, vêlage facile, type viande. EARL Cloix (réf. 4701)
✆ **06 67 83 84 65**

58 - VENDS vaches et génisses NORMANDES pleines ou en lait (réf. 4801)
✆ **06 61 14 25 54**

58 - VENDS très bons taureaux 18 mois, - veaux 1 an HBC, TBO. GAEC Roube - Magny Cours (réf. 480A)
✆ **06 72 77 44 76 -**
03 86 58 15 80

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres IBR A, FCO 1 + 2. GAEC PELLE G. et J. - Jailly (réf. 4810)
✆ **03 86 58 36 54 -**
06 47 59 78 09

58 - VENDS taureaux limousins 2 ans, très bonne conformation, TGS, IBR N. (réf. 480D)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

58 - Cause retraite VEND génisses charolaises 1 et 2 ans, IBR A (réf. 490D)
✆ **03 86 30 44 61 -**
06 14 26 42 31

69 - Vend Taureaux Charolais 12 mois, velage facile, HPC, IND, IBR, BVD
✆ **06 85 73 49 86**

69 - Vds 2 génisses Limousine terme janvier février.
✆ **06 79 12 70 91 HR**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux repro. HBC, TGS, livraison possible. Gaec Berland, 71120 Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - VENDS taureaux 22 mois, - veaux reproducteurs charolais HBC, bonne origine VF (réf. 4815)
✆ **06 70 17 47 50**

71 - Vds génisses normandes pleines + deux génisses normandes de 18 mois.
✆ **06 80 08 78 45**

71 - Elev. limousin Jouanin vd tx 20 mois, HBL ou non, vaches, gén. pleines, TGS, TBO, livr.
✆ **03 85 25 36 41 H.R.**

71 - Vends veau reproducteur charolais 1.450 euros. M. Joël Degrange, Martigny-le-Comte.
✆ **06 87 42 25 12**

71 - Cse retr. vds bonnes vaches charol. terme janv. fév. mars + 4 taur. (2 HBC) IBR A + bons veaux repro., TGS.
✆ **06 10 13 29 25**

71 - Vends 5 laitonnes charolaises 6 mois, indemnes IBR, non vaccinées FCO. 71520 Trivy.
✆ **06 89 82 08 06**

71 - Vds taureau 30 mois, HBC, type viande, produits visibles sur exploitation.
✆ **03 85 50 99 46**
06 89 82 96 67

89 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, grandes origines, TGS. EARL Baudot. (4711)
✆ **03 86 75 15 33**
- 06 19 96 60 17

89 - VENDS reproducteurs 18 mois + veaux 10-12 mois, HBC, vêlage facile, TGS, origine IA. Mandron Laurent (réf. 48VB1)
✆ **06 87 16 54 66**

Caprin

01 - Vds chèvres gestantes naissance milieu février
✆ **06.23.72.74.87. après 20 h**

01 - Achète 40 chèvres lactation ou mise bas décembre ou janvier échographiées
✆ **06.80.73.32.93. ou**
06.72.21.48.94

07 - El Genes+ et chevrettes Alpines et Saanen échographiées MB févier
✆ **06 89 43 76 75**

42 - Vds 16 chèvres pleines 1000 l TB 36 TP 32 foin tbq mélange prairie 3ième coupe
✆ **06 80 45 62 30**

42 - Vds chevrettes Alp Saanen mise bas février échographies cse cessation
✆ **04 77 39 70 45**



Terres de Bourgogne

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

42 - Vds cse cassation chèvres Saanen
✆ **04 77 28 91 29**

69 - Vds cause retraite 60 chèvres 1 bouc alpine mise bas janvier février 2013.
✆ **04 78 81 01 46**

69 - Achète chèvres brebis de réforme.
✆ **06 09 02 61 50**

69 - Vends 12 chèvres Saanen mise bas fin janvier - 1 bouc + matériel de traite.
✆ **06 82 81 52 20**

71 - Vends, cause décès, chèvres race alpine + boucs.
✆ **06 74 77 16 80**

71 - Vends 35 chèvres alpines, mise bas 01/13 et 02/13, tank à lait 1.060 L, lavage auto., cornadis salle traite.
✆ **03 85 50 99 46**
06 89 82 96 67 H.R.

Ovin

42 - Vds troupeau ovin Grivette x charolais + nourrisseur agneau
✆ **04 77 71 60 66**

58 - VENDS brebis et agnelles pleines charollaises inscrites UPRA généotypées, très bonne souche, TGS. (réf. 480C)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

Equin

71 - Vends percheronnes : une deux ans, attelée, docile, beau modèle, inscrite SHP - une femelle de l'année.
✆ **06 33 21 13 90**

Volaille-Lapin

89 - VENDS pour les fêtes, volailles vivantes élevées en plein air : dindes noires environ 4.5 kgs, prix au kg 6.20 ¤, - chapons 4 à 5 kgs, prix au kg 8 ¤, - poulets roux 3 kg (réf. 4906)
✆ **03 86 91 62 08**
06 75 11 82 53

Chien

26 - Vds chiots border collie nés le 30-8-12 lof mère n°23628 travail troupeau tb lignée
✆ **04 75 21 36 31**

Terres de Bourgogne

En raison des congés de Noël
pas de parution
les vendredis 28 décembre 2012
et 4 janvier 2013
Pensez à envoyer vos PA
avant le lundi 17 décembre 12h
pour parution
le vendredi 21 décembre 2012

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM010450 - HAUT RHIN
TECHNICO COMMERCIAL SÉDENTAIRE H/F
Société, basée en Alsace, spécialisée dans la fourniture de produits pour l'agriculture, la viticulture, l'arboriculture et le maraîchage, à travers un réseau de revendeurs (négociants et coopératives) et directement auprès d'utilisateurs finaux. • Vous assurerez les ventes à distance et en face à face auprès des clients professionnels et particuliers. Vous accueillerez et conseillerez nos clients au sein de notre point de vente intégré et vous traiterez également les demandes de devis et les prises de commandes par téléphone. Vous établirez les bulletins de livraison et les factures et vous organiserez les livraisons effectuées auprès des revendeurs. Vous participerez enfin aux travaux de préparation à la certification de l'entreprise pour la distribution de produits phytopharmaceutiques. • Professionnel du monde agricole. DAPA ou d'un certificat individuel pour l'usage des produits phytopharmaceutiques impératif. Exp. à un poste à vocation commerciale en agriculture, viticulture, arboriculture. Pratique de l'allemand souhaitée. • CDI.

AM010497 - EST DE LA FRANCE
INGÉNIEUR COMMERCIAL H/F
Etude, construction et service dans la méthanisation agricole. • Identification sur la partie Est de la France des projets méthanisation agricole. Proposer notre savoir-faire et négocier les contrats de vente. • Ingénieur Agri-agro. Débutant accepté • CDI. Formation prévue à Liffré (35). Salaire fixe + variable. Voiture de fonction.

AM010496 - DIJON (21)
ANIMATEUR COMMERCIAL AGROÉQUIPEMENT H/F
1er Groupe Coopératif agricole Français, implanté dans plus de 60 pays (6310 collaborateurs dans le monde, CA de 6.1 Mds €), l'entreprise s'organise autour de 4 pôles d'activités : Agrofournitures, Marché des grains, Nutrition et Santé Animales, Grand Public. • Vous mettrez en œoeuvre la stratégie Agroéquipement sur la région et animerez le réseau des coopératives pour définir un référencement cohérent avec leurs besoins. Votre expertise sur le gros matériel d'élevage notamment vous permettra d'identifier les besoins spécifiques de chaque coopérative partenaire et de détecter les opportunités de marché. Vous construirez ensuite l'assortiment des gammes agroéquipement avec les groupes de travail que vous animerez. Vous ferez connaître et déploierez les nouveautés au sein de votre région, formerez et accompagnerez les équipes de vente des coopératives partenaires. Vous mesurerez la performance commerciale et proposerez les actions de communication et de promotion. Enfin, Vous suivrez les actions fournisseurs sur votre région.• De formation Bac +2/3, votre expérience de 2-8 ans vous permet de disposer d'une vraie connaissance du gros matériel d'élevage notamment et du machinisme agricole. Vous disposez d'une bonne capacité à fédérer et aimez partager votre expertise sur le terrain • CDD de 12 mois.

AM010547 - HAUT RHIN
ANIMATEUR NATURE ENVIRONNEMENT H/F
Asso en éducation à l'environnement • Sous resp. Pdt : * préparer et réaliser animations auprès de publics variés. * animer et/ou diriger CVL. * développer outils pédagogiq. * participer aux manifs. de représentation de asso • BTS GPN animation/BEATEP/BPJEPS nature. Exp. en animation d'éducation à l'environnement indisp. Connaiss. naturalistes. Allemand apprécié. Grande dispo. • CDD tps plein Février/Août 2013. Salaire selon CC (indice 280).

AM010515 - LORRAINE
RESPONSABLE DE TROUPEAUX H/F
EARL. • Vous prenez en charge la surveillance et la gestion d'un troupeau de 500 animaux. Vous fixez des objectifs d'évolution et mettez en place les solutions adaptées en contrôlant la performance des troupeaux. Vous gérez la traçabilité sanitaire, le soin des bêtes et la prophylaxie. • De formation agricole, vous mettez en avant une expérience réussie en gestion de troupeau. Votre passion pour le domaine de l'élevage, votre capacité à travailler en équipe et votre sens de l'analyse sont vos principaux atouts pour réussir dans ce poste. • CDI.

AM010489 - HAUT RHIN
CONSEILLER VITICOLE H/F
Coopérative vinicole. • * Organiser et mettre en oeuvre les visites parcellaires. * Apporter un soutien aux adhérents. * Assurer une veille technologique et technique. * Maîtriser les enregistrements et la communication. * Organiser et assurer les formations et réunions techniqu • BAC+2 Viticulture souhaité. Allemand correct exigé. • CDI.

AM009376 - MEURTHE ET MOSELLE
ASSISTANT COMMERCIAL H/F
Acteur reconnu dans la distribution d'agro-fournitures depuis près de 20 ans, cette centrale travaille pour le compte de coopératives agricoles basées sur le grand quart Nord-Est de la France. • Sous la resp. du responsable du service semences, vous aurez en charge : Gestion administrative de la relation fournisseur et clients. Animation du groupe agronomique (protection des plantes et semences). • De formation supérieure (BAC+3 à +5). Expérience appéciée. Débutant accepté. Rigueur, intégrité et qualités relationnelles sont des atouts indispensables pour réussir dans cette mission. La bonne connaissance du milieu agricole sera un vrai atout. Bonne m • CDI.

AM010506 - BAS-RHIN
ADJOINT D'EXPLOITATION VITI-ARBORICOLE H/F
Entreprise familiale spécialisée en pommes et vignes (ventes en raisins). • Véritable bras droit du chef d'exploitation, vous assurerez tous les travaux courants de culture, de récoltes (encadrement des saisonniers) et de conditionnements. • Débutant accepté, formation assurée. Priorité à la motivation et l'envie de se projeter durablement dans ce poste. • CDI, SMIC et + selon profil et savoir-faire.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Abonnement



Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**
à Terres de Bourgogne **98 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **35 €**
Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**
à Terres de Bourgogne **185 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **70 €**
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M.Nom:.....Prénom:
Raison sociale:.....
Adresse:.....
.....
Lieu-dit:.....CP:.....Ville:.....
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

ABO2012-1191

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

ESPACE Affaires

L'ÉLEVAGE RESPECTUEUX®
La logique de l'élevage pérenne
Techniques & Équipements · État sanitaire · Gestion d'élevage
MAÎTRISE BIO :
Installation, Conversion, Progression.
www.pleinairconcept.fr ☎ 04 73 54 26 00

batimentsmoinschers.com
Moins chers depuis 2001 - Bâtiments 100% Galva !
Ce que disent nos clients :
«Nous sommes très satisfaits de la réalisation de ce projet et recommandons le professionnalisme de BATIMENTSMOINSCHERS.COM»
M. DUPUY (F-33 Gironde)
UNIQUE !
✓ Jarrets surdimensionnés
✓ Paiement en 4X possible**
✓ Acier haute résistance
✓ 100% Galvanisé à chaud
Exemple de réalisation
bâtiment complet 300m² I 240 / T 200 8 099€ HT*
bâtiment complet 400m² I 270 / T 240 11 099€ HT*
BATIMENTSMOINSCHERS.com
Tél : 00352 26 31 18 98
Fax : 00352 26 31 19 14
commercial@batimentsmoinschers.com
DEPUIS 2001

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
TRANSPANEL Comprenant :
1 fourche de transport
16 panels de 2,40M
1 portillon de 1,20M x 2,20M
36 chaînettes de fixation
1 995,00 €
FABRICATION FRANÇAISE

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
TÔLES LAQUÉES 1ER CHOIX
4 nervures c'est économique
4 nervures eps. 0,50 5€25 le m²
4 nervures eps. 0,60 5€95 le m²
5 nervures pour de résistance
5 nervures eps. 0,63 6€70 le m²
5 nervures eps. 0,75 7€50 le m²
pour + de 500 m², remise de 0,20€/m²**

Sarl MARSALEIX René
19410 ST-BONNET-L'ENFANTIER
✆ 05 55 73 72 05 - Fax 05 55 73 06 29
A SAISIR : MATÉRIEL D'OCCASION
CASE CS 94 ; 2650 heures ; Très bon état ; Doubleur 23 000 € HT
TONNE À LISIER JOSKIN MODULOI ; 8400 litres ; bras de pompage ; Bon état 11 000 € HT
RABOT À LISIER ; Attelage euro (dispo aussi en mailleux) ; Largeur 2.3 m. 1 450 € HT
MASSEY FERGUSON 8160 ; Année 1996 ; 3200 heures ; Relevage et PDF avant 24 000 € HT

www.derouleuse.fr
La Dérouleuse comme vous ne l'avez jamais vue!
HUSTLER
Une doc? Une démo? Contactez-nous vite:
N°Azur 0 810 200 710 PRIX APPEL LOCAL
Vidéos sur le site

POUR TOUTE RÉSERVATION
CONTACTEZ
VOTRE SERVICE COMMERCIAL
RÉUSSIR HABITUEL

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
ELEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
Charpente · Couverture · Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Etude et conseil sur place
Option montage
STRUCTURE GALVANISÉE
Depuis 1985 ...
Région NORD-OUEST : 06 89 03 37 42
Région CENTRE/SUD-OUEST : 06 78 00 41 23
Région EST/SUD : 06 09 85 39 40
DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION :
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 www.batiments-kit-uniservice.com
e-mail : contact.uniservice@groupe-unicor.com

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

CHATEAU DU LANGENBERG EARL

Société civile au capital de 10 000.00 euros
Siège social : 30, rue du Bas
21540 Mesmont
534 706 486 RCS Dijon

La collectivité des associés de l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée «CHATEAU DU LANGENBERG» réunis en assemblée générale extraordinaire le 20/05/2012, a décidé de remplacer à compter du 20/05/2012 la dénomination sociale «CHATEAU DU LANGENBERG» par «CHATEAU DE MESMONT» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Pour avis, la gérance

AL21499641

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : RENOV'HABITATION
Forme :Société par Actions Simplifiée
Capital : 1.000 €uros
Siège social : Bourberain (21610), 12 Chemin de Brunehaut
Durée : 99 années
Objet : Tous travaux du bâtiment et du second œuvre du bâtiment : viabilisation, terrassement, maçonnerie, charpente, toiture, isolation, pose de plaque de plâtre, de plâtre, de papiers-peint, de peinture, travaux de menuiserie bois ou autre (PVC), pose de sols (parquet, carrelage).
- Les cessions ou transmissions d'actions de l'associé unique s'effectuent librement. En cas de perte du caractère unipersonnel de la société, toute transmission d'action est soumise à l'agrément préalable de la société.
- Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.
Président de la Société :
Monsieur Alexandre Irujo demeurant à Abos (64360), 26 bis Avenue Charles de Bordeu.
Immatriculation : RCS Dijon.

AL21499631

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: RELAIS-BIRAUD
Capital: 600 euros
Siège: 33 rue d'Avallon, 21460 Epoisses
Objet: Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers.
Durée: 99 ans
Gérant: M. Biraud Joël, 33 rue d'Avallon, 21460 Epoisses.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21499640

S.E.L.A.R.L D'AVOCATS
BULLE - PITTET - SUTTER
5 rue Charles Krug
25000 Besançon

Avis de constitution
Dénomination sociale : ELECTRO FINANCIERE
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée à associé unique
Siège social : ZAC de la Maladière, 63 avenue de la Sablière, 21200 Beaune
Objet social : la prise de participations dans toutes sociétés et la gestion desdites participations, la prestation de tous services au profit de toutes sociétés.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social :€ 250 000
Gérant : Monsieur Pascal Ballet
Demeurant à Ladoix Serrigny (21550), 8 rue du Champ de Foire
Immatriculation de la société : Au Registre du commerce et des sociétés du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour avis

AL21499652

ADDITIF

ADDITIF à l'insertion parue dans TERRES DE BOURGOGNE n°1190 du 02/11/2012 concernant la société CROSSJECT INVESTMENT PARTNERS : Les associés réunis le 04/10/2012 ont également nommé en remplacement de M. Yves Nicolas, Commissaire aux Comptes suppléant, Madame Anik Chaumartin, demeurant 63, rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine.

AL21499649

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL Anne coiffure en liquidation au capital de 7622 euros. Siège: 25 rue Marcelin berthelot, 21150 Venarey les Laumes. RCS Dijon 394686679. A compter A.G.E du 15-09-2012: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de Dijon.

AL21499634

SNC 29 RUE DE MARSANNAY

Société en Nom Collectif en liquidation
au capital de 1 524.49 Euros
Siège social : Rue de Vignery
21160 Perrigny les Dijon
384 829 073 RCS Dijon

L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 2012 la dissolution anticipée de la société à compter du 30 novembre 2012 suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
-A été nommé comme liquidateur :
-Monsieur Petion Jean demeurant 9 rue du Rocher, 21160 Marsannay la Côte , a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.
-Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse suivante : 9 rue du Rocher, 21160 Marsannay la Côte.
-C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
-Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis
Le Liquidateur

AL21499636

F.S.T.S. EURL au capital de 100 euros, 2 Avenue Raymond Poincaré 21000 Dijon. RCS Dijon 519905079. A compter A.G.E du 31-12-2011: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: THIEBLEMONT Elise, 8 Avenue Albert Camus, 21000 Dijon. Siège liquidation: siège social. Mention au RCS Dijon.

AL21499642

NON DISSOLUTION

LOUVERTURE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2 500 €
Siège social : 10 Rue Léon Mauris
21000 Dijon
R.C.S. Dijon 533 188 785

Aux termes d'une décision en date du 24/10/2012 l'associé unique n'a pas décidé qu'il y avait lieu de dissoudre la Société par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.
La Gérance

AL21499601

Sur notre site
AgrBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne
et obtenez votre devis instantanément

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
MANLAY:
8 ha 14 a 05 ca - Bois des crots: D-258 - Sur le bois: B-157 bois libres
CORMOT-LE-GRAND: Vigne HCB rouge
1 ha 16 a 98 ca - Vignes vilon: C-24-90-91-92-93-94-1001[26]-1002[26]-1003[25]-1004[25]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 24/12/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21499651

TRANSFERT DE SIÈGE

INSOLAR 5

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social
29 D rue de Talant 21000 Dijon
539 561 670 RCS Dijon

Aux termes d'une décision du 26 octobre 2012, le Président a décidé de transférer le siège social du 29 D rue de Talant 21000 Dijon au 40 rue Madeleine Michelis 92200 Neuilly sur Seine, avec effet au 26 octobre 2012 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL21499643

INSOLAR 4

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social
29 D rue de Talant 21000 Dijon
538 556 945 RCS Dijon

Aux termes d'une décision du 26 octobre 2012, le Président a décidé de transférer le siège social du 29 D rue de Talant 21000 Dijon au 40 rue Madeleine Michelis 92200 Neuilly sur Seine, avec effet au 26 octobre 2012 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL21499644

INSOLAR 3

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social
29 D rue de Talant 21000 Dijon
538 644 725 RCS Dijon

Aux termes d'une décision du 26 octobre 2012, le Président a décidé de transférer le siège social du 29 D rue de Talant 21000 Dijon au 40 rue Madeleine Michelis 92200 Neuilly sur Seine, avec effet au 26 octobre 2012 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL21499645

ALPHA PUBLICITE COMMUNICATION

EURL au capital de 10000 €
Siège social :
52 Avenue de Stalingrad, 21000 Dijon
519 802 581 RCS de Dijon

L'AGE du 26/11/2012 a décidé de transférer le siège social de la société 31 Rue Elsa Triolet, Immeuble Horizon Bâtiment B, 21000 Dijon, à compter du 01/01/2013
Mention au RCS de Dijon

AL21499647

NOMINATION

PJPDC PARTICIPATION

Société par actions simplifiée
au capital de 2.848.208 euros
Siège social : Rue de la Gare
21 910 Saulon la Chapelle
480 024 470 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 octobre 2012, il a été décidé de modifier à compter de ce jour le mode d'administration et de direction de la Société et d'adopter la gestion par un Directoire et un Conseil de surveillance. Cette décision a entraîné la cessation des fonctions du Président Monsieur Patrick Devanne demeurant Le Village, 21 910 Saulon la Chapelle. L'assemblée susvisée a nommé en qualité de membre du Conseil de surveillance Monsieur Patrick Devanne demeurant Le Village, 21 910 Saulon la Chapelle. Aux termes d'une délibération du Conseil de surveillance du 25 octobre 2012, Monsieur Patrick Devanne a été nommé Président du Conseil de Surveillance. Le même Conseil a désigné en qualité de Directeur Général Unique Monsieur Luc Chassagne, demeurant 17, avenue Fernand Léger, 21 000 Dijon.
Mention au RCS de Dijon.

AL21499588

DÉMISSION

DE KROES FRANCE

SARL au capital de 7500€
Siège social : Route du Pont,
21140 Semur en Auxois
482 939 949 RCS Dijon

Par décisions en date du 29.11.2012, l'associée unique a pris acte de la démission de M. Johannes Maarten Bouman de ses fonctions de cogérant et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

AL21499638

DE KROES FEUILLETAGE

SARL au capital de 60 000€
Siège social : Route du Pont,
21140 Semur en Auxois
519 264 352 RCS Dijon

L'assemblée générale en date du 29.11.201 a pris acte de la démission, à compter de ce jour, de M. Johannes Maarten Bouman de ses fonctions de cogérant et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

AL21499639

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LS 21 LOISIRS SPORTIFS 21

S.A.R.L. au capital de 10 000 €
Siège social : 12, rue Bombard
Piscine Olympique du Grand Dijon 21000 Dijon
520 110 727 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 01/11/2012, l'associé unique a nommé en qualité de gérant M. Guillaume Legaut demeurant 86, rue Lecourbe 75015 Paris en remplacement de M. Olivier Hindermeyer démissionnaire.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL21499635

IMMOBILIERE JPG

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 €uros
Siège social : Place de la Libération
21150 Venarey les Laumes
RCS : Dijon 435 332 812
APE : 702C

L'AGO du 27/11/2012 a nommé en qualité de gérant M. Vaubourg Maximilien, demeurant 26, rue d'Abrantes, 21500 Montbard en remplacement de M. Gless Jean-Paul, à compter du 01/12/2012.
Modification au RCS de Dijon

AL21499637

CESSION

Nourrissat Misserey
Striffling Viard
Notaires associés
Dijon, 23 rue Buffon

Acte de Maël Viard, notaire à Dijon, en date du 21/11/2012, enregistré au SIE de Dijon Nord, le 23/11/2012, Bordereau n°2012/2 688, case n°2, contenant cession par l'EURL P&R, au capital de 10.000€, dt le siège social est à Dijon (21000), 55 rue Charles Dumont, RCS Dijon 530 695 923, au profit de la société DKAM, SARL, au capital de 6.000€, dt le siège social est à Dijon (21000), 55 rue Charles Dumont, RCS Dijon 753 931 583, d'un fonds de commerce de BAR BRASSERIE exploité à Dijon 55 rue Charles Dumont connu sous l'enseigne AU BON COIN,
Prix 38.500€ s'appliquant :
- éléments incorporels: 28.060€
- éléments corporels : 9.940€
- marchandises : 500€
Entrée en jouissance le 21/11/2012
Oppositions chez le notaire dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.
Pour unique insertion.
Le notaire.

AL21499646

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

BOULANGERIE PATISSERIE VASCHER SARL

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 50 000 €uros
Siège Social : 74 Avenue du 8 Mai 1945
58660 Coulanges les Nevers
R.C.S. Nevers 381 036 300

L'AGE du 05/11/2012 a décidé de :
- Modifier l'objet de la société qui devient : Conseils et prestations de services dans les métiers de bouche et notamment la boulangerie, pâtisserie, confiserie et glacier.
- Modifier la dénomination de la société qui devient : VASCHER
- Transférer le siège social de la société 7 rue Hoche, 58000 Nevers, à compter du 05/11/2012
Les articles 2,3 et 5 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention au RCS de Nevers.
Pour avis, la gérance.

AL58499759

SCEA DES CHAUMES

Domaine de Bellevue
58350 Chateauneuf Val de Bargis
RCS Nevers : 510103427
Capital social : 317 830 €

AUGMENTATION DU CAPITAL, ENTREE D'ASSOCIE
Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er novembre 2012, il a été procédé à l'entrée de l'associé indéfiniment responsable des dettes sociales et nommé cogérant, M. Pouye Alexis, demeurant Bourras L'Abbaye, 58350 Saint Malo en Donziois et à l'augmentation du capital social le portant à 483 280 €.
Pour avis, la gérance

AL58499764

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 16/11/2012, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : SCI VINCY
Objet social : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous murs commerciaux et/ou d'habitation et, généralement, toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à cet objet
Siège social : 127 Route de Lyon, 58000 Challuy.
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : Mme Guyon Florence, demeurant 127 Route de Lyon, 58000 Challuy.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.
Pour avis et mention, la gérance.

AL58499735

Notaires

S.C.P. «Bernadette LARIVE-BRUANDET et Sylvie GUYARD»
Notaires associés
3 Rue Saint Goar
58110 Châtillon en Bazois
Bureaux annexes à la Machine
Saint Saulge et Moulins-Engilbert

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Sylvie Guyard, Notaire Associé à Châtillon en Bazois (Nièvre), le 24 Novembre 2012, du Groupement Foncier Agricole dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE BLAUDIER ET FILS
Siège : Les Ormes 58270 Beaumont Sardolles

A VOTRE SERVICE DEPUIS PLUS DE 150 ANS
WALTEFAUGLE
A votre écoute pour tous vos projets
BÂTIMENTS AGRICOLES / INDUSTRIELS / ARTISANAUX
BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
www.waltefaugle.com

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce
Objet : la propriété et l'administration par dation à bail uniquement de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.
Capital social : 529.000 €
Apports d'immeubles : un domaine agricole situé commune de Beaumont Sardolles(Nièvre) dénommé « Le Domaine des Ormes » d'une contenance totale de 151 ha 51 a 10 ca d'une valeur de 529.000 €
Gérant : Monsieur Pierre Blaudier demeurant à Beaumont Sardolles (58270) Les Ormes.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.
Le Groupement sera immatriculé au R.C.S. de Nevers
Pour avis et mention
Me Sylvie Guyard

AL58499772

DISSOLUTION LIQUIDATION

EDABOR

SARL au capital de 1 000 euros
47 bis rue Henri Bouquillard 58000 Nevers
RCS de Nevers 528 805 906

L'AGE du 3 décembre 2012 a prononcé la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société qui subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. M. Rozier Grégory, 72 rue Fernand Auberger 03110 Vendat, a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au 72 rue Fernand Auberger 03110 Vendat.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera
effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le liquidateur.

AL58499760

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

CERCLE

SARL en liquidation
au capital de 7 500 euros
« Champagne »
58190 Tannay
Nevers 441 256 450

L'Assemblée Générale du 19/10/2012 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30/06/2012, déchargé M. René Raison de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation .
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du
Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.
Pour avis

AL58499768

Notaires

S.C.P. «Bernadette LARIVE-BRUANDET et Sylvie GUYARD» Notaires associés
3 Rue Saint Goar
58110 Châtillon en Bazois
Bureaux annexes à la Machine Saint Saulge et Moulins-Engilbert

GFA DES ORMES

Groupement Foncier Agricole
au capital de 382.159,20 €
Siège social : Les Ormes 58270 Beaumont Sardolles
RCS Nevers
N° SIREN : D 350 195 293 (89 D 55)

Avis de clôture de liquidation
Aux termes d'un acte reçu par Maître Sylvie GUYARD, notaire associé à Châtillon en Bazois (Nièvre) le 24 Novembre 2012, les associés du GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES ORMES, à la diligence du liquidateur Monsieur Bernard Blaudier, demeurant à Saint Benin d'Azy(Nièvre), 23 rue Magereuil, Les Ormes, ont approuvé le compte définitif de liquidation, décidé la répartition du produit net de la liquidation et prononcé la clôture de la liquidation à compter du 24 Novembre 2012.
Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Me Sylvie GUYARD

AL58499770

MODIFICATION DE CAPITAL

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

BENEFIK

SARL au capital de 7 500 €
« Le Domaine de Candide»
Meulot
58110 Biches
RCS Nevers 444 688 667

Par décision du 19/10/2012, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 19 950 € par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 7 500 €
Nouvelle mention :
Capital social : 27 450 €
Pour avis
La Gérance

AL58499761

MARCHAND & FILS

«Domaine des Mariniers de Loire»
SARL au capital de 6 000 €
47 Rue Saint-Vincent «Les Loges»
58150 Pouilly sur Loire
RCS Nevers 495 249 054

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05/11/2012 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 7 380 € par apports en numéraire :
Article 7 - Capital social
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à 6 000 €
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à 13 380 €
Pour avis

AL58499763

NON DISSOLUTION

GIAN CARLO

Entreprise unipersonnelle
à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social
Boulevard Camille Dagonneau
58640 Varennes Vauzelles

R.C.S. 482 273 257

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2011 suite au rapport de la gérance a décidé qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société et prend acte de la nécessité pour la société de régulariser la situation avant le 28/02/2013 conformément aux articles L. 223-42 et suivants du code de commerce.

AL58498686

TRANSFERT DE SIÈGE

M.T.I

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 3 bis rue des Fontenilles
58470 Magny Cours
RCS Nevers 489 503 235

Modification du siège social
Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée M.T.I a décidé de transférer le siège social du 3 bis rue des Fontenilles, 58470 Magny Cours au 17 Allée des Epicéas, 13500 Martigues à compter du 1er Novembre 2012, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL58499758

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Notaires

Etude de Me Papot notaire à Fours (Nièvre) 13 route de Decize

Suivant acte reçu par Me Papot, notaire à Fours (Nièvre), le 22 novembre 2012, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers, le 26 novembre 2012, Bordereau n° 2012/1 630 - Case n° 2,
La SARL LE PREAU, dont le siège est à Chatillon en Bazois (58110) 27 rue du Docteur Duret, a donné à titre de location gérance à Monsieur Maurice Henri Jean Gallas, cuisinier, demeurant à Ballerey (58130) «Lupy»,
Un fonds de commerce de PIZZERIA - RESTAURANT - BAR - PLATS A EMPORTER, exploité à Chatillon en Bazois (58110) 27 rue du Docteur Duret, pour une durée d'un an, qui commencera à courir le 8 décembre 2012.
Pour unique insertion
(signé) Papot

AL58499762

Notaires

SCP J.P JACOB et C.THEVENY Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Aux termes d'un acte reçu par Me J.P JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire (Nièvre), le 3 novembre 2012, enregistré à Nevers le 26 novembre 2012 bord n° 2012/1629 Case n° 1, contenant cession de parts sociales, les associés de la SCEA CHATEAU FAVRAY, ayant son siège à Saint Martin sur Nohain «Favray», immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 331 243 816, au capital de 243.309 euros, ont nommé comme nouveau gérant à compter du 3 novembre 2012, sans limitation de durée: Mr Quentin David, dt à Saint martin sur Nohain (Nièvre) «Le Petit Favray», époux de Mme Philippon Catherine, en remplacement de Mr Etienne David, dt à Paris (75013) 1 square Arago, co-gérant décédé.
En conséquence, ladite société sera à compter du 3 Novembre 2012 géré par Mr David Quentin, seul.
Pour avis
Me JACOB, Notaire.

AL58499769

YONNE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 15 janvier 2013 à 11 H au Palais de Justice de Sens, 1 rue du Palais de Justice

Un terrain constructible à Joigny (89) 55 bis avenue Charles de Gaulle
Cadastré section **BC n° 289**, lieudit « Quartier de la Gare » pour **07 a 93 ca et n° 294**, lieudit « Avenue Gambetta », pour **38 ca**. Non loué
Mise à prix : 5.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRÉ - FLEURIER - FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, Tél. : 03 86 65 81 35
Visite sur place le Mercredi 2 janvier 2013 à 14 H

AL89499763

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 15 janvier 2013 à 11 H au Palais de Justice de Sens, 1 rue du Palais de Justice

Un pavillon à Villethierry (89) Hameau de Tros, 4 allée des Acacias
de 133 m² environ, **de 4 pièces principales**.
Avec **Garage attenant**
Le tout sur un terrain **de 10 a 05 ca**. Formant le lot n° 2 du Lotissement. **Occupé**
Mise à prix : 47.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats REGNIER - SERRÉ - FLEURIER - FELLAH**, Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Jeudi 3 janvier 2013 de 11 H à 12 H

AL89499805

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 15 janvier 2013 à 11 H au Palais de Justice de Sens, 1 rue du Palais de Justice

Une maison d'habitation à Champlost (89) 4 place du 14 juillet
de 107 m² environ, **de 4 pièces principales**, avec grenier. **Cour** avec appentis.
Le tout sur un terrain de 02 a 42 ca. Avec une servitude de passage - **Inoccupée**
Mise à prix : 40.000 Euros (outre les charges)
Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé, à la **SCP d'Avocats RÉGNIER - SERRÉ - FLEURIER - FELLAH,** Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**
Visite sur place le Vendredi 4 janvier 2013 de 14 H 30 à 15 H 30

AL89499806

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 novembre 2012 à Venouse, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique.
Dénomination sociale :DEGRYSE CLEMENT
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet :Travaux viticoles et de travaux d'entretien des extérieurs (entretien d'espaces verts, ...).
Capital social : 3 000 euros.
Siège social : 6 rue des Nouvelles, 89230 Venouse.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant : M. Clément Degryse, demeurant 6 rue des Nouvelles, 89230 Venouse.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre(Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL89499734

Dénomination : EURL Jeandeaux Stéphane
Siège social : 18, rue Chaude, 89530 Saint-Bris-le-Vineux (Yonne)
Objet : L'installation d'électricité générale dans le neuf et la rénovation ainsi que l'installation du chauffage électrique
Durée : 99 ans
Capital : 5 000 €uros
Gérant : Monsieur Jeandeaux Stéphane, 18, rue Chaude - 89530 Saint-Bris-le-Vineux (yonne)
A compter du 2 janvier 2013 la société sera immatriculée au CFE d'Auxerre

AL89499759

Par acte SSP du 16/11/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : Garage BVK
Objet social : réparations et entretien de véhicule léger
Siège social : 27 bis route de Ouanne, 89130 leugny
Capital : 300 euros
Durée : 70 ans
Gérance : Chiomento Myriam et Vangansbeke Kevin 10 grande rue 89520 levis
Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL89499771

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 novembre 2012, il a été constitué une exploitation agricole à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : EARL DU BATTOIR
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet : L'exercice d'activités réputés agricoles au sens de l'article L 311-1 du code rural et notamment l'exercice d'une activité avicole.
Capital social : 7 500 euros
Siège social : Salfin, 89130 Dracy
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports : Apports en numéraire d'un montant de 7 500 euros
Gérant : Mme Fabienne Grisard épouse Lambert, demeurant Salfin, 89130 Dracy
Cession de parts : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne)
Pour avis et mention, un des fondateurs

AL89499773

Aux termes d'un acte sous seing privé du 26/11/12, il a été constitué une SAS dénommée « SAS DECHAMBRE COMPOST » au capital de 10 000 euros. Son siège social est situé « Les Taillis » - 89120 Fontenouilles.
Elle a pour objet la collecte, le transport, la valorisation de produits liés à l'environnement, la transformation de produits organiques et minéraux et la revente de ces produits, les prestations de services liées à l'environnement et la location de containers.
Sa durée est de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'actionnaire, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les cessions d'actions à des tiers sont soumises à agrément. Le Président est M. Benoît Dechambre, demeurant Lieu-dit Les Fontaines 45220 Triguères. Immatriculation RCS de
Sens et CM Yonne.

AL89499775

Aux termes d'un acte SSP en date du 28 novembre 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
Lui ET Elle 89
Siège social : Centre Commercial des Champs Plaisants, Avenue du 08 Mai 1945, 89100 Sens
Forme : SARL
Capital : 10000 €
Objet social : La mise en plis, la teinture, la coloration, le défrisage de cheveux, rasage barbe.
Gérance : Monsieur Majdi El Moutaki, 03 Rue de Neuilly, 92110 Clichy France
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89499781

Par acte SSP du 13/11/2012, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : SCI TYCOTAZ
Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou tout autre moyen de tous immeubles, biens immobiliers, parts de sociétés civiles immobilières, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, l'aliénation sous forme de vente ou d'apport de tout ou partie des biens composant l'actif social, dans la mesure où ces actes ne constituent pas des actes de commerce.
Siège social : 5 rue des Fossés, 89320 Theil sur Vanne
Capital : 1 500 euros
Durée : 99 ans
Gérance : M. Thierry Clausse, demeurant 5 rue des Fossés 89320 Theil sur Vanne
Clause d'agrément : Toute cession des parts sociales, à titre onéreux ou à titre gratuit est soumise à l'agrément préalable des autres associés représentant au moins deux tiers des parts sociales réunis en assemblée générale extraordinaire.
Immatriculation au RCS de Sens

AL89499782

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03 décembre 2012 à Auxerre, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :
Forme et dénomination : SARL TEKNIBAT
Siège Social : 105 rue des Mignottes 89000 Auxerre Cedex
Objet social : Travaux de construction, d'entretien, de réparation et d'aménagement du bâtiment. Information et conseil coordination assistance à maîtrise d'ouvrage
Durée : 99 ans
Capital : 10 000 €
Gérance : Vincent Pourrier 17 quai de la république 89000 Auxerre
RCS : tribunal d'Auxerre

AL89499807

DISSOLUTION LIQUIDATION

VERICONTROLES

EURL au capital de 7622 €
Siège social :

mardi 11 décembre
JOURNEE BANC DE PUISSANCE
+ test de consommation
Jusqu'à 800 cv


Forfait PROMO 250 €HT
Prendre rendez-vous auprès d'Anthony au 03 86 44 00 77
PROMO filtres et huile
DAFP MATERIEL AGRICOLE
Route de Joigny - 89130 Toucy
Tel. 03 86 44 00 77
CASE IH POUR CEUX QUI EXIGENT PLUS

11 rue du Puits, 89470 Monéteau
411 452 402 RCS d' Auxerre

L'AGE du 26/11/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/11/2012, nommé en qualité de liquidateur M. Verrier Marc, demeurant 11 rue du Puits, 89470 Monéteau, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS d' Auxerre

AL89499755

CPU

SAS au capital de 100 Euros
Centre d'affaires Vauban,
30 Avenue Vauban,
89100 Sens
534347406 R.C.S. Sens

Aux termes d'une AGE en date du 22 novembre 2012 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 22 novembre 2012, nommé en qualité de liquidateur Monsieur André-Jacques Selezneff, 70 Rue de la Monesse, 92310 Sèvres et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Monsieur André-Jacques Selezneff.
Mention en sera faite au RCS de Sens

AL89499760

GAEC DES CHAUMES

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
reconnu le 19 juillet 1998 par le comité
départemental d'agrément
de l'Yonne
Société civile en liquidation
au capital de 112 812,27 euros
Siège social : Les Chaumes,
89630 Quarré les Tombes
420 031 080 RCS Auxerre
Liquidateurs : M. Gérard Ducrot,
Les Chaumes, 89630 Quarré les Tombes
M. Franck Ducrot, Les Chaumes,
89630 Quarré les Tombes

Avis de clôture de liquidation
Aux termes d'une décision en date du 5 novembre 2012, les associés ont approuvé les comptes de liquidation du groupement, ont prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les ont déchargés de leurs mandats.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis, les liquidateurs.

AL89499779

EARL JUNOT FREDERIC

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Société civile en liquidation
au capital de 81 484 euros
Siège social
2 Grande Rue - Bligny en Othe
89210 Brienon sur Armançon
412 625 113 RCS Sens

Dissolution et nomination de liquidateurs
Aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 2012, la collectivité des associés de l'EARL Junot Frédéric a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date, et sa mise en liquidation amiable.
Elle a mis fin aux fonctions de gérant et a nommé en qualité de liquidateur M. Frédéric Junot, demeurant à Bligny en Othe, commune de Brienon sur Armançon (Yonne), 2 Grande Rue.
Elle lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Bligny en Othe, commune de Brienon sur Armançon (Yonne), 2 Grande Rue, lieu du siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis, le liquidateur

AL89499783

SOCIETE ALPHA BUREAUTIQUE

au capital de 38 158 euros
Siège social : 52 bis bld du 14 juillet 89100 Sens
R.C Sens B 330 464 603

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 5 mai 2011 la dissolution anticipée de la SARL ALPHA BUREAUTQUE à compter du 1 Juin 2011 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Bruno Renard à compter de la même date. La gérance assumée par M Bruno Renard a pris fin à la même date.
Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé 52 bd du 14 juillet 89100 Sens qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis et mention
Le liquidateur

AL89499784

SOCIETE CABINET CONSEIL FIGUEIREDO

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital DE 38 112 euros
Siège: 19 Grande rue 89140 Villenavotte
R.C. Sens B 382 851 780

Les associés ont décidé aux termes d'une délibération en date du 20 novembre 2011 la dissolution anticipée du CABINET CONSEIL FIGUEIREDO à compter du 1 Décembre 2012 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Juan Figueiredo à compter de la même date. La gérance assumée par Monsieur Juan Figueiredo a pris fin à la même date.
Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé 19 Grande rue 89 140 Villenavotte qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis et mention
Le liquidateur

AL89499785

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

SOCIETE MIXTE DES VIANDES

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : 10 avenue Lucien Cornet,
89100 Sens
RCS Sens 307 020 446

L'Assemblée Générale réunie le 28 Novembre 2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame lisette Plotin de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL89499788

ZA WORLD TECH

SARL au capital de 30€
Siège social:
2A rue de la source
Hameau de Maulny
89240 Chevannes
513906172 R.C.S Auxerre

L'AGE du 30/11/2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2009, nommé M. Brochard Romain, demeurant au 2A rue de la source, Hameau de Maulny, 89240 Chevannes, et fixé le siège de liquidation au siège social.
L'AGO du 30/11/2012 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur du mandat et validé la liquidation à compter du 31/12/2009.
Radiation du RCS de Auxerre

AL89499808

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

Barreau de Strasbourg

JUDICIA CONSEILS
Société d'Avocats
CD 63-67116 Reichstett
Tél : 03 88 18 51 51/Fax 03 88 18 51 50

C.M.S CONSTRUCTION MACHINES SPECIALES

Société à responsabilité limitée
au capital de 129 900 euros
Siège social : 1 rue Georges Clémenceau
Z.I du Moutois
89400 Migennes
433 756 145 RCS Sens

Par une délibération en date du 22 Novembre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :
- de réduire le capital social de 129 900 euros à 0 euros, à la suite de pertes, par voie d'imputation de cette somme sur le compte «report nouveau», sous condition de la réalisation définitive de l'augmentation de capital décidée ci-après ;
- et d'augmenter le capital de 519.241,61 euros pour le porter de 0 eurso à 519.241,61 euros par élévation de la valeur nominale des parts sociales de 100 euros à 399,724103156 euros chacune, à libérer en numéraire ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société.
Elle a ensuite constaté la souscription et la libération des parts ainsi que le dépôt des fonds. Elle a constaté en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et corrélativement de la réduction préalable de capital.
La même Assemblée Générale a ensuite décidé de réduire le capital d'une somme de 389.341,61 euros pour le ramener de 519.241,61 euros à 129.900 euros par voie de réduction de la valeur nominale des parts de 399,724103156 euros à 100 euros la part sociale et a apporté les modifications statutaires rendues nécessaires par ces opérations.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
Article 7 - Capital social
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à cent vingt-neuf mille neuf cents euros (129 900 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à cent vingt mille neuf cents euros (129 900euros)
Pour avis
La gérance

AL89499774

➜ NON DISSOLUTION

SARL REB

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000,00 €
Siège social : 7 rue Jean Giono
89300 Joigny
RCS Sens 503 168 155 (2008 B 00037)
N° SIRET : 503 168 155 0011
Code APE : 4399 C

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 octobre 2012, suite au rapport des gérants, a décidé qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la Société et prend acte de la nécessité pour la Société de régulariser la situation, conformément aux articles L. 223 - 42 et suivants du Code de Commerce.
Les Gérants

AL89499658

Plast'n BIO

SAS au capital de 50 000 €
Siège social : ZI des Vauguillettes
11, rue Saint-Sauveur-des-Vignes
89100 Sens
523 145 142 RCS Sens

Le 30 octobre 2012, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

AL89499723

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

LORAIN GALLERY

SARL Au capital de 8 000 euros
Siège social : 12 bis quai du Général Leclerc
89 300 Joigny
531 698 181 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 27/11/2012, il résulte que:
Le siège social a été transféré à Paris (75 008), 38 rue de Penthièvre, à compter du 27 novembre 2012.
Immatriculation au RCS de Paris désormais compétent.

AL89499761

TRANS NICOLAS EXPRESS

SARL Unipersonnelle au capital de 1000 Euros
12 Rue du Parc,
89570 Turny
538136524 R.C.S. Sens

Par décision du gérant en date du 24 novembre 2012 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 20 Bis rue de Jaulges, 89600 Cheu à compter du 14 décembre 2012.
Gérance : Monsieur Nicolas Tron, 20 Bis rue de Jaulges, 89600 Cheu
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL89499762

➜ NOMINATION

JAGULAK SENS LEVAGE SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 124 539 €
Siège social : 17, rue des Grahuches
ZI des Vauguillettes
89100 Sens
305 791 782 RCS Sens

Le 28 septembre 2012, l'associée unique a nommé la société « CABINET MORIZE AUDIT », SARL au capital de 8 000 € dont le siège social est sis à Auxerre (89000), 19 avenue Pierre Larousse, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 428 770 788, en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Jean-Paul Papeix, démissionnaire.

AL89499722

➜ DÉMISSION

KEP TECHNOLOGIE INTEGRATED SYSTEMS

SASU au capital de 1.500 000 €
Siège : ZA Les Pelletiers
89100 Soucy
319 948 576 RCS Sens

Par décision en date du 16/11/2012, l'associé unique a pris acte de la démission de M. Antonio Da Silva Pinto de ses fonctions de directeur général, avec effet du 13/11/2012.
Pour avis

AL89499768



BOURGOGNE CUISINES PRO 89

Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 5 rue de l'Europe,
89380 Appoigny
519808877 RCS Auxerre

Par Assemblée Générale du 23 octobre 2012, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Olivier Bezault, Directeur Général ; l'entreprise ayant déjà un autre Directeur Général, les associés ont décidé de ne pas le remplacer.
Mention au RCS d'Auxerre

AL89499786

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GROUPEMENT FORESTIER FORET DE SAINT FARGEAU

au capital de 8 200 006 €
Siège social
Maison Forestière Les Granges
89170 Saint Fargeau
524 051 927 RCS Auxerre

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 01/10/2012, et pour une durée indéterminée, aux fonctions de gérant Monsieur Henri d'Ormesson, demeurant 17 rue d'Orléans 92200 Neuilly en remplacement de Mademoiselle Julie Guerrand, démissionnaire.
Pour avis

AL89499776

BENTELER PARTICIPATION

Société anonyme
au capital de 32 399 976 euros
Siège social
Z.I. du Moutois
Rue Raymond Poincaré
89400 Migennes
R.C.S. Sens 384 427 175

Aux termes d'une délibération en date du 8 novembre 2012, l'assemblée générale a pris acte de la démission de Messieurs Eric Alström et Siegmund Wenk à compter de ce jour de leurs fonctions d'administrateur. En conséquence, elle a nommé en qualité de nouveaux administrateurs à compter de ce jour :
- en remplacement de Monsieur Eric Alstrom, pour la durée de son mandat restant à courir soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2012: Monsieur Thomas Wünsche, demeurant Unteracker 2 à 40489 Düsseldorf (Allemagne);
- en remplacement de Monsieur Siegmund Wenk, pour la durée de son mandat restant à courir soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2017 : Monsieur Ralf Göttel, demeurant Tempelhofer Strasse 93 à 33100 Paderborn (Allemagne).
Aux termes d'une délibération en date du 8 novembre 2012, le Conseil d'Adminstration a pris acte de la démission de Monsieur Eric Alstrom de ses fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général, et a décidé de nommer en qualité de nouveau Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général Monsieur Thomas Wünsche, pour la durée de son mandat d'administrateur.
Pour avis

AL89499777

S2C

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social
Avenue Georges Pompidou
89100 St Denis les Sens
532 442 142 RCS Sens

L'AGM du 26.11.2012 a nommé en qualité de cogérant Stéphane Godier, demeurant 13 bis rue de Serbois, 89100 Sens, pour une durée illimitée à compter du 05/11/2012 et a pris acte de la démission d'Audrey Petiot au 30.11.2012 et Séverine Escorza au 27.11.2012 de leurs fonctions de cogérante et a décidé de ne pas procéder à leur remplacement.
Pour avis
La Gérance

AL89499778

PNEU LAURENT

Société en nom collectif
au capital de € 4 420 000
Siège social : route de Sauvigny le Bois
89200 Avallon
425 920 212 R.C.S Auxerre

L' assemblée générale ordinaire des associés du 30 novembre 2012 a nommé gérant non associé, à compter du 1er décembre 2012 et pour une durée non limitée, Monsieur Denis Joubrel, demeurant 2B avenue du Président Doumer, 89200 Avallon, en remplacement de Monsieur Carlos Echanove Escudero, Gérant démissionnaire.

AL89499804

VENTE

Notification de vente de parcelles boisées.
Mr CHARLES Jean-Pierre résidant à Cheny (89400), 7 rue de la mairie, vend ses parcelles de bois sur la commune de Dixmont (89500) cadastrées E487 de 6a90 pour 220 euros, E545 de 14a20 pour 280 euros et ZO25 de 7a90 pour 90 euros.
les propriétaires riverains disposent d'un délai de 2 mois à compter de la date de publication pour faire savoir au vendeur, par LRAR ou par remise contre récipissé, leur droit de préférence aux prix et conditions mentionnés.

AL89499769

SCP Jacky Bannwarth
et Laurent Topin
notaires associés à Maligny (89)

Suivant acte reçu par Me Bannwarth le 22 novembre 2012 enregistré au Service des Impôts des Entreprises d'Auxerre le 29 novembre 2012 bordereau 2012/1300 case n°1 ext 3973 aux droits de 960 €, la société JL 89, société à responsabilité limitée au capital de 300.000 €, dont le siège social est à Auxerre (89000) 4 rue du Colonel Rozanoff immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le n°513438978, a vendu à la société ALABEURTHE & FILS S.A.S, société par actions simplifiée au capital de 300.000 €, dont le siège social est à Chablis (89800) 21 rue Auxerroise, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le n°332163781, un fonds de commerce d'achat, vente, location, réparation de matériel de motoculture et agricole, véhicules sans permis exploité à Auxerre (89000) 4 rue du Colonel Rozanoff, pour lequel le cédant est identifié sous le n° SIREN 513438978 au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre, moyennant le prix principal de 55.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 55.000 €. Ont été exclus de la cession le droit au bail des locaux situés à Auxerre (89000) 4 rue du Colonel Rozanoff, le matériel, l'outillage et le mobilier commercial servant à l'exploitation du fonds, le nom commercial JARDIN & LOISIRS et le fonds de commerce exploité dans l'établissement secondaire du cédant situé à Toucy (89130) 680 avenue du Général de Gaulle. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er décembre 2012.
Les oppositions seront reçues au siège de la société EMJ situé à Maillot (89100) 21 rue de l'Europe, où domicile est élu à cet effet, dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au Bulletin des Annonces Civiles et Commerciales.
Pour unique insertion. Me Bannwarth

AL89499780

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Sens du 29.10.2012, enregistré à SIE Sens le 28.11.2012, Beau n° 2012/992 case 9 aux droits de 82.310 €, la SAS « ROUTES ET CHANTIERS MODERNES » SAS au capital de 1.700.500 €, siège : 89100 Sens, Zac des Vauguillettes, RCS Sens B 707.280.236, a vendu à la SAS ECO MATERIAUX ROUTIERS au capital de 500.000 €, siège : 89100 Sens, Zac des Vauguillettes, RCS Sens 754.049.575, la branche d'activité de production de matériaux enrobés, comprenant la clientèle, le nom commercial, le matériel, le mobilier commercial et le droit au bail. L'entrée en jouissance a été fixée au 31.10.2012. Le prix de cession est de 1.740.000 € s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 30.000 € et au matériel et outillage à hauteur de 1.710.000 €. Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues au siège de la société ROUTES ET CHANTIERS MODERNES dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

AL89499787

SUR NOTRE SITE
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

▶ Vos rendez-vous formation

21 Construire une aire de lavage du pulvérisateur

En fonction de la situation de votre exploitation, réalisez votre projet d'aménagement (aires de remplissage et de lavage, stockage de produits tels que fuel, azote liquide, produits phytosanitaires).
Lieu et date : 13 décembre 2012 – lieu en fonction des inscriptions
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.
Contact : Anne Hermant - CA21 - 03 80 28 81 29

89 La vigne et le vin vous intéressent... ?

Vous avez plus de 18 ans… ? Vous recherchez un emploi… ? Vous êtes intéressé par la viticulture et l'oenologie… ? Le CFPPA d'Auxerre la Brosse et la FDSEA de l'Yonne mettent en place conjointement une nouvelle session de formation « Ouvrier polyvalent vigne et cave ». Cette formation débutera le 28 janvier pour se terminer le 29 mars et a pour objectif de permettre à un public sans qualification ni expérience professionnelle, d'acquérir un premier niveau de compétences et de savoir-faire nécessaires pour tailler la vigne et participer au travail en cave dans une exploitation viti-vinicole. Le contenu de la formation se partage en deux thèmes : la viticulture (cycle végétatif, taille de la vigne, entretien du vignoble) et l'œnologie (travail de la cave, vinification, élevage, conditionnement).

Les conditions pour participer à cette formation sont les suivantes : avoir 18 ans ou plus à l'entrée en formation, être motivé pour la viticulture et l'élaboration du vin, être mobile et disposer d'un véhicule compte tenu de la diversité des tâches proposées. Visant particulièrement les personnes inscrites à Pôle Emploi, cette formation ne nécessite aucune condition de niveau ou de diplôme et fera l'objet d'une indemnisation mensuelle en fonction des droits Pôle Emploi, ou d'une indemnité ASP (Allocation de Transition Professionnelle), au titre de « Stagiaire de la formation professionnelle ».
Une réunion d'information collective se déroulera jeudi 13 décembre, à partir de 9 h, au CFPPA d'Auxerre la Brosse, à Venoy.

Renseignements et inscriptions :
FDSEA de l'Yonne : tél 03 86 49 48 10 - france.lahutte@fdsea89.fr
CFPPA : tél 03 86 94 60 20 - delphine.levasseur@educagri.fr

Terres de Bourgogne

En raison des congés de Noël
PAS DE PARUTION
LES VENDREDIS 28 DÉCEMBRE 2012 ET 4 JANVIER 2013
Pensez à envoyer vos Annonces Légales avant le lundi 17 décembre 18h pour parution le vendredi 21 décembre 2012

PUBLI REPORTAGE



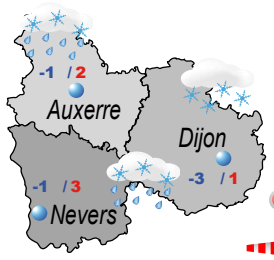
40 CLIENTS DE JEANDOT PNEUS VISITENT L'USINE MICHELIN DE TROYES

Les Ets Jeandot basés à Joigny et Tonnerre ont organisé le 15 novembre dernier une visite de l'usine Michelin de Troyes. Michelin, premier manufacturier pneumatique français, possède trois usines fabricant uniquement des pneumatiques agricoles pour le monde entier. Celles-ci sont basées en Espagne, Hongrie et donc Troyes.
«Secret professionnel» oblige, c'est une grande première pour les 40 clients de Jeandot Pneus, tellement la possibilité de visiter l'usine de Troyes est limitée. Voir et comprendre la conception d'un pneu agricole est un privilège que peu de personnes ont pu avoir. Même Yves Jeandot, créateur de la branche agricole chez Jeandot Pneus dans les années 60 n'a jamais pu visiter une usine de sa vie.
Voyage en car, repas amical, présentation et visite de l'usine, c'est dans une ambiance chaleureuse que cette journée s'est déroulée.
C'est grâce au programme de partenariat MICHELINExelagri entre les Ets JEANDOT & Michelin que cet événement a pu voir le jour.

Profitez des conditions exceptionnelles jusqu'au 30 novembre
L200 DOUBLE CAB à partir de 17 900 € HT
Également disponible en single et ClubCab
Motorisation Diesel 2.5 DI-D
136 ch BM ou 170 ch BA
Garantie 3ans ou 100.000 km
à partir de 27 600 € TTC
NOUVEAU OUTLANDER
J.M. PECHINOT. votre nouveau concessionnaire
GARAGE EUROPE
DIJON - MARSANNAY (à côté de Lapeyre) - 03 80 52 99 50
MITSUBISHI MOTORS

▶ Prévisions **météo** du 07 au 09 décembre

Vendredi 7 Décembre



Pluie et neige

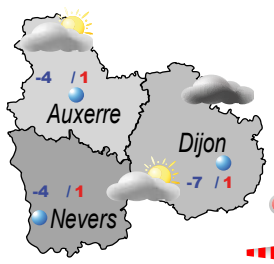
Le ciel sera chargé de nuages qui apporteront des précipitations de pluie et neige mêlées.

T° mini : -4 à -2 °C
T° maxi : 2 à 4 °C

Vents : Sud-Ouest 40 km/h

St Ambroise
Soleil : 08:28 - 17:24
Lune : 01:16 - 13:27

Samedi 8 Décembre



Nuageux

Le temps restera bien nuageux et le soleil ne fera que quelques timides apparitions.

T° mini : -8 à -6 °C
T° maxi : 0 à 2 °C

Vents : Nord 30 km/h

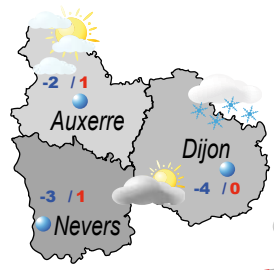
Ste Frida
Soleil : 08:29 - 17:24
Lune : 02:25 - 13:56

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 9 Décembre



Mitigé

Ce dimanche se déroulera sous quelques chutes de neige et de timides apparitions du soleil. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : -5 à -3 °C
T° maxi : 0 à 2 °C

Vents : Nord-Ouest 10 km/h

St Pierre Fourier
Soleil : 08:30 - 17:24
Lune : 03:36 - 14:29

Prévisions à 7 jours

Lundi 10 au Mercredi 12 Décembre :

Quelques nuages et de belles éclaircies en perspective.

Vents : Est-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : -3 à 1 °C T° maxi. : 1 à 3 °C

Jeudi 13 au Dimanche 16 Décembre :
Nuages et éclaircies se partageront le ciel jeudi et vendredi. Le week-end se déroulera sous des précipitations de pluie et neige mêlées.
Vents : Est à 20 km/h
T° mini. : -9 à -2 °C T° maxi. : 0 à 2 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) **RCS B. 351 475 504**
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Sudoku

								2
					3	9	6	
	7	9			5			8
	4		5		9	6	7	
6								9
	3	7	2		6		5	
3			8			5	9	
	2	5	6					
4								

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

7	4	1	2	5	9	3	8	6
6	9	2	3	1	8	5	7	4
5	8	3	6	4	7	1	2	9
4	6	8	1	9	5	2	3	7
3	1	5	7	2	4	9	6	8
2	7	9	8	6	3	4	1	5
8	3	4	5	7	2	6	9	1
1	5	7	9	3	6	8	4	2
9	2	6	4	8	1	7	5	3

▶ **Télévision** Sélection du 08 au 14 décembre

Samedi 8

TF1
20.50 Élection de Miss France 2013. Divertissement présenté par J.-P. Foucault, avec Alain Delon et Mireille Darc, Adriana Karembeu, Camille Muffat, A. Rosenfeld, Nikos Aliagas et Frédéric Diefenthal.
23.55 Toute la musique qu'on aime «Spécial Noël» Divertissement de N. Aliagas, avec P. Bruel, Marc Lavoine, Mimie Mathy, Pierre Palmade, M. Laroque, Kad Merad, etc.

FRANCE 2
20.45 Téléthon 2012 «La grande fête». Soirée spéciale présentée par S. Davant et Nagui, avec F. Dubosc.

FRANCE 3
20.45 Les châtaigniers du désert ★★. Téléfilm avec Élodie Navarre, Louis Velle, François Marthouret (3h15). (voir Sélection)
00.25 Appassionata «Raymonda». Ballet de Rudolf Noureev.

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Naica, la grotte aux cristaux géants» ★★. *Superbe, mais ardu.*
22.15 Groupies «Les chasseuses de stars». Documentaire.

M6
20.50 Once upon a time. Série avec Jennifer Morrison ⓾.
23.20 Lie to me. Série ⓾.

CANAL +
20.55 Red ★★. Comédie (2010) de R. Schwentke, avec Bruce Willis, M. Freeman (1h47) ⓾. *Très amusant.*

Dimanche 9

TF1
20.50 Robin des Bois ★★★. Aventures (2010) de Ridley Scott, avec Russell Crowe, Cate Blanchett, Max Von Sydow, William Hurt, Léa Seydoux (2h15) ⓾. (voir Sélection)
23.25 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.45 Le seigneur des anneaux «La communauté de l'anneau» ★★★. Fantastique (2001) de P. Jackson, avec Elijah Wood, Viggo Mortensen, Liv Tyler (2h51) ⓾. (voir Sélection)
23.40 Faites entrer l'accusé «Alain Kernoa, meurtre au Teknival».

FRANCE 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch. Série avec Yannick Bisson.
23.30 Strip-tease «À la poursuite de Madame Li (2/2)». Magazine.
00.25 House by the river. Drame en NB et VO (1949) de Fritz Lang.

ARTE
20.45 Mon père, ce héros ★★. Comédie (1991) de Gérard Lauzier, avec Gérard Depardieu, Marie Gillain (1h43). *Charmant.*
22.25 Donneur anonyme «Aventures dans le commerce du sperme».

M6
20.50 Capital «Joyeux Noël, joyeux business !». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Voitures volées : Nouveaux trafics...».
00.15 Zemmour et Naulleau.

CANAL +
21.00 Football «Saint-Étienne/ Lyon».

Lundi 10

TF1
20.50 À votre service. Téléfilm avec Sébastien Knafo, Bartholomew Boutellis, Barbara Cabrita.
22.35 New York, unité spéciale ⓬.
01.10 Au Field de la nuit, avec Enki Bilal, Joël Dicker, Alex Lutz, Arthur Jugnot, Michel Leclerc, Félix Moati et Sara Forestier.

FRANCE 2
20.45 Castle : «Pandore (1/2)», «Messages par balles», «La mort de Nikki» ★★. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic. *Original.*
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.45 Les nouvelles mères courage ★★. *Bouleversant.*
23.10 Afghanistan, le prix de la vengeance. Documentaire.

ARTE
20.50 L'impossible Monsieur Bébé ★★★. Comédie en NB et VO (1938) de Howard Hawks, avec Cary Grant, Katharine Hepburn (1h37). *Éblouissant.*
22.30 Le première folie des Monty Python. Comédie en VO (1971) de Ian MacNaughton, avec Terry Gilliam, John Cleese (1h24).

M6
20.50 Le meilleur pâtissier. Divertissement avec Cyril Lignac.

CANAL +
20.55 Les revenants (5 et 6/8) ★★. Série ⓬. *Excellent.*

Mardi 11

TF1
20.50 Mentalist ★★. Série avec Simon Baker. *Prenant, mais inégal.*
23.30 Enquêtes et révélations «Apocalypse 2012 : Enquête sur la grande peur de la fin du monde».

FRANCE 2
Soirée spéciale Louis de Funès
20.45 Un jour, un destin «Louis de Funès, derrière le masque» ★★★, avec Mylène Demongeot, Claude Gensac, Michel Galabru, Olivier et Patrick de Funès. (voir Sélection)
22.25 Le petit baigneur ★. Comédie (1968) de et avec R. Dhéry, et avec Louis de Funès (1h29). *Mineur.*
00.20 Le soupirant ★★★. Comédie en NB (1963) de et avec Pierre Étaix (1h21). *Burlesque et amusant.*

FRANCE 3
20.45 Les belles-sœurs ★★. Téléfilm avec Sabine Haudepin, Didier Flamand, É. Bouix. (voir Sélection)
22.40 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.50 Hiver 42/43 «L'espoir change de camp» ★★. *Intéressant.*
22.25 Dans la jungle de l'industrie caritative. Documentaire.
23.55 Musique rock de Vittula. Film en VO (2004) de Reza Bagher.

M6
20.50 Au secours, ma maison s'écroule. Magazine.
22.25 Maison à vendre. Magazine.

CANAL +
20.45 Football «Lille/Toulouse».

Mercredi 12

TF1
20.50 Esprits criminels. Série avec Joe Mantegna ⓬.
23.20 Dexter (6 et 7/12). Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 La solitude du pouvoir ★. Téléfilm avec Pascal Elbé, Jacques Spiesser (1h23). *Décevant.*
22.10 La parenthèse inattendue. Magazine présenté par Frédéric Lopez, avec Olivia Ruiz, Philippe Geluck et Jonathan Lambert.

FRANCE 3
20.45 Le grand tour ★★. Magazine de Patrick de Carolis, avec Tcheky Karyo, Orhan Pamuk, Gérard Garouste et Pablo Reinoso. *Superbe.*
23.15 L'ombre d'un doute «La peste de 1720 : A-t-on sacrifié Marseille ?». Magazine.

ARTE
20.50 Commis d'office ★★. Drame (2009) de H. Cayre, avec Roschdy Zem, Jean-Philippe Écoffey (1h27). *Pas mal, mais inégal.*
22.20 Billie Holiday for ever.
23.15 Le paradis sous terre «Le cimetière juif de Weissensee».

M6
20.50 La France a un incroyable talent «Demi-finale», avec Sophie Edelstein, Gilbert Rozon et Dave.

CANAL +
20.55 La famille Jones ★★. Comédie (2010) de Derrick Borte, avec David Duchovny, Demi Moore (1h32) ⓾. *Grinçant, mais inégal.*

Jeudi 13

TF1
20.50 Julie Lescaut «L'aveu». Téléfilm avec Véronique Genest ⓾.
22.30 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓾.

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial : «Les Nouveaux forçats du BTP», «Les produits anti-crise». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «Tais-toi et mange !». Magazine.
01.05 Le nombre 23 ★. Thriller (2006) de J. Schumacher, avec Jim Carrey (1h34) ⓬. *Confus et violent.*

FRANCE 3
Soirée spéciale Gérard Depardieu
20.45 La tête en friche ★★★. Comédie (2010) de Jean Becker, avec Gérard Depardieu, Gisèle Casadesus (1h19). *Magnifique.*
22.45 Diamant 13. Policier (2008) de Gilles Béhat, avec Gérard Depardieu, Olivier Marchal (1h38) ⓬.

ARTE
20.50 Borgen (9 et 10/10) ★★★. Série en VO. *Passionnant.*
22.50 Le mystère de la matière noire. Documentaire.

M6
20.50 Le transporteur (4, 5 et 6/12). Série avec Chris Vance ⓾.
23.35 Criminal minds. Série ⓾.

CANAL +
20.55 Un monde sans fin (1 et 2/8) ★★. Série avec Blake Ritson, Aure Atika ⓬. *Excellent, mais dur.*

Vendredi 14

TF1
20.50 Koh-Lanta. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
23.15 Qui veut épouser mon fils ? Divertissement.

FRANCE 2
20.45 Un flic «Le veuve noire» ★. Téléfilm avec Alex Decas, Delphine Serina (1h26) ⓾. *Décevant.*
22.20 Vous trouvez ça normal ?! Magazine de Bruce Toussaint, avec P. Lescure, C. Autain, Guy Birenbaum, P. Tesson, Luc Ferry, etc.

FRANCE 3
20.45 Faut pas rêver à La Réunion. Magazine de Tanya Young.
23.10 Signé Mireille Dumas «Faut-il interdire la prostitution ?» ⓬ ★★. *Intéressant et nuancé.*

ARTE
20.50 Just like a woman ★★. Téléfilm en VO avec Sienna Miller, Golshifteh Farahani, Roschdy Zem (1h36). *Pas mal, mais longuet.*
22.35 Le reste du monde. Téléfilm avec Marie-Ève Nadeau (1h21). *Sans intérêt.*

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales : «Jouer avec le feu», «À l'ancienne», «Jeu d'enfant», «La rançon». Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.55 Les trois mousquetaires ★★. Aventures (2011) de Paul W.S. Anderson, avec Logan Lerman (1h46). *Délirant, mais distrayant.*

SÉLECTION


DR

Robin des Bois - Le roi d'Angleterre, Richard Cœur de Lion rentre de la troisième croisade. L'histoire de Robin des Bois a tant inspiré les cinéastes qu'il était difficile, pour Ridley Scott, de renouveler le genre. Aussi a-t-il choisi de s'attacher aux débuts du héros. Ce parti pris lui permet d'inventer à sa guise une histoire. Avec son savoir-faire, le cinéaste brosse le portrait saisissant d'un homme de guerre qui va devenir hors-la-loi. En reconstituant avec beaucoup d'authenticité le Moyen Âge des batailles et des campagnes, Ridley Scott offre un spectacle total, porté par l'interprétation exceptionnelle de Russell Crowe. Les batailles sont remarquablement reconstituées, en particulier, celle de la fin, qui fait inévitablement penser au débarquement des Alliés en Normandie (même si elle est historiquement inexacte, Philippe Auguste n'ayant jamais tenté d'envahir l'Angleterre !). Un excellent divertissement. ***Dimanche 9, sur TF1, à 20h50.***

Les châtaigniers du désert - Après des études de théologie (dans le but de prouver la non-existence de Dieu), Marie arrive dans les Cévennes, où son frère, un pasteur, vient de mourir. Cette adaptation de Frédérique Hébrard ne manque pas de charme, car il plonge le téléspectateur dans la vie âpre de ce magnifique pays. Mais cette belle montée vers la foi est truffée de longueurs et d'invraisemblances. ***Samedi 8, sur France 3, à 20h45.***

Le seigneur des anneaux «La communauté de l'anneau» - Cette adaptation de Tolkien est un film étonnant de beauté et de rythme. Des décors impressionnants, des combats parfaitement réglés, des personnages attachants, etc. Tout a été mis en œuvre pour rendre le spectacle total. Toutes les émotions traversent l'âme du téléspectateur ébloui devant cette forme de cinéma total. Les combats sont un peu violents pour les petits. ***Dimanche 9, sur France 2, à 20h45.***

Un jour, un destin «Louis de Funès, derrière le masque» - Louis de Funès fait toujours recette, plus de trente ans après sa mort. Cet excellent magazine brosse le portrait d'un artiste exigeant qui ne connut la gloire qu'à 50 ans. Avec le témoignage de ses fils et de ceux qui l'ont cotoyé, Laurent Delahousse montre que cet angoissé ne laissait rien au hasard. Des extraits de films et de pièces de théâtre le montrent en plein travail. ***Mardi 11, sur France 2, à 20h45.***

Les belles-sœurs - Trois frères se retrouvent, avec leurs épouses, chez l'un d'eux. Cette adaptation d'Éric Assous est un festival de mots d'auteur. D'excellents comédiens donnent corps à ces joutes verbales cruelles. Les femmes ne sont pas gâtées, mais les hommes le sont encore moins, tant la méchanceté et l'aigreur, pour les unes, et la lâcheté, pour les autres sont de mise. Il y a une baisse de rythme vers le milieu du téléfilm. ***Mardi 11, sur France 3, à 20h45.***

PUBLI-COMMUNIQUÉ

DONNONS DU CHAMP À UNE AGRICULTURE PLUS RESPONSABLE.



UN PARTENARIAT DE LONG-TERME AVEC LES FILIERES FRANÇAISES

Depuis plus de 15 ans, McDonald's™ travaille avec les mêmes fournisseurs pour ses principales filières (pain, steak haché, poulet, salade, pomme de terre). L'entreprise cherche toujours à développer une collaboration fondée sur un système de contractualisation, également dans les achats de matières premières. Le 14 février 2012, un accord de contractualisation a été signé avec des acteurs de la filière blé.

En 2011, 70% de ses approvisionnements alimentaires ont été achetés auprès d'entreprises françaises. Aujourd'hui, McDonald's est l'un des principaux clients de l'agriculture française : l'entreprise contribue à l'activité de plus de 40 000 agriculteurs et éleveurs*.



DES CAHIERS DES CHARGES AU SERVICE DE LA QUALITÉ

Avec ses fournisseurs et l'amont agricole, McDonald's développe des pratiques qui garantissent la qualité des produits, et ce tout au long des filières d'approvisionnement. Par exemple, en terme de traçabilité, il faut 8h maximum à McDonald's pour identifier les champs d'où provient le blé qui a servi à fabriquer les petits pains servis dans les restaurants.

UNE VOIE ENVIRONNEMENTALE INNOVANTE ENTRE AGRICULTURE CONVENTIONNELLE ET BIOLOGIQUE

McDonald's a pour objectif de développer des pratiques agricoles toujours plus respectueuses de l'environnement. Grâce à une concertation menée en 2009, avec la participation de plus de 100 acteurs du milieu agricole, l'entreprise a élaboré une stratégie agro-écologique. Un plan de progrès sur 10 ans a ensuite été mis en place. Il repose sur un réseau de 30 fermes et parcelles de références. Des pratiques agricoles innovantes sont testées visant 4 objectifs principaux :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre
- préserver les ressources en eau
- contribuer au maintien de la biodiversité
- améliorer le bien-être animal

Les solutions qui font leurs preuves seront déployées dans les bassins de production fournissant McDonald's.

TBWA\PARIS R.C.S. B 682 005 079 IMPRIMÉ EN U.E.

* Estimation du nombre d'éleveurs et d'agriculteurs sur la base des volumes de produits achetés en 2011.